



# RAPPORT CLIMAT TCFD

2023

Crédit Mutuel  
**ARKEA**

DE NOUVEAUX LIENS POUR CHANGER DEMAIN

**03** Un groupe bancaire coopératif et collaboratif diversifié

**04** Notre démarche et nos engagements

**05** Introduction

**06** Les faits marquants 2023

## 08

### Gouvernance

---

**10** L'implication du Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa dans la supervision des risques et des opportunités liés au climat  
-----

**14** Interview à deux voix  
-----

**19** L'implication de l'exécutif du Crédit Mutuel Arkéa dans l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat  
-----

**22** L'organisation opérationnelle autour des enjeux climatiques

## 30

### Stratégie

---

**31** Les risques et opportunités climatiques identifiés par le Crédit Mutuel Arkéa sur les horizons court, moyen et long terme  
-----

**41** L'impact des risques et opportunités climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière du Crédit Mutuel Arkéa  
-----

**61** La résilience de la stratégie de la société, en tenant compte des différents scénarios climatiques, y compris le scénario d'une augmentation des températures de 2°C ou moins

## 65

### Gestion des risques

---

**67** Les processus visant à identifier et à évaluer les risques climatiques  
-----

**70** Les processus de gestion des risques environnementaux  
-----

**74** L'intégration des processus dans la gestion globale des risques

## 78

### Indicateurs et objectifs

---

**79** La mesure des impacts de l'activité du groupe sur le changement climatique et leur contribution globale aux objectifs de l'Accord de Paris  
-----

**82** Le pilotage et la gestion des risques et opportunités associés au climat dans le modèle d'affaires du groupe  
-----

**90** Perspectives

# Un groupe bancaire coopératif et collaboratif diversifié

## LA BANQUE POUR LES PARTICULIERS ET DES PROFESSIONNELS



## LES SOLUTIONS D'ÉPARGNE ET DE FINANCEMENT POUR LES ENTREPRISES ET LES INSTITUTIONNELS



## LES SOLUTIONS D'ASSURANCES ET DE GESTION D'ACTIFS



## LES MÉTIERS DE L'IMMOBILIER



## DES PRESTATIONS DE SERVICES BUSINESS-TO-BUSINESS



## LES ACTIVITÉS POUR LA PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES





## Notre démarche

**2019**

1<sup>re</sup> banque en France à formaliser sa Raison d'être (adoptée en 2020).

Adoption d'une politique d'encadrement des financements et des investissements aux activités exposées au charbon.

**2020**

Formalisation d'une Stratégie climat.

**2021**

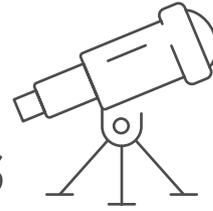
Adoption d'une politique d'encadrement des financements et des investissements des activités exposées au pétrole et au gaz.

**2022**

Adoption de la qualité de société à mission.  
Engagement dans la Net Zero Banking Alliance, programme lancé dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI).

**2023**

Adoption d'objectifs climatiques à 2030 sur les portefeuilles de financement des secteurs de l'acier, du ciment, du transport aérien, de l'immobilier résidentiel et sur l'empreinte directe (scopes 1 et 2).



## Nos engagements

**2024**

Réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (hors financements et investissements) : - 15 000 teq CO<sub>2</sub> entre 2019 et 2024.

**2027**

Sortie totale des acteurs engagés sur le charbon d'ici fin 2027.

**2030**

Sortie des acteurs engagés sur les Énergies Fossiles Non Conventionnelles d'ici fin 2030 (pétrole et gaz).

Objectifs d'intensité carbone maximale à 2030 des portefeuilles de financements sur 4 secteurs : acier, ciment, transport aérien et immobilier résidentiel

- acier, ciment, transport aérien s'appuyant sur des données du scénario net zéro de l'Agence Nationale de l'Énergie (AIE)

- objectif de 12 kgCO<sub>2</sub>e par m<sup>2</sup> et par an sur le portefeuille de financement de l'immobilier résidentiel du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest

**2050**

Le groupe s'engage à aligner ses financements sur l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 (NZBA) pour les secteurs concernés, en utilisant les lignes directrices de l'alliance.

# INTRO- DUCTION

**Dans le prolongement des années passées, l'accélération du réchauffement climatique a profondément marqué l'année 2023. Le dérèglement climatique s'amplifie, et ce, malgré des efforts accrus déployés pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre. On constate pourtant un développement des énergies renouvelables ou encore l'intensification de la recherche d'efficacité énergétique. Fin 2023, la COP28, la conférence des Nations unies sur les changements climatiques qui se tenait à Dubaï, ne manquait pas de réaffirmer la nécessité de viser une limitation du réchauffement climatique à 1,5°C.**

**D**ans ce contexte d'urgence climatique, le Crédit Mutuel Arkéa confirme son engagement en faveur de l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Cette démarche se traduit par la décarbonation de ses activités et par l'accompagnement de ses clients dans leurs propres transitions. L'ensemble des actions menées à cet effet s'inscrivent en totale cohérence avec ses objectifs de société à mission.

En 2023, le Crédit Mutuel Arkéa a ainsi publié ses premiers engagements de réduction d'intensité carbone de ses portefeuilles de financement, à horizon 2030.

Le Crédit Mutuel Arkéa a poursuivi les travaux initiés pour optimiser la mesure des émissions de GES de ses activités et notamment les émissions financées. Au-delà de facteurs exogènes tels que le mix énergétique, la réglementation ou encore les technologies qui doivent y contribuer, le groupe actionne différents leviers dans la perspective d'atteindre ses objectifs à horizon 2030.

D'une part, le Crédit Mutuel Arkéa applique une sélectivité des crédits octroyés, des clients et contreparties accompagnés, sur la base de critères d'objectifs de réduction de leur intensité carbone. Ces critères s'apprécient selon chaque secteur. C'est désormais le cas des secteurs de l'acier, du ciment et du transport aérien.

De plus, le groupe accompagne ses clients et contreparties dans leur trajectoire de décarbonation. De nouvelles offres, adaptées au financement de leurs projets sont développées. Il s'agit par exemple de la création du Prêt Pact Carbone à destination des entreprises ou de l'évolution de l'offre Rénové destiné aux clients particuliers. Ces offres intègrent notamment la production d'énergie renouvelable.

En complément, le groupe fait le choix de renoncer au financement de certaines activités qui seraient incompatibles avec les objectifs fixés. Depuis 2023, le Crédit Mutuel Arkéa exclut le financement d'acteurs qui se développent dans l'exploration pétrolière ou encore le financement d'avions d'affaires.

Ainsi, l'ensemble des métiers du groupe évolue pour contribuer à l'atténuation du réchauffement climatique.

En parallèle, la notion de risque climatique sur le modèle d'affaires est évaluée et traitée grâce à des exercices prospectifs. Ils visent à projeter les effets d'un réchauffement climatique qui serait supérieur à 2°C, sur la base de stress tests internes.

Les dispositifs d'évaluation et de gestion des risques climatiques se sont également renforcés, avec le déploiement de l'outil de cotation de risques ESG - environnementaux, sociaux et de gouvernance, baptisé GRETA, ou encore par l'enrichissement des indicateurs de pilotage des risques climatiques.

Renforcées au cours de l'année 2023, ces démarches complémentaires en faveur de l'atténuation et de l'adaptation viennent nourrir la stratégie du Crédit Mutuel Arkéa ainsi que la gestion des activités du groupe, dans une logique d'amélioration continue et de pérennité.

# Les faits marquants 2023

## Objectifs d'intensité carbone adoptés sur les portefeuilles bancaires



Secteur	Objectif d'intensité carbone à 2030
 ► ACIER	1 024 kgCO <sub>2</sub> par tonne d'acier produit
 ► CIMENT	463 kgCO <sub>2</sub> par tonne de ciment produit
 ► TRANSPORT AÉRIEN	72 gCO <sub>2</sub> par km et par passager
 ► IMMOBILIER RÉSIDENTIEL	12 kgCO <sub>2</sub> e par m <sup>2</sup> et par an

## 5 Politiques sectorielles



# Les faits marquants 2023

## Accompagnement par des offres et services



### Lancement assurance Multirisques Habitation positive

par Suravenir Assurances



### Nouvelles offres d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Impulse, Prêt PACT Carbone,  
Prêt PACT Trajectoire ESG



### Alter Agrinovéo

Nouvelle solution de financement  
des fédérations pour le marché  
agriculture avec une orientation  
sociale et sociétale



**+ 17 %**

de production annuelle  
de crédits en faveur  
de la transition environnementale  
à 1 Md€ en 2023  
(vs 860 M€ en 2022)  
dont + 24 %  
pour les clients particuliers



**X 3,8**

Évolution de la collecte  
brute d'épargne  
en faveur de la transition  
environnementale  
à 689 Md€ en 2023  
(vs 182 M€ en 2022)

### Gestion des risques

Déploiement de GRETA, outil  
interne de cotation des risques  
ESG, auprès des distributeurs  
de crédits à destination  
des entreprises

•  
Aboutissement du POC  
(proof of concept)  
de test de résistance climatique  
interne en collaboration  
avec la filière Risques

## En interne



**Près de 8 700**

Nombre de collaborateurs sensibilisés  
par la Fresque du climat



**49 601 Teq CO<sub>2</sub>**

Bilan carbone 2023 du groupe  
(méthode BGES - scopes 1, 2 et 3 partiel  
hors financements et investissements)

# #1 GOUVERNANCE

Le Crédit Mutuel Arkéa est une banque coopérative et collaborative. Une identité forte qui se traduit notamment par une importante implication de sa gouvernance et par la mobilisation de ses parties prenantes dans la définition de la stratégie du groupe, ses objectifs, ses engagements et leur mise en application. La gouvernance du Crédit Mutuel Arkéa est garante de la démarche de durabilité du groupe.

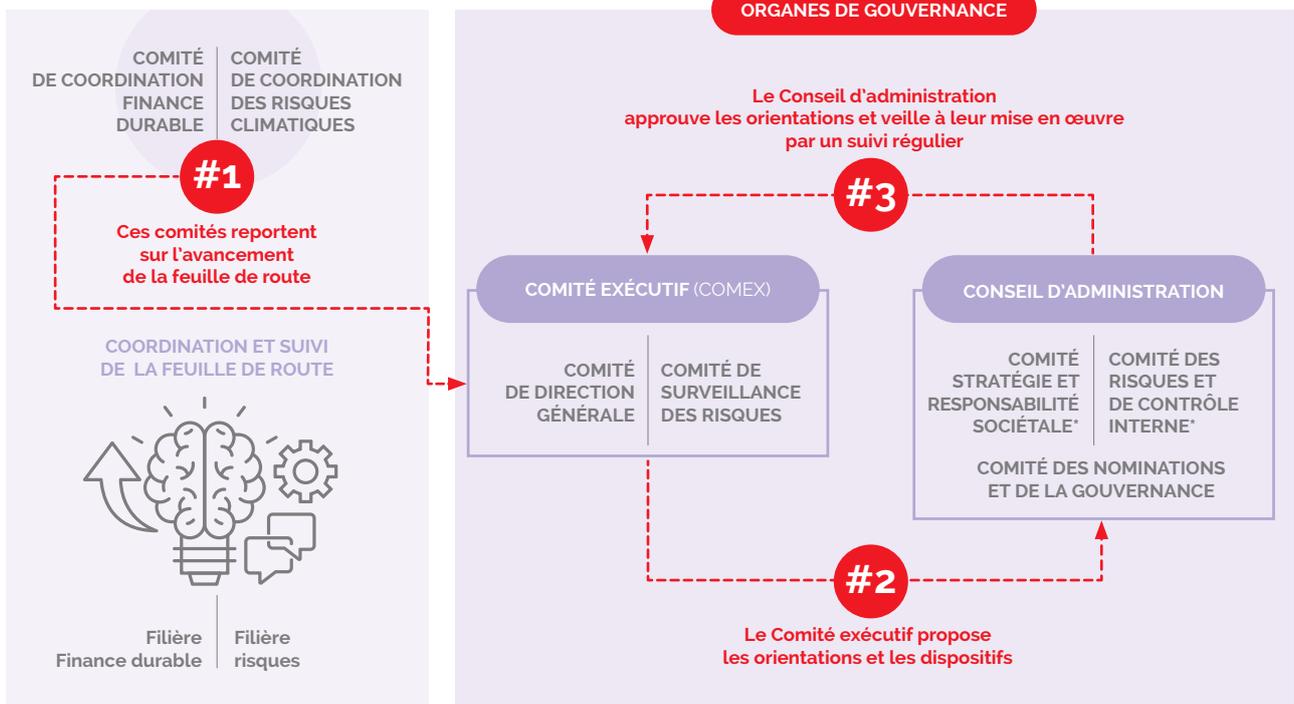
La gouvernance et l'organisation se doivent d'être adaptées en termes de comitologie et d'expertise pour répondre aux exigences réglementaires - actuelles et futures. Elles doivent permettre une meilleure intégration des enjeux du changement climatique dans la transition du modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa, dans une logique d'opportunités et de risques.



Depuis 2021, des évolutions significatives ont été menées afin de renforcer l'intégration des enjeux de durabilité, et notamment climatiques, dans l'ensemble des prises de décision du groupe.

- Nomination de deux administratrices référentes ESG-climat
- Création d'un Comité de Direction générale Finance durable, intégré au Comité de Direction générale depuis 2023
- Création d'une filière Finance durable
- Nomination de correspondants risques ESG dans les entités au sein de la Fonction de Gestion des Risques

ORGANES DE GOUVERNANCE



\* En 2021, deux administratrice ont été nommées référentes ESG-climat : Valérie Moreau au sein du Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale et Monique Huet au sein du Comité des Risques et de Contrôle Interne

# L'IMPLICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA DANS LA SUPERVISION DES RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

Le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa approuve les orientations stratégiques du groupe. Il veille ensuite à leur mise en œuvre par l'intermédiaire des instances exécutives et en assure un suivi régulier.

**Dans le cadre de ses missions, il aborde chaque année les grandes orientations de la politique du groupe en matière de durabilité.**

Le 10 mai 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a adopté la qualité de société à mission, confirmant ainsi l'engagement du groupe au service des territoires et des transitions notamment environnementales. Une qualité en cohérence avec les travaux initiés depuis 2019 par la définition de sa Raison d'être puis déclinés dans le Plan à Moyen Terme "Transitions 2024".



## PLAN STRATÉGIQUE

### ET FEUILLE DE ROUTE

## ENTREPRISE À MISSION

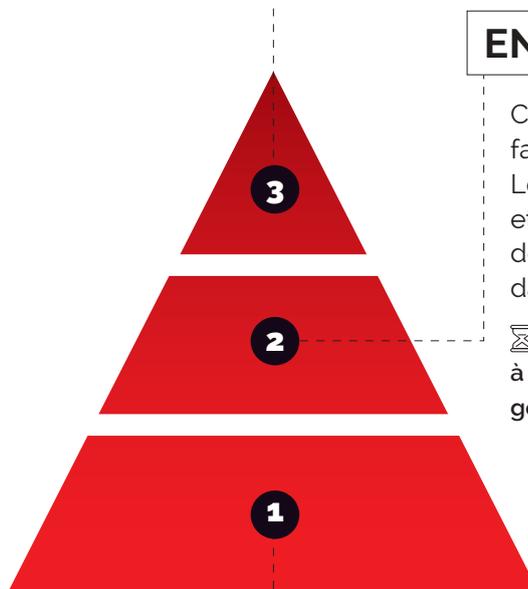
Déclinaison de nos engagements en actions concrètes. Ces actions doivent être mesurées à travers des indicateurs.

🕒 Évolue régulièrement (tous les 1 à 4 ans, à l'échelle d'un plan stratégique).

## ENGAGEMENTS

Ce que nous voulons faire à long terme. Les objectifs sociaux et environnementaux doivent nous guider dans nos choix.

🕒 Ils peuvent évoluer à l'échelle d'une génération (15/20 ans).



## LA RAISON D'ÊTRE

Qui nous sommes et ce que nous faisons : la société se dote de grands principes pour guider son activité.

🕒 Élément intangible.

Le Crédit Mutuel Arkéa a adopté sa Raison d'être le 14 mai 2020. En devenant la première banque française à disposer d'une Raison d'être, le Crédit Mutuel Arkéa a voulu redéfinir le sens profond qu'il donne à ses métiers, à son activité et à la manière dont il définit son utilité

vis-à-vis de la société et de la planète. Elle exprime l'ambition et le sens du projet collectif du groupe au service de ses collaborateurs, de ses clients et de l'ensemble de ses parties prenantes. Cette Raison d'être est au fondement de ses valeurs et de sa mission.

# R A I S

## LA RAISON D'ÊTRE



Nous voulons être acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète pour les prochaines générations. Nous y contribuons en pratiquant une finance au service des territoires et de leurs acteurs, qui s'inscrit dans la durée et aide chacun à se réaliser. À cette fin, nous avons fait le choix d'être une banque coopérative et collaborative qui favorise un partage équilibré de la valeur avec ses sociétaires, clients, salariés, partenaires et territoires. Une entreprise solidaire, éthique et inclusive, qui est attentive au respect de son environnement. Au quotidien, nous développons, en collaboration avec nos parties prenantes, des solutions innovantes pour accompagner nos sociétaires et clients dans leurs projets de vie et répondre à leurs aspirations.

# N

# '

# O

# D

# Ê T R E

La Stratégie climat du groupe a été adoptée par le Conseil d'administration en novembre 2020. Une stratégie qui repose sur deux axes majeurs :

**#1 Renforcer l'engagement du groupe au service du climat vis-à-vis des entreprises et des territoires**

**#2 Intégrer le climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion des activités du groupe**



- Politique Transport aérien, adoptée en octobre 2023, pour une mise en application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- Politique de financement de l'immobilier, adoptée en décembre 2023, avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024 ;
- Politique sectorielle Agriculture, Viticulture, Agroalimentaire, également adoptée en décembre 2023, avec application au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Au-delà d'une action sur l'impact climat des portefeuilles de financements, certaines de ces politiques sont étroitement liées aux autres enjeux environnementaux et sociétaux.

Les instances de gouvernance des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest sont associées à l'analyse de ces politiques.

Un point d'avancement sur la mise en œuvre des engagements de la Stratégie climat du groupe est régulièrement présenté en Conseil d'administration, ainsi qu'une évaluation annuelle des avancées, dans le cadre du suivi du Plan à Moyen Terme du groupe.

Le règlement de fonctionnement du Conseil d'administration formalise ses responsabilités en matière d'ESG-climat. Il matérialise le fait que le Conseil d'administration prend en compte les enjeux environnementaux, dont climatiques, sociaux et de gouvernance, lorsqu'il valide les orientations stratégiques, politiques et opérations significatives. Il définit également le niveau d'appétence au risque associé.

Le Conseil d'administration a également un rôle majeur dans la gestion des risques ESG, dont environnementaux et climatiques. Le Conseil d'administration a entériné en 2022 et confirmé en 2023 les principes d'appétence suivants, relatifs aux risques ESG, dont environnementaux et climatiques :

- assurer l'adéquation de la prise de risque avec les engagements pris dans le cadre de la Raison d'être, de la Stratégie climat du groupe et de la qualité de société à mission du Crédit Mutuel Arkéa ;
- intégrer dans les dispositifs, et de manière progressive, les risques ESG et leurs mécanismes de transmission aux autres types de risques ;
- prendre en compte les impacts liés aux risques climatiques, notamment par l'encadrement des expositions par notation ESG, par secteur (en fonction de leur sensibilité au risque physique et au risque de transition) et par implantation géographique ;
- maîtriser l'empreinte carbone induite par les activités du conglomérat bancaire.

En parallèle, en 2023, le Conseil d'administration a étoffé son cadre d'appétence au risque en intégrant des indicateurs supplémentaires relatifs aux risques climatiques. Ils viennent compléter les indicateurs relatifs aux expositions sectorielles charbon, pétrole et gaz intégrés en 2021 et 2022.

Depuis 2020, cette stratégie guide l'adoption de nouvelles politiques sectorielles qui prennent en compte systématiquement les impacts climatiques, lorsqu'ils sont matériels pour le secteur concerné.

Le Conseil d'administration est associé à la définition et à la révision des politiques sectorielles pour la transition bas carbone et a ainsi validé les politiques suivantes :

- Politique Charbon en vigueur depuis 2019 et révisée de manière régulière ;
- Politique Pétrole et gaz adoptée en 2021, mise à jour en 2022 et en 2023 ;

## LA MAÎTRISE DES ENJEUX CLIMATIQUES

La charte de l'administrateur du Crédit Mutuel Arkéa a été amendée en 2021 afin de matérialiser la nécessaire maîtrise des enjeux environnementaux - dont climatiques, sociaux et de gouvernance de l'entreprise, en matière d'impacts, d'opportunités et de risques. Une montée en compétences soutenue notamment par l'apport des comités spécialisés et la formation dispensée aux administrateurs. Cet engagement vise à renforcer la prise en compte de ces enjeux dans l'ensemble des travaux menés et des décisions prises par le Conseil d'administration.

### L'apport des comités spécialisés

Pour valider les orientations stratégiques du groupe, les principaux plans d'actions, et afin d'assurer son rôle de surveillance des risques, **le Conseil d'administration s'appuie sur les avis éclairés de comités spécialisés, dont le Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale, le Comité des Risques et de Contrôle Interne et le Comité des Comptes.**

La charte de chaque comité formalise la nécessaire prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dont l'enjeu climatique.



Comité	Rôle	Nombre de séances au cours desquelles la thématique du climat a été abordée	Principaux sujets en lien avec le climat traités en 2023
<b>Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale (CSRS)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suit l'avancement du projet stratégique du groupe</li> <li>• Est le garant de l'intégration de la Responsabilité Sociétale d'Entreprise au cœur de la stratégie</li> </ul>	7 reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan de vigilance 2022 du groupe</li> <li>• Bilan Finance durable 2022</li> <li>• Rapport de Mission</li> <li>• Rapport climat TCFD (Taskforce on Climate-related Financial Disclosures) 2022</li> <li>• Rapport PRB (Principles Responsible Banking)</li> <li>• Politique Transport aérien</li> <li>• Point d'avancement et avis sur les objectifs climatiques à 2030 (NZBA)</li> <li>• Politique Financement de l'immobilier</li> <li>• Revue thématique climat et risques associés</li> <li>• Révision de la politique Pétrole et Gaz.</li> <li>• Politique Agriculture-Viticulture-Agroalimentaire</li> </ul>
<b>Comité des Risques et de Contrôle Interne (CRCI)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assiste le Conseil d'administration dans sa responsabilité de surveillance des risques et du dispositif de contrôle interne du Crédit Mutuel Arkéa.</li> <li>• Est le garant de la formulation du cadre d'appétence au risque du groupe et du suivi de son bon respect.</li> </ul>	À chaque séance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadre d'appétence au risque</li> <li>• Revue thématique de la Banque Centrale Européenne sur les risques environnementaux</li> <li>• Bilan des risques 2023</li> <li>• Tableau de bord des risques</li> </ul>
<b>Comité des Comptes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assiste le Conseil d'administration dans l'appréciation des informations financières et dans le contrôle de leur fiabilité.</li> <li>&gt; informe des principes comptables et de leur évolution.</li> <li>&gt; apprécie la qualité des procédures comptables,</li> <li>&gt; examine les comptes du Crédit Mutuel Arkéa.</li> <li>&gt; formule un avis au Conseil en vue de leur approbation, à suivre le programme de travail et les conclusions des travaux des commissaires aux comptes.</li> <li>• Examine depuis 2022 des informations de durabilité telles que la mesure de la performance globale et la taxonomie.</li> </ul>	3 reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de la Taxonomie</li> <li>• Deux présentations du nouveau cadre de reporting de durabilité CSRD</li> <li>• Présentation de la mesure de la performance globale</li> </ul>

# INTER- VIEW

## À DEUX VOIX

Depuis 2021, le Crédit Mutuel Arkéa a renforcé sa gouvernance sur la thématique des enjeux ESG-climat. Il s'appuie sur deux administratrices référentes qui siègent au sein du Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale et du Comité des Risques et de Contrôle Interne.

### INTERVIEW DE VALÉRIE MOREAU ET MONIQUE HUET



**Vous êtes administratrices du Crédit Mutuel Arkéa, et vous endossez le rôle de référente ESG-climat depuis 2021. Pourquoi avoir accepté cette mission au sein des organes de gouvernance du Crédit Mutuel Arkéa ?**

**Valérie MOREAU** - J'ai démarré mon engagement en devenant administratrice de la caisse Crédit Mutuel de Montpon Ménéstérol dans le Périgord puis j'ai rejoint la fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Je connais le groupe Crédit Mutuel Arkéa depuis longtemps et je suis administratrice au sein de différentes entités depuis plusieurs années. C'est le cas au sein du Conseil d'Arkéa Real Estate, je suis également Présidente d'Arkéa Investment Services et Présidente du fonds de dotation Phinoë.

Je suis à la fois entrepreneuse et engagée dans le milieu associatif. Et c'est justement parce que le groupe a su me faire confiance quand je me suis lancée dans mes projets, m'accompagner au-delà du rôle de financeur, que j'ai voulu, moi aussi, apporter ma pierre à l'édifice en m'impliquant dans ces instances. Je veux contribuer, je veux participer à la transformation vers un monde plus durable. **Selon moi, nous avons tous un rôle à jouer, une responsabilité à endosser quant à la planète que nous allons laisser aux générations futures.**

Ce n'est pas un hasard si j'exerce aujourd'hui ce rôle au sein du Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale du Crédit Mutuel Arkéa, c'est le résultat de valeurs alignées.

**Monique HUET** - Pour ma part, j'ai rejoint le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa en 2017 en qualité d'administratrice indépendante. Ce qui m'a poussé à le faire, c'est le positionnement de cette banque : une banque au service des territoires, et qui s'inscrit dans le temps long. Venant du secteur de l'énergie, j'étais sensibilisée aux enjeux climatiques

et c'est tout naturellement que je suis devenue référente ESG-climat au sein du Comité des Risques et du Contrôle Interne du Crédit Mutuel Arkéa. Agir en faveur des transitions est dans la nature même du Crédit Mutuel Arkéa, selon moi, puisque nous avons toujours voulu accompagner nos clients et sociétaires dans la durée. Et agir en proximité au niveau local, l'est aussi, et c'est clé pour les divers enjeux, environnementaux en particulier. Cet engagement est tangible à chaque niveau de l'entreprise : la Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa infuse à tous les niveaux et dans toutes les instances et se traduit en actions concrètes.

**V.M.** - En définitive, nous sommes très différentes, de par nos expériences, nos activités, notre parcours. Nous tirons parti de la force de nos diversités pour nous compléter, au sein des organes de gouvernance d'un groupe bancaire collaboratif et coopératif. C'est en combinant nos expertises que nous parvenons à prendre des décisions éclairées, avec une approche intelligente et positive, ce qui nous permet de passer à l'action, ensemble. ▶

► **Quel lien faites-vous entre le climat et la finance ?**

**M.H.** - En tant qu'acteur financier, le Crédit Mutuel Arkéa a un véritable rôle à jouer vis-à-vis du climat et plus largement de la société. Un groupe bancaire a la capacité d'orienter ses flux en faveur de projets qui seront bénéfiques pour la transition environnementale et sociétale. Il peut aussi accompagner ses parties prenantes et notamment ses clients dans leur propre transition, non seulement par des solutions de financement et d'épargne adaptées, mais également par du conseil. Le Crédit Mutuel Arkéa, qui comme je le disais précédemment accompagne ses clients dans la durée, est particulièrement bien placé pour cela. L'adoption de politiques sectorielles qui se veulent sélectives est une illustration de la démarche volontariste menée par le Crédit Mutuel Arkéa. Le groupe accompagne les secteurs selon

des critères environnementaux, y compris climatiques, sociétaux et de gouvernance. Nous faisons aussi le choix de renoncer à certaines activités car elles sont particulièrement émissives en CO<sub>2</sub>, et non compatibles avec la trajectoire de décarbonation de l'Accord de Paris. En parallèle, nous soutenons les innovations, le développement des énergies renouvelables...

Comme vous le savez, le Crédit Mutuel Arkéa a adopté la qualité de société à mission en 2022. Devenir entreprise à mission est un acte fort mais, dans les faits, c'est juste une manière plus exigeante de faire ce que nous faisons déjà. En l'inscrivant dans nos statuts, nous sommes engagés à rendre des comptes sur nos actions auprès de la société. **Le Comité de mission nous challenge et c'est une très bonne chose pour rester à la pointe de l'innovation dans le domaine de la Finance durable et la thématique du climat en fait naturellement partie.**

**V.M.** - La mission du Crédit Mutuel Arkéa est clairement définie, elle est inscrite dans ses statuts désormais. C'est cette mission qui donne l'orientation des financements et investissements de la banque. Nous avons notamment adopté des objectifs de progression des financements en faveur de la transition environnementale de nos clients, qu'ils soient clients particuliers, agriculteurs ou entreprises. **Le groupe s'engage à pratiquer une finance durable qui se traduit à la fois par un ancrage territorial, des objectifs de long terme, au service des territoires et des projets de vie de leurs acteurs.** C'est une grande fierté de contribuer à cette démarche, de faire partie de ces petites abeilles qui pollinisent les territoires. ►



**Monique HUET,**  
Administratrice du Crédit Mutuel Arkéa,  
référente ESG-climat au sein du Comité  
des Risques et de Contrôle Interne

## À PROPOS DE

### MONIQUE HUET

Monique Huet a effectué sa carrière dans l'énergie au sein des groupes EDF puis Gaz de France. Elle a été Directrice financière de GDF Production Nederland BV en Hollande puis de la Business Unit Exploration & Production du groupe GDF-Suez (Engie).

Elle exerce aujourd'hui des activités de conseil et de formation. Elle est administratrice certifiée Sciences Po - Institut Français des Administrateurs, et membre du bureau du club ESG de l'IFA.

Elle est Administratrice indépendante du Crédit Mutuel Arkéa, référente ESG-climat et membre du Comité des Risques et de Contrôle Interne, membre du Comité des Nominations et de la Gouvernance.

## À PROPOS DE

### VALÉRIE MOREAU

Valérie Moreau est spécialisée dans la gestion des ressources humaines et le management. Elle a débuté sa carrière chez Pôle Emploi. Elle y a exercé le métier de manager et de Directrice d'agence en effectuant parallèlement des missions de formatrice dans une université du management.

Depuis 2020, elle a créé le cabinet Auxilium Talents et exerce la fonction de coach professionnel et formatrice en management.

Elle est Administratrice du Crédit Mutuel Arkéa, référente ESG-climat au sein du Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale.



Valérie Moreau,  
Administratrice du Crédit Mutuel Arkéa,  
référente ESG-climat au sein du Comité  
Stratégie et Responsabilité Sociétale

- 2023 aura été marquée par la prise de premiers engagements dans le cadre de la Net Zero Banking Alliance. Vous pouvez nous en parler ?

**M.H.** - Le Crédit Mutuel Arkéa a adhéré à la Net Zero Banking Alliance en 2022. Nous nous sommes ainsi engagés à adopter une trajectoire de décarbonation visant à contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, avec un objectif intermédiaire à horizon 2030. Des travaux ont été menés par les équipes opérationnelles pour mesurer l'empreinte actuelle des portefeuilles, analyser les scénarios et les données disponibles et définir pour certains secteurs, particulièrement intensifs en CO<sub>2</sub>, des objectifs d'intensité carbone maximale des portefeuilles. Ces travaux ont vocation à être poursuivis dans une démarche d'amélioration continue mais il s'agit d'une étape importante, renforcée

par la publication de nouvelles politiques sectorielles encadrant les activités de financements et d'investissements du groupe.

**V.M.** - L'engagement pris dans le cadre NZBA vient renforcer toutes les actions menées depuis la définition de la Stratégie climat du Crédit Mutuel Arkéa. Au-delà de la sortie annoncée des énergies fossiles, nous avons validé des trajectoires d'alignement à l'Accord de Paris sur les secteurs de l'acier, du ciment, du transport aérien ou encore sur le financement

de l'immobilier résidentiel. Le financement de l'immobilier représente plus de 40 % des encours de crédits bruts du groupe. Nous avons une responsabilité forte quant aux biens et aux travaux de rénovation énergétique que nous finançons. En réduisant l'intensité carbone par mètre carré financé du portefeuille de crédits habitat des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, nous pouvons agir pour le climat mais aussi en faveur du pouvoir d'achat et du bien-être des ménages. ■



À l'instar du Crédit Mutuel Arkéa, plusieurs filiales du groupe ont nommé des administrateurs référents ESG-climat au sein de leur Conseil de surveillance.

- Arkéa Capital, la filiale du groupe dédiée aux activités de capital-investissement ;
- Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, qui accompagne en proximité les entreprises et les acteurs publics et institutionnels ainsi que les promoteurs immobiliers ;
- Arkéa Crédit Bail, la filiale spécialiste du crédit-bail mobilier et immobilier.

En 2023, deux entités supplémentaires ont suivi cette même démarche :

- Suravenir, la compagnie d'assurance-vie du groupe.
- Arkéa Investment Services, l'archipel de société de gestion du groupe a également nommé Valérie Moreau, administratrice référente ESG-climat du groupe, Présidente de son Conseil de surveillance.

Les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ont mis en place des commissions dédiées aux enjeux de la finance durable pour prendre en compte les priorités territoriales.



### La formation des administrateurs

**La formation des administrateurs, aux impacts, opportunités et aux risques associés au climat, constitue un des engagements phares de la Stratégie climat du Crédit Mutuel Arkéa.** Un engagement qui se traduit par un plan d'actions dédié, débuté en 2020.

En amont de l'adoption de la Stratégie climat, l'ensemble

des membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif du Crédit Mutuel Arkéa a ainsi bénéficié d'une formation aux enjeux climatiques pour le secteur financier, dispensée par un cabinet de conseil spécialisé en stratégie et environnement. Depuis, différents modules de formation et de sensibilisation sont régulièrement proposés aux administrateurs du Crédit Mutuel Arkéa et des filiales.

Date	Participants	Thématique
2023	Membres du Conseil d'administration	Formation aux risques environnementaux (contexte réglementaire, canaux de transmission..) et aux différents outils développés par la Direction des Risques pour gérer les enjeux de risques ESG (GRETA, PRISM, etc.)
2022	Membres du Conseil d'administration	Les enjeux (impacts, risques et opportunités) de la biodiversité pour un acteur financier et leurs interactions avec le climat
2022	Monique Huet, administratrice référente ESG-climat au sein du Comité des Risques et de Contrôle Interne	Formation à la gestion des risques environnementaux, incluant les enjeux climatiques et de biodiversité Sensibilisation au projet de définition des objectifs climatiques des portefeuilles de financements aux objectifs de l'Accord de Paris
2021	Administrateurs du Crédit Mutuel Arkéa, de ses filiales et des fédérations	Les enjeux climatiques pour un acteur financier (module d'e-learning)

Des formations dédiées ont été déclinées par certaines filiales et entités du groupe à destination de leurs organes de gouvernance :

Date	Entité	Participants	Thématique
2023	Filiales	Administrateurs du second degré	Les enjeux de la biodiversité pour un acteur financier (module en e-learning)
2023	Crédit Mutuel de Bretagne	Administrateurs	Déploiement de la Fresque du climat auprès de 500 administrateurs
2023	Crédit Mutuel du Sud-Ouest	Administrateurs	Formation "Enjeux climatiques"
2023	Pôle Entreprises et Institutionnels (comprenant les entités Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Capital et Arkéa Crédit Bail)	Administrateurs	Sensibilisation à la Finance Durable lors d'une rencontre annuelle dédiée
2023	Arkea Investment Services	Administrateurs	Les politiques sectorielles : enjeux et impacts Les labels européens et leur évolution La stratégie d'engagement auprès des émetteurs
2023	Suravenir	Membres du Conseil de surveillance	Formation sur la biodiversité en 2023 (module e-learning)
2023	Suravenir Assurances	Membres du Conseil d'Administration	Formation à la stratégie climatique et au plan d'action dans un contexte réglementaire et sociétal en mouvement
2023	CFCAL	Membres du Conseil de surveillance	Formation "Prise en compte de la performance énergétique des bâtiments dans la valorisation des biens immobiliers" Formation aux risques ESG
2022	Filiales	Administrateurs du second degré	Présentation du cadre d'appétence aux risques, intégrant les risques environnementaux dont climatiques (module d'e-learning) Présentation du projet de calcul de la trajectoire d'alignement des portefeuilles de crédits à l'Accord de Paris Intervention de Jean Jouzel, climatologue
2022	Crédit Mutuel de Bretagne	Administrateurs fédéraux	Fresque du climat
2022	Pôle Entreprises et Institutionnels (comprenant les entités Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Capital et Arkéa Crédit Bail)	Administrateurs	Fresque du climat Conférence table ronde sur la thématique "Finance durable, accompagnement et attentes des clients"
2022	Suravenir	Membres du Conseil de surveillance	Présentation "Stratégie Finance durable"
2022	Suravenir Assurances	Membres des organes de gouvernance (Comité de direction et Conseil d'administration)	Formation aux enjeux climatiques et à la lecture du bilan carbone de la compagnie



# L'IMPLICATION DE L'EXÉCUTIF DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA DANS L'ÉVALUATION ET LA GESTION DES RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS LIÉS AU CLIMAT

**L**e Comité exécutif (Comex) du Crédit Mutuel Arkéa a pour mission principale d'assister la Direction générale du groupe dans le pilotage stratégique. Ainsi, il propose au Conseil d'administration les orientations stratégiques et pilote ensuite la mise en œuvre de la stratégie validée par le Conseil d'administration et la surveillance des risques qui en découlent.

Dans le cadre de ses prérogatives et pouvoirs, afin d'assurer la pertinence et la qualité de ses décisions, la Direction générale du Crédit Mutuel Arkéa a structuré son organisation autour de comités transversaux. Ces comités sont composés de directeurs, en charge de lignes métiers et des fonctions supports.

## LE COMITÉ DE DIRECTION GÉNÉRALE

Le Comité de Direction générale se compose des membres du Comité exécutif (Comex) et des directeurs généraux des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ainsi que certaines directions centrales. Ce comité a pour mission d'assister la Direction générale et le Comex dans la gestion de l'exercice des activités du groupe et le bon fonctionnement de ces dernières, et en particulier d'alimenter, partager et diffuser la réflexion stratégique. Depuis 2023, le Comité de Direction générale intègre les enjeux de Finance durable.

- Il propose des orientations stratégiques et des engagements en matière de Finance durable, alignés à la Raison d'être du Crédit Mutuel Arkéa, ainsi que les dispositifs cadres afférents au Conseil d'administration.
  - Il s'assure de leur exécution et en reporte l'avancement en Conseil d'Administration ou en Comité Stratégie et Responsabilité Sociétale (comité spécialisé du Conseil d'administration).
- En 2023, il s'est réuni à 6 reprises lors de séances dédiées à la Finance durable. Les enjeux climatiques ont été abordés à toutes ces séances.



## LE COMITÉ DE SURVEILLANCE DES RISQUES

Le Comité de surveillance des risques (CSR) du groupe contribue, pour compte et par délégation de la Direction générale, à la gouvernance et au pilotage consolidé des risques du groupe, y compris des risques ESG, au titre de la Fonction Gestion des Risques.

En 2023, le CSR s'est réuni à 10 reprises. Les risques environnementaux et climatiques sont pleinement intégrés dans ce comité et sont abordés à chacune des séances.

## LE RÔLE DES COMITÉS TRANSVERSES

Le Comité de Direction générale et le Comité de surveillance des risques complètent les actions des comités existants qui intègrent, à leur niveau, les enjeux de durabilité dans leurs prises de décisions. C'est particulièrement le cas des instances suivantes :

► **Le Comité de contreparties groupe** agit au titre de la délégation octroyée par la Direction générale et dans le cadre des limites fixées - et revues au moins une fois par an - par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa. Il intègre dans ses travaux l'analyse ESG (environnement, social et gouvernance) et de risque de durabilité des émetteurs de marché soumis à sa validation, venant compléter l'analyse traditionnelle en matière de risque de crédit.

Selon l'évaluation extra-financière, le comité peut refuser certaines demandes de référencement.

En 2023, le comité s'est réuni à 10 reprises. Les risques environnementaux et climatiques sont pleinement intégrés dans ce comité et sont abordés à chacune des séances.

► **Le Comité de référencement**

agit au titre de la délégation donnée par la Direction générale et dans le cadre du dispositif prudentiel du Crédit Mutuel Arkéa. À ce titre, il vise à optimiser et à sécuriser la politique d'achat de produits et services financiers pratiquée par l'ensemble du Crédit Mutuel Arkéa (pour compte propre et pour compte de tiers). Depuis l'entrée en vigueur du Règlement Disclosure (SFDR), ce comité a mis en place un processus visant à prendre en compte, dans sa décision de référencement, le niveau de maturité de la société de gestion étudiée en matière d'évaluation des risques de durabilité, dont les risques environnementaux et climatiques.

En 2023, le comité s'est réuni à 6 reprises. Les risques environnementaux et climatiques, sont pleinement intégrés dans ce comité et sont abordés à chacune des séances.

► **Le Comité de crédit groupe** agit au titre de la délégation octroyée par la Direction générale et dans le cadre des limites fixées - et revues au moins une fois par an - par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa. La mission de ce comité est de statuer sur des demandes de crédit clientèle dont les montants ou les caractéristiques dépassent les pouvoirs attribués aux comités de niveau inférieur. Dans le cadre des enjeux liés aux risques climatiques et critères ESG, le Comité de crédit groupe intègre de manière progressive la prise en compte d'une analyse ESG-climat au sein du processus de prise de décision relatif à l'octroi d'un crédit.

En 2023, les enjeux environnementaux et climatiques ont été abordés au travers d'analyses ESG associées à chaque demande de crédit clientèle de la filiale Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, représentant la majorité des demandes auprès du Comité de crédit groupe.

D'autres comités de direction du groupe, tels que le Comité des engagements clientèle, renforcent l'intégration des enjeux environnementaux et climatiques dans leur champ d'intervention. Ces évolutions ont été formalisées dans leur charte de fonctionnement.

Cette prise en compte des enjeux ESG, dont climatiques, par les organes de gouvernance est également menée à l'échelle des filiales du groupe.



## Le Comité de mission

**Le Comité de mission est distinct des organes sociaux de la société. Il est chargé exclusivement du suivi de la mission et n'intervient pas dans la détermination de la stratégie du groupe.**

Il élabore une feuille de route qui décline, de manière opérationnelle, les cinq engagements de la mission, certains étant étroitement liés à la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour s'assurer de la bonne exécution de cette feuille de route, il fixe, suit et évalue des objectifs assortis d'indicateurs.

Le suivi de l'exécution de la mission se concentre sur :

- la validation du modèle de la mission,
- un jugement sur les objectifs retenus,
- l'atteinte ou non des objectifs,
- les circonstances éventuelles qui l'expliquent.

Le rôle du comité est tout d'abord un questionnement stratégique sur la pertinence de la voie choisie pour réaliser la mission, avant d'évaluer l'efficacité des actions menées au regard des engagements et des objectifs. Le Comité de mission se réunit au moins 4 fois par an, produit un rapport annuel qui prend la forme d'un rapport de mission ([Nos publications](#)) et rend compte de son activité.

# L'ORGANISATION OPÉRATIONNELLE AUTOUR DES ENJEUX CLIMATIQUES

À l'instar des évolutions apportées à tous les niveaux de gouvernance de l'entreprise ces dernières années, le groupe optimise continuellement son organisation opérationnelle en faveur d'une prise en compte renforcée de l'enjeu climatique, afin de déployer les deux axes de sa Stratégie climat.



## LA COORDINATION DES ACTIONS

L'ensemble des métiers et fonctions du groupe est progressivement concerné par la prise en compte du climat dans leurs opérations.

Afin de coordonner l'intégration de ces enjeux et contribuer activement à cette démarche, le groupe s'appuie sur une filière dédiée à la Finance durable.

**La filière Finance durable se compose des Responsables Finance durable** des entités du groupe (filiales, fédérations, directions des services centraux) et d'une équipe centrale : le Département Finance durable.

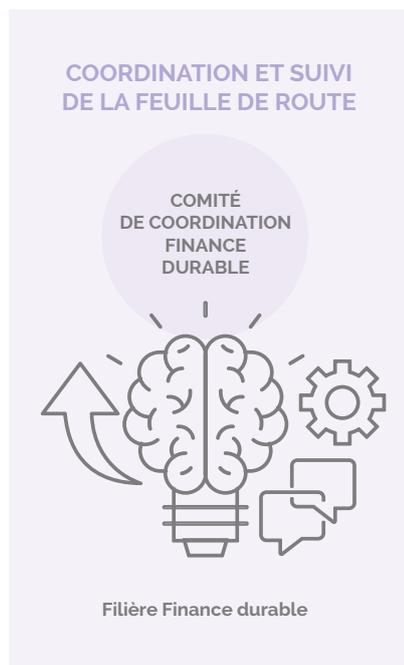
Elle propose des dispositifs cadres en matière de Finance durable, tels que des politiques sectorielles, et met en œuvre les plans d'actions associés.

L'équipe centrale du Département Finance durable, rattachée à la Direction du Secrétariat Général et de la Communication

Institutionnelle du Crédit Mutuel Arkéa, compte 12 collaborateurs. Son activité se structure autour :

- **des engagements Finance durable du groupe** : le Département Finance durable pilote la construction d'engagements qui visent à renforcer la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux dans la stratégie du groupe. En parallèle, il contribue à la montée en compétences des métiers.
- **des méthodologies ESG** : le Département Finance durable accompagne les différents métiers à intégrer l'ESG dans leurs processus métiers, aide au pilotage de la trajectoire groupe, analyse et enrichit la donnée brute pour créer de la valeur, anime la filière Finance durable et la gouvernance du groupe sur ces sujets ;

- **de la valorisation des engagements du groupe sur les enjeux environnementaux et sociaux** : le Département Finance durable contribue notamment aux réponses aux sollicitations externes (agences de notations extra-financières, journalistes, ONG...) sur le périmètre du Crédit Mutuel Arkéa.



### Un Comité de coordination Finance durable a été créé début 2021.

Il rassemble les Responsables Finance durable des entités, le Département Finance durable et certaines directions centrales telles que la Direction des Risques, la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, la Direction Financière, ou encore la Direction Juridique. Ses principales missions :

- ▶ proposer aux instances de gouvernance du groupe des approches et stratégies sur les thématiques ESG-climat ;
- ▶ suivre l'avancée de la feuille de route Finance durable et rendre compte via la présentation d'un tableau de bord de suivi ;
- ▶ s'assurer de la déclinaison des politiques cadres Finance durable

et suivre la mise en conformité réglementaire des entités ;

- ▶ partager les outils et méthodes groupe, adaptés selon les spécificités métiers ;
  - ▶ présenter et partager des éléments de veille et de bonnes pratiques aux différents membres.
- Ce comité s'est réuni à 6 reprises en 2023.

### Un Comité doctrine Finance durable a également été instauré en 2021, piloté par la Direction juridique, associant la Direction de la Conformité, la Finance durable et les métiers concernés. Il a vocation à accompagner l'intégration de la réglementation dédiée à la Finance durable par les différentes entités du groupe.

et suivre la mise en conformité réglementaire des entités ;

## LE PILOTAGE DES RISQUES

Dans l'optique d'intégrer les effets à court, moyen et long terme des risques environnementaux et climatiques, le Crédit Mutuel Arkéa a optimisé sa structure organisationnelle et opérationnelle dans le prolongement des évolutions apportées à la gouvernance.

### La Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa

La Direction des Risques est en charge de la gestion des risques ESG, dont environnementaux et climatiques, depuis juin 2019. Cette activité s'est d'abord structurée au sein du Département de synthèse des risques de la Direction du pilotage transverse des risques, qui coordonne la Fonction Gestion des Risques (FGR) et traite également du suivi consolidé des risques (tableaux de bord, URD...) et des risques émergents et transverses (risque de modèle et risques ESG). Afin d'accompagner les ambitions du Crédit Mutuel Arkéa en matière de gestion des risques ESG et faire face à la croissance notable des attentes du régulateur et



du superviseur, une nouvelle organisation a été mise en place en 2022 avec la création d'un service « Risques ESG », composé de 7 collaborateurs dont 3 recrutements courant 2023, qui matérialisent l'extension du périmètre aux autres risques extra-financiers.

Les principales missions du service « Risques ESG » sont :

- ▶ l'identification, la mesure, la gestion et le suivi des risques ESG ;
- ▶ l'intégration des risques ESG dans les risques financiers, la diffusion de la culture risques et l'accompagnement des entités sur leur propre intégration.

Afin de s'aligner au cadre réglementaire, aux recommandations d'initiatives volontaires et dans le cadre de son plan d'actions de mise en conformité au « Guide relatif aux risques liés au climat et à l'environnement » de la Banque Centrale Européenne, **la Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa a mis en place une organisation transverse** permettant de répondre aux enjeux de ces risques matriciels par nature en prenant en compte leur transmission aux autres risques.

## La filière Risques

La filière Risques a été intégrée au dispositif de gestion climatique du groupe. En 2022, la Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa a nommé des correspondants risques ESG au sein de sa filière Risques avec pour objectif d'étendre et de mettre en œuvre une gestion des risques ESG à tous les niveaux du groupe, en s'appuyant sur son réseau de responsables FGR (Fonction de gestion des risques) locaux. Du fait du caractère transverse des risques ESG, et de la nécessité de traiter ces risques selon une approche matricielle, le correspondant risques ESG est généralement le responsable FGR.

Depuis 2022, les responsables FGR des entités ont déjà été sensibilisés aux enjeux des risques climatiques à de multiples reprises. La Direction des Risques poursuit la formation et la montée en compétences des responsables FGR aux spécificités des risques ESG grâce à :

- ▶ une appropriation des **enjeux de risques ESG** des différentes filiales du Crédit Mutuel Arkéa selon les spécificités de leurs activités respectives ;
- ▶ un **accompagnement des entités dans leur processus d'intégration et de déclinaison** des dispositifs de risques ESG du groupe.

Depuis 2022, les responsables FGR ont été sensibilisés et incités à intégrer les risques climatiques au cadre d'appétence décliné au niveau de leur entité. La Direction du Pilotage Transverse des Risques assure le suivi consolidé de la gestion des risques climatiques pour le groupe en accompagnant 21 filiales, dont prioritairement les entités consolidées agréées du groupe, dans la mise en place du suivi des risques climatiques et dans l'adaptation des dispositifs groupe à leurs niveaux respectifs.

**En 2023, la Direction des Risques a organisé sa première Convention Risques ESG réunissant les correspondants risques ESG du Crédit Mutuel Arkéa.** Lors de cette journée, les participants ont été sensibilisés et formés aux risques ESG (contexte réglementaire, canaux de transmission, matérialisation des risques...). La convention a été conclue par des ateliers présentant les différents outils de la Direction des Risques (GRETA, PRISM, SPICE...) permettant aux filiales du groupe d'identifier, évaluer et gérer leurs propres risques ESG.

Par ailleurs, les travaux d'intégration des risques ESG, dont environnementaux et climatiques, au sein de la Direction des Risques ont amené à nommer **des correspondants dédiés par type de risque, sous la responsabilité des directions dédiées** (risque de crédit, risque opérationnel, risque de marché...). Ces derniers ont été régulièrement sensibilisés aux risques climatiques, lors d'interventions en plénière ou lors d'échanges bilatéraux.

À titre d'exemple, la Direction du Pilotage Transverse des Risques et la Direction du Risque de Crédit et de Contrepartie ont collaboré sur l'élaboration d'une feuille de route commune ayant pour finalité l'intégration des risques ESG au sein des activités du risque de crédit et de contrepartie. Entre autres, cette feuille de route permet de :

- ▶ partager la vision cible de l'intégration des risques ESG au sein du risque de crédit et contreparties ;
- ▶ fournir une vision globale des chantiers à mener dans ce cadre ;
- ▶ identifier les travaux à réaliser et déterminer les rôles et responsabilités associés.

Cette organisation répond à dessein au défi que représente le caractère matriciel des risques ESG.



**Un Comité de coordination des risques climatiques** est en place depuis 2020. Présidé par le Directeur des Risques du Crédit Mutuel Arkéa, il est composé des différents responsables de la Direction des Risques - en charge notamment de la gestion des

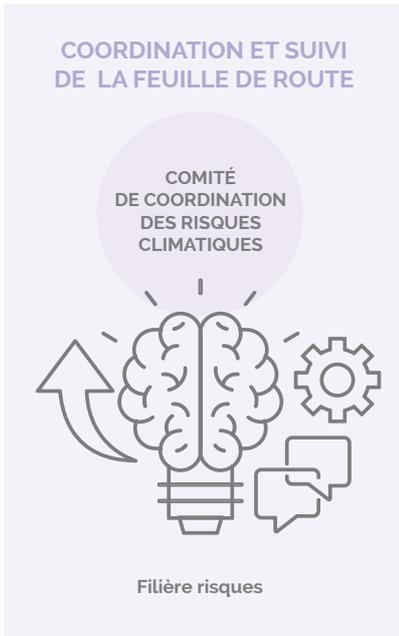
risques de crédit et contreparties, des risques opérationnels, des risques de marché, de la Direction du Pilotage Financier et de la Direction du Secrétariat Général et de la Communication Institutionnelle. Les principales missions de ce comité sont les suivantes :

- ▶ suivre les projets d'intégration des risques climatiques dans la filière Fonction de Gestion des Risques ;
  - ▶ rendre compte de la mise en œuvre de la stratégie en matière de risques climatiques, notamment pour arbitrer sur d'éventuels points de blocage identifiés lors de comités opérationnels ;
  - ▶ réaliser le suivi budgétaire du projet ;
  - ▶ informer et former ses membres sur certains points techniques, ou quantitatifs, afin de les accompagner vers une meilleure compréhension des enjeux et des décisions afférentes.
- Le Comité de coordination des risques climatiques s'est réuni 1 fois durant l'année 2023.

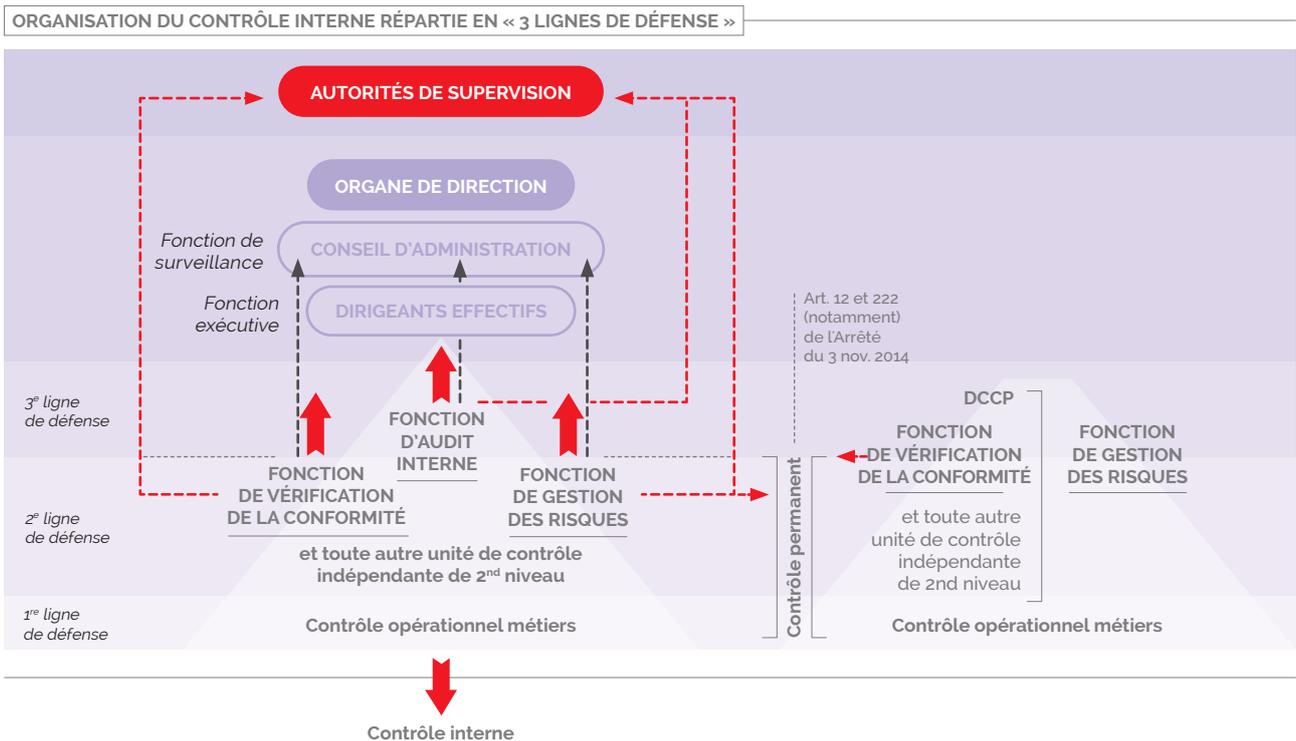
**Un comité de suivi du traitement des recommandations BCE** a également été mis en place au dernier trimestre 2023. Ce comité a été initié dans le cadre de la revue thématique de la BCE sur les plans d'actions et réalisations pour atteindre les attentes de son guide. Les principales missions de ce comité sont les suivantes :

- ▶ s'assurer du suivi des recommandations et valider la stratégie de réponse ;
- ▶ déterminer les priorités et les arbitrages ;
- ▶ mobiliser des task-forces pour la clôture de certaines recommandations ;
- ▶ valider les demandes de prorogation sur le périmètre Crédit Mutuel Arkéa.

Ce comité de suivi du traitement des recommandations BCE s'est tenu toutes les trois semaines depuis octobre 2023 et se poursuivra à cette fréquence jusqu'à la fin de la revue thématique de la BCE.



## LE CONTRÔLE INTERNE



**Le dispositif de contrôle interne** du Crédit Mutuel Arkéa est organisé dans chaque entité selon le modèle des "trois lignes de défense", conformément à la réglementation. Chacune de ces lignes de défense a mis en place, à son niveau, des actions relatives aux enjeux extra-financiers, dont climatiques.

► La **première ligne de défense** est constituée de l'ensemble des collaborateurs et du management opérationnel, dans l'ensemble des entités. Une grande partie des collaborateurs du groupe a été sensibilisée au risque climat.

► La **deuxième ligne de défense** est composée de la fonction gestion des risques (FGR), de la fonction de vérification de la conformité (FVC) et des unités indépendantes de contrôle permanent (UICP) constituées exclusivement des contrôleurs permanents du groupe.

• La **fonction de vérification de la conformité** (FVC) participe pleinement à l'intégration des risques ESG dans le pilotage et le suivi des activités du Crédit Mutuel Arkéa. À ce titre, les dispositifs cadre de conformité intègrent désormais les risques ESG dans leurs analyses.

• Le **département Contrôle Permanent** de la Direction Conformité et Contrôle Permanent a élaboré, en lien avec le département Finance durable de la Direction du Secrétariat Général et de la Communication Institutionnelle (DSGCI) et le service Risques ESG de la Direction des risques, un plan de contrôle dédié aux risques ESG. Des contrôles de ce plan ont été déployés en 2023. Les thématiques de contrôles sont enrichies sur l'année 2024 pour répondre à la réglementation.

► La **troisième ligne de défense** est assurée par la Direction de l'Inspection générale et du contrôle périodique (DIGCP), à laquelle est confiée la fonction d'audit interne. La DIGCP exerce son activité sur l'ensemble des structures du groupe conformément au dispositif cadre de contrôle périodique adopté et mis en œuvre au sein de ce dernier. Elle intervient au moyen de missions d'audit interne définies dans le cadre d'un plan pluriannuel de contrôle périodique.

Afin que le cycle d'audit soit fixé selon une approche proportionnée aux risques, ce plan comprend des interventions annuelles sur les principaux risques liés aux activités du groupe. Ces interventions sont définies dans le cadre d'un plan annuel de contrôle périodique élaboré sur la base d'une cartographie des risques propre à la DIGCP, intégrant les risques liés aux enjeux environnementaux, sociétaux et de gouvernance. Les auditeurs internes de la DIGCP sont régulièrement formés aux contrôles des risques ESG.



## Zoom sur UNE ORGANISATION DEDIEE DANS CERTAINES ENTITES

**Chaque entité du groupe s'appuie sur un responsable Finance durable qui se veut être le relai des orientations Finance durable du groupe au sein de son entité.**

Au-delà de cet interlocuteur, entités ou filiales ont parfois mis en place des organisations dédiées pour faciliter la circulation des informations, accompagner la montée en compétences et accélérer les transformations. C'est le cas notamment de la fédération du **Crédit Mutuel de Bretagne** qui compte plus de 3 100 collaborateurs et a choisi de constituer, en 2023, une communauté dédiée à la Finance durable. Ainsi, 103 collaborateurs sont identifiés pour relayer les sujets Finance durable et remonter les besoins exprimés en termes de formation, d'offre ou encore d'animation. Une initiative déclinée auprès des administrateurs référents Développement responsable avec la création de la fonction de coordinateur d'unité territoriale<sup>1</sup> dont la mission consiste à animer les référents de son territoire.

Autre entité, autre nom : la communauté e-Collectif s'est constituée au sein de **Suravenir Assurances** pour animer la RSE de l'entreprise. Cette organisation à la fois top down et bottom up permet une réelle transformation de l'organisation.

Au sein du **Pôle Entreprises et Institutionnels**, une réflexion a été menée en 2023 en matière de comitologie pour renforcer la coordination des actions Finance durable.

Cette nouvelle gouvernance est mise en œuvre début 2024.

1 - L'unité territoriale est composée d'un ensemble de caisses locales et d'un pôle professionnel et patrimoine, regroupés sur une zone géographique définie.

## UNE MONTEE EN COMPÉTENCES

Dès 2021, plus de 5000 collaborateurs du groupe ont suivi le module d'e-learning dédié aux enjeux climatiques pour un acteur financier afin de se sensibiliser à la thématique.

Initiés en 2021 également, les ateliers « **la Fresque du climat** » se poursuivent auprès des collaborateurs de différentes entités du groupe (Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Direct Bank, CFCAL, Suravenir, Arkéa Capital notamment). Basés sur l'intelligence collective, ils visent à sensibiliser les participants au climat et à faire comprendre les liens de causes à effets entre les différentes composantes du changement climatique.

**À fin 2023, ce sont près de 8700 collaborateurs qui ont été sensibilisés.**

En 2023, l'ensemble des collaborateurs du groupe a bénéficié d'un module de formation au numérique responsable, un des enjeux forts de la démarche CO<sub>2</sub>acteur menée par le groupe pour réduire son empreinte environnementale directe.

**2023 a également été marquée par plusieurs sensibilisations aux enjeux de la biodiversité.** À l'occasion de conférences organisées au siège du groupe sur la pause méridienne, accessible à distance en streaming et en replay, les collaborateurs ont pu participer à trois temps forts :

- ▶ en janvier, en écho à la COP15 : une conférence intitulée "Pourquoi le secteur financier est concerné par la biodiversité et que fait le Crédit Mutuel Arkéa ?" ;
- ▶ en mai, l'intervention d'un coordinateur scientifique de Pure Ocean, visant à mieux comprendre et préserver la biodiversité marine ;
- ▶ en novembre une conférence portée par le regard éclairé de deux membres du Comité de mission du Crédit Mutuel Arkéa, Thierry Burlot et Patrick Lescop, experts sur la problématique de l'eau douce en Bretagne.

En complément, en fonction des besoins identifiés, **des formations plus pointues sont régulièrement dispensées** auprès de la communauté des responsables Finance durable du groupe, de directions spécifiques ou encore au sein d'entités.

## DEUXIÈME ÉDITION D'UN SÉMINAIRE FINANCE DURABLE

En juin 2023, la deuxième édition d'un séminaire Finance durable a rassemblé plus de 130 participants mêlant des temps d'échanges et des tables rondes sur des thématiques au cœur du modèle d'affaires du groupe. Des intervenants internes, des membres du Comité de mission, un client entreprise ont ainsi partagé leurs convictions et leurs enseignements. Parmi les invités : la communauté des responsables Finance durable, les directeurs des pôles et des filiales du groupe, les collaborateurs du groupe œuvrant sur les thématiques ESG et quelques collaborateurs s'étant inscrits car souhaitant bénéficier d'une sensibilisation à ces sujets. Ce type d'événement a pu être décliné par certaines entités, notamment au sein du Pôle Entreprises et Institutionnels.

## Formations renforcées auprès des responsables Finance durable

En 2022, la formation s'est concentrée prioritairement sur les responsables Finance durable avec l'intervention de consultants experts notamment sur les thématiques de la trajectoire d'alignement, les interactions climat/agriculture, l'énergie ou encore la biodiversité. Ces formations ont permis de préparer les travaux structurants mis en œuvre en 2023.

Date	Participants	Thématique
2022	Responsables Finance durable	Définition de la trajectoire d'alignement du groupe Interventions d'experts - sensibilisation sur le climat et l'agriculture par Solagro, - intervention du bureau d'études économiques spécialisé dans le secteur de l'énergie, et ses interactions avec l'environnement Enerdata, - intervention du climatologue et sociologue, Stéphane La Branche, membre du GIEC
2022	Responsables Finance durable	Formation aux enjeux de la biodiversité par un cabinet expert

## Déploiement des formations aux publics clés

Progressivement, et particulièrement en 2023, les formations ont été déployées à davantage de publics et adaptées aux préoccupations des métiers exercés : financements, analyse crédits...

Date	Entité	Participants	Thématique
2023	Filière Fonction Gestion des Risques (FGR)	Correspondants risques ESG	Formation aux risques ESG et aux outils déployés pour identifier, mesurer, gérer et piloter ces risques
2023	Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Financo, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Crédit Bail	Chargés de clientèle entreprises des entités distributrices de crédit aux entreprises	Formation à l'outil interne de cotation risques ESG, GRETA
2023	Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa	Vendeurs	Formation au Questionnaire Objectifs (QO) Finance durable qui intègre des questions de durabilité dans le cadre du Conseil en Investissement Financier (CIF) auprès des clients du groupe
2023	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	Collaborateurs en charge des analyses crédits	Formation à l'analyse ESG Formation dédiée aux ENR et à leur financement
2023	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	Réseau commercial	Poursuite des formations ESG à l'attention des nouveaux recrutés et mise en place d'un réseau d'experts ESG régionaux en appui Formation dédiée aux ENR et à leur financement
2023	Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels	30 collaborateurs de la Direction du marché de l'immobilier	Fresque de la Construction, sensibilisation à l'impact de la construction et de l'aménagement sur le climat et l'environnement
2023	Arkéa Crédit Bail	Commerciaux	Formation dédiée au financement du photovoltaïque, de la méthanisation et du retrofit
2023	Arkéa Capital	Collaborateurs et Directoire	Formation aux enjeux ESG-climat, à la Finance durable et à la réglementation liée à la transition par un cabinet externe
2023	Arkea Investment Services	Collaborateurs	Formation sur les enjeux ESG : contexte réglementaire (SFDR, MIF...), Présentation des labels européens Politiques sectorielles en vigueur
2023	Suravenir	Collaborateurs	Série de trois webinaires vidéos "Parlons Projets" en lien avec le Plan Finance durable de Suravenir
2023	Suravenir Assurances	50 collaborateurs	Fresque de l'Entreprise Responsable dans le cadre d'une démarche d'accompagnement de la Stratégie climat
2023	Financo	Collaborateurs dont managers	Actions de sensibilisation et formations spécifiques aux Risques ESG
2022	Crédit Mutuel Arkéa (Finance durable, Direction des Risques), Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest	Collaborateurs en charge de sujets en lien avec les enjeux environnementaux.	Fresque de la biodiversité

## CERTIFICATION DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS FINANCE DURABLE

Au cours de l'année 2023, des collaborateurs du groupe exerçant sur les thématiques ESG au sein de la Direction de la Conformité et du Contrôle Permanent, de la Direction des Risques, de la Salle des marchés (vendeurs et structureurs), de la Direction juridique, du Département Finance durable se sont lancés dans un parcours de certification "Finance durable". Sur proposition du Haut Conseil Certificateur de Place (HCCP), l'Autorité des Marchés Financiers a lancé en 2021 un module de vérification des connaissances des professionnels portant sur la finance verte et responsable. À ce jour, plus de 80 collaborateurs du groupe ont validé la certification AMF Finance durable.



## LA VALORISATION DES PROGRÈS

Afin de mobiliser l'ensemble des collaborateurs pour une meilleure prise en compte des enjeux climatiques, **l'accord d'intéressement** (périmètre de l'Unité Économique et Sociale Arkade) intègre, depuis 2017, un critère de majoration de l'enveloppe lié à la baisse du bilan carbone groupe.

Le Crédit Mutuel Arkéa est devenu Entreprise à mission en 2022 et s'est fixé des objectifs en lien avec cette qualité. Des objectifs relatifs à la stratégie de durabilité du Crédit Mutuel Arkéa ont également été **intégrés aux critères de rémunération variable des mandataires sociaux et des principaux cadres du groupe** en 2023.

La rémunération variable est adossée aux réalisations financières et/ou extra-financières mesurées à partir des performances constatées ainsi qu'aux évaluations individuelles relatives à l'atteinte des objectifs fixés, intégrant le niveau de performance ou de surperformance atteint.

**La rémunération variable des mandataires sociaux non salariés**, validée par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa sur proposition du Comité des rémunérations, est liée en partie à des indicateurs relatifs à la durabilité, indicateurs ayant un poids de 20 %. Ces indicateurs sont relatifs au suivi des objectifs Entreprise à mission et du plan à

moyen terme, et à l'impact climat, dont la poursuite de la trajectoire de réduction de l'empreinte carbone.

S'agissant des principaux cadres du groupe, suite à la validation en Comité exécutif groupe, **un indicateur lié aux objectifs de la feuille de route Entreprise à mission a été intégré aux critères de rémunération variable** dont le poids pèse pour 15 %. Ces indicateurs, déclinaisons des objectifs de la feuille de route Entreprise à mission validée par le Comité à mission, sont adaptés aux collaborateurs en fonction de leur entité d'appartenance afin de définir des objectifs pertinents dont certains répondent aux obligations en termes de durabilité.

# #2 STRATÉGIE

Les changements climatiques ont des impacts au niveau de la planète, des États, des acteurs économiques et des citoyens. Comme toute entreprise, le groupe Crédit Mutuel Arkéa est donc concerné par les enjeux climatiques à l'échelle de sa stratégie et de ses opérations. La Stratégie climat du groupe a été adoptée par le Conseil d'administration en novembre 2020. L'intégration de toutes les dimensions du climat dans les activités du Crédit Mutuel Arkéa est une démarche d'amélioration continue. La diversité de ses métiers conduit à une prise en compte différenciée, mais coordonnée.

# LES RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES IDENTIFIÉS PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA SUR LES HORIZONS COURT, MOYEN ET LONG TERME

**L'**analyse des incidences du climat sur le modèle d'affaires du groupe Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur une démarche de **double matérialité**.

Afin de contribuer, à son échelle, à l'atteinte des objectifs de limitation du réchauffement climatique, il est nécessaire d'évaluer **l'incidence, sur le climat, des activités propres du groupe Crédit Mutuel Arkéa mais également de ses relations d'affaires** : ses clients, acteurs qu'il finance, fournisseurs...

Cette évaluation de la **matérialité d'impact** doit permettre de mieux comprendre les incidences négatives et positives pour mieux les piloter à long terme. Cela correspond notamment aux travaux menés dans le cadre de l'alignement 1,5°C des portefeuilles ou encore de mesure de la performance extra-financière des activités du groupe.



De plus, il convient d'identifier les **risques et les opportunités induits par les changements climatiques** pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa, ses clients et les acteurs qu'il accompagne financièrement, conformément à la Stratégie climat du groupe qui l'engage à "intégrer le climat comme facteur de performance et de risque dans la gestion des activités du groupe". Cette évaluation de la **matérialité financière** concerne :

- les opportunités identifiées sur le périmètre groupe et pour chacun de ses métiers, en lien avec les experts métiers.

👁️ *Pilier 2 • Stratégie • « L'impact des risques et opportunités climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière du Crédit Mutuel Arkéa » • p.41*

## MATÉRIALITÉ ENVIRONNEMENTALE (EN CO<sub>2</sub>)



- l'analyse des risques climatiques, qui fait l'objet d'un processus d'identification et d'évaluation intégré aux dispositifs de Gestion des Risques du groupe ;

👁️ *Pilier 3 • Gestion des risques • p.66*

## MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE (EN €)



## LA DESCRIPTION DES HORIZONS COURT, MOYEN ET LONG TERME



Afin d'identifier, évaluer, mesurer et gérer les risques ainsi que les opportunités induits par les changements climatiques pour le Crédit Mutuel Arkéa, ses clients et les acteurs qu'il accompagne financièrement, le Crédit Mutuel Arkéa a défini des horizons temporels (court, moyen et long) qui lui sont propres, adaptés au changement climatique et à ses caractéristiques :



**L'horizon court terme, inférieur à 3 ans**, correspond à l'horizon opérationnel, intégrant notamment les enjeux commerciaux ;



**L'horizon moyen terme, inférieur à 10 ans**, inclut la durée du plan moyen terme du Crédit Mutuel Arkéa et répond aux enjeux tactiques du groupe ;



**L'horizon long terme, défini comme supérieur à 10 ans**, correspond aux engagements stratégiques déclinés de la Raison d'être du groupe : le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé à accompagner, dans la durée, ses clients dans les transitions et notamment dans la transition climatique et la préservation du capital naturel.

Le Crédit Mutuel Arkéa a défini des horizons temporels adaptés au changement climatique et à ses caractéristiques

## LA MATÉRIALITÉ D'IMPACT

En tant qu'acteur financier, la grande majorité des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des activités du Crédit Mutuel Arkéa est liée à ses financements et investissements. Dans le cadre de sa Stratégie climat, le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé à adopter une trajectoire d'alignement bas carbone de ses financements à horizon 2030. Cet engagement a été conforté par l'adhésion à la Net Zero Banking Alliance (NZBA) en 2022. Cette alliance de banques,

inscrite dans l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP-FI), soutient la mise en œuvre de stratégies de décarbonation en fournissant un cadre et des lignes directrices cohérentes aux institutions financières, s'appuyant sur la science.

Après avoir mené plusieurs tests de méthodologies d'alignement bas carbone courant 2021, **le groupe a réalisé en 2022 des travaux pour estimer les émissions financées sur**

**le périmètre bancaire et évaluer les efforts de réduction à atteindre dans le cadre d'une trajectoire 1,5°C alignée avec l'Accord de Paris.** Ainsi, dans son [Rapport NZBA - Objectifs climatiques](#), le Crédit Mutuel Arkéa a publié en 2023 la mesure des émissions financées au 31/12/2022 sur le périmètre des financements bancaires<sup>2</sup> et des placements de trésorerie de la Salle des marchés.

**À NOTER :** les méthodologies construites et appliquées par le Crédit Mutuel Arkéa pour réaliser cette mesure sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Elles sont dépendantes notamment de l'accès aux données extra-financières, de la qualité des données, de l'évolution du périmètre couvert et des futurs scénarios climatiques disponibles. Le cas échéant, ces évolutions seront présentées à l'occasion de prochaines publications annuelles. Elles sont également susceptibles de faire évoluer les objectifs à 2030 présentés dans le [Rapport NZBA - Objectifs climatiques](#).

- **Mesure au 31/12/2022 des émissions financées sur le périmètre des investissements et financements des entreprises<sup>3</sup> sur les dix secteurs les plus carbon-intensifs<sup>4</sup>** (pour un total d'encours de 20,2 Mds €) : **6 769 742 tCO<sub>2</sub>e**.

Mesure réalisée en s'appuyant sur des proxys fournis par la base PCAF, en "asset based". Cette méthodologie sera évolutive dans le temps afin d'affiner la mesure

- **Mesure au 31/12/2022 des émissions financées au titre des financements de l'immobilier résidentiel pour les clients particuliers** (sur un périmètre<sup>5</sup> analysé de 30,9 Mds € d'encours) : **227 696 tCO<sub>2</sub>e**.

Mesure réalisée en combinant des données issues des DPE des biens financés, des données issues d'une base externe (Ademe) ainsi que des données statistiques.

- Dans le cadre de ses **pratiques internes**, le groupe Crédit Mutuel Arkéa mesure également ses émissions de Gaz à Effet de Serre : selon la méthodologie GHG Protocol, elles atteignent **39 661 tCO<sub>2</sub>e (scopes 1, 2 et 3)** dont 2 001 tCO<sub>2</sub>e sur les scopes 1 et 2 au 31/12/2023.



Ces éléments de mesure permettent de définir les actions prioritaires à mener pour contribuer à une réduction des impacts des activités à moyen-long terme, notamment par une sélectivité des financements au regard de leur intensité carbone.

2 - Financements du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, du Crédit Mutuel Arkéa, d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, d'Arkéa Crédit-Bail, de Fortuneo, de Financo, du CFCAL, d'Arkéa Banque Privée et investissements d'Arkéa Capital.

3 - Tels que reportés dans les FINREP

4 - Correspondants aux codes NACE suivants : A - Agriculture, sylviculture et pêche ; B - Industries extractives ; C - Industrie manufacturière ; D - Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné ; E - Production et distribution d'eau ; F - Construction ; G - Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles ; H - Transports et entreposage ; L - Activités immobilières ; I - Hébergement et restauration.

5 - 92 % du périmètre initialement analysé, qui concerne le Crédit Mutuel de Bretagne, le Crédit Mutuel du Sud Ouest, Fortuneo et Arkéa Banque Privée. Le périmètre final est partiel, du fait d'un manque de données disponibles, ne permettant pas de couvrir la totalité des encours.

## LA MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE

### Les principaux risques identifiés

#### Les définitions

Afin de détecter les risques climatiques auxquels le groupe est exposé, **les définitions de la Banque Centrale Européenne (BCE) ont été retenues.**

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement sont sources d'évolutions structurelles qui peuvent avoir une influence sur l'activité économique et, par répercussion, sur le système financier.



► **Le risque physique** fait référence aux effets financiers du changement climatique (notamment multiplication des événements climatiques extrêmes et modifications progressives du climat) et de la dégradation de l'environnement (comme la pollution de l'air, de l'eau et de la terre, le stress hydrique, la perte de biodiversité et la déforestation).



► **Le risque de transition** désigne la perte financière qu'un établissement peut encourir, directement ou indirectement, du fait du processus d'adaptation à une économie sobre en carbone et plus soutenable d'un point de vue environnemental.



► En plus des risques physiques et des risques de transition, **un risque de responsabilité** peut se matérialiser. Ce dernier correspond aux dommages et intérêts qu'une personne morale devrait payer si elle était jugée responsable du réchauffement climatique. Ce risque peut découler de recours juridiques. La responsabilité d'une personnalité morale peut être engagée en raison des dommages causés à des tiers suite à des événements climatiques ou encore en raison des engagements publics qu'elle a pris en matière de climat.



► **Le risque de réputation** correspond au fait que le public, les contreparties et/ou les investisseurs de l'établissement pourraient associer la banque à des effets négatifs sur l'environnement. Il pourrait se manifester par la difficulté d'attirer et de fidéliser les clients, les collaborateurs, les partenaires commerciaux et les investisseurs si une entreprise a la réputation de nuire à l'environnement.





## Risques physiques et risques de transition

### DÉFINITIONS ET EXEMPLES DE RISQUES PHYSIQUES

Type de risques	Définition	Exemples
<b>Aigu</b>	Les risques physiques aigus découlent d'événements extrêmes	Sécheresse Inondations Tempêtes
<b>Chronique</b>	Les risques physiques chroniques résultent de changements graduels	Hausse des températures Élévation du niveau de la mer Stress hydrique

Source : Guide de la BCE sur les risques liés au climat et à l'environnement, 2020.



### DÉFINITIONS ET EXEMPLES DE RISQUES DE TRANSITION

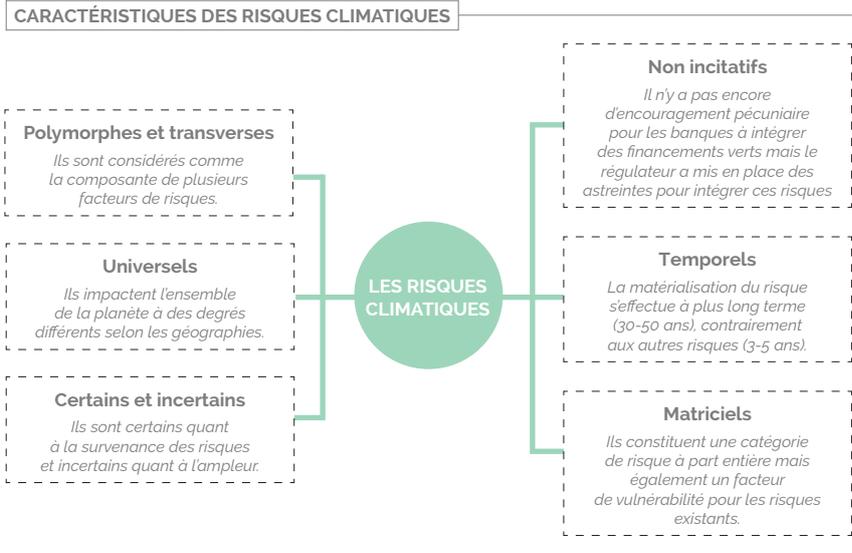
Type de risques	Définition	Exemples
<b>Réglementation</b>	Les risques climatiques font partie des risques émergents. Le cadre réglementaire est en constante évolution. Ainsi, le risque réglementaire peut se matérialiser par l'adoption relativement brutale de réglementations climatiques et environnementales, telles que des actions politiques qui tentent de limiter les contributions aux effets néfastes du changement climatique ou les actions politiques qui cherchent à promouvoir l'adaptation au changement climatique.	Hausse du prix du carbone Obligations de transparence Réglementation sur les produits et services
<b>Marchés</b>	Le risque de changement dans les préférences de marché contribue au risque de transition, il s'agit d'une sous-composante. En effet, les variations du sentiment et des préférences de marché ainsi que les mécanismes de l'offre et de la demande pourraient être impactés par la prise en compte des opportunités et risques liés au climat et à l'environnement, avec notamment l'émergence de nouveaux marchés orientés vers des investissements et financements verts.	Comportement des consommateurs Coût des matières premières Incertitudes sur les signaux de marché
<b>Technologie</b>	Le risque technologique contribue au risque de transition, il s'agit d'une sous-composante. En effet, les améliorations ou innovations technologiques nécessaires à la réussite de la transition vers un système économique à faible émission de carbone et à haut rendement énergétique ne sont pas encore déployées dans les organisations dépendantes aux énergies fortement carbonées et peu efficaces. Ces améliorations technologiques peuvent requérir des investissements massifs pour atteindre la neutralité carbone. D'autres technologies deviendront obsolètes et constitueront des actifs échoués.	Innovations bas-carbone Incertitude des investissements et de la R&D

Source : Guide de la BCE sur les risques liés au climat et à l'environnement, 2020.



## Les caractéristiques des risques climatiques

D'un point de vue financier, les risques environnementaux présentent un certain nombre de caractéristiques. Celles-ci doivent aider à comprendre et donc à gérer leur particularité. Selon la vision du Crédit Mutuel Arkéa, elles peuvent se résumer comme ci-contre.



Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2023.

## Les conséquences des risques climatiques sur l'économie et la finance

Le Crédit Mutuel Arkéa appréhende les risques physiques et les risques de transition selon l'approche en double matérialité.

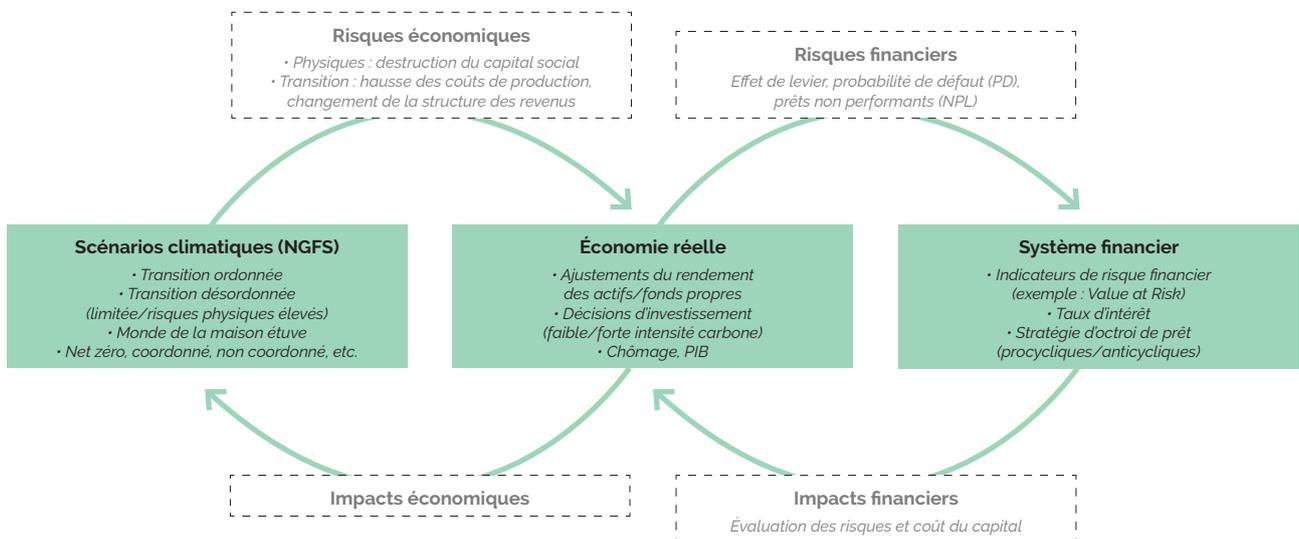
Les risques climatiques ont des impacts sur la performance des entreprises (rentabilité, coût du capital et décisions d'investissement dans des activités à forte ou faible intensité de carbone), et plus largement sur la performance économique. Les établissements

bancaires et financiers, qui sont exposés aux entreprises via des titres et des prêts, peuvent subir des ajustements de leurs risques financiers (probabilité de défaut, prêts non performants...).

L'évaluation des risques financiers par les banques modifiera l'accès au crédit et les décisions d'investissement des entreprises, en fonction de leurs performances énergétiques et de leurs expositions aux risques climatiques, avec pour conséquence une transformation de l'environnement économique.



## DOUBLE MATÉRIALITÉ DES RISQUES CLIMATIQUES DANS L'ÉCONOMIE ET LA FINANCE



Source : Gourdel et al., "The double materiality of climate physical and transition risks in the euro area".



### L'analyse de risque à l'échelle du Crédit Mutuel Arkéa

Les risques climatiques impactent les activités économiques, qui à leur tour, affectent le système financier de manière directe et indirecte. Par exemple, il peut y avoir un impact direct sur les actifs immobiliers et un impact indirect via l'octroi de crédit ou les activités soutenues quand ces contreparties sont elles-mêmes sujettes aux risques climatiques.

À cet effet, **les risques climatiques peuvent avoir des impacts sur d'autres catégories de risques au sein d'un établissement bancaire**, comme les risques de crédit, opérationnels et de marché, ou encore le risque de liquidité. L'illustration ci-dessous présente une vision synthétique des facteurs de transmission des risques climatiques aux risques dits primaires ou encore au risque de réputation.

CANAUX DE TRANSMISSION DES PRINCIPAUX RISQUES CLIMATIQUES AUX AUTRES RISQUES

EXEMPLES DE CONSÉQUENCES	RISQUE OPÉRATIONNEL	RISQUE DE MARCHÉ	RISQUE DE CRÉDIT	RISQUE DE LIQUIDITÉ	RISQUE DE RÉPUTATION
 <b>RISQUES PHYSIQUES</b> <i>Inaccessibilité / dommages aux actifs</i> <i>Baisse de la performance des actifs</i> <i>Baisse de la valeur de l'immobilier</i> <i>Baisse de la richesse des ménages</i>	✓				
		✓	✓		
		✓	✓	✓	
				✓	
 <b>RISQUES DE TRANSITION</b> <i>Hausse des coûts juridiques</i> <i>Coût accru de la mise en conformité</i> <i>Baisse de la rentabilité des entreprises</i>	✓		✓	✓	
			✓		
			✓		

Par exemple, la survenance d'une inondation peut entraîner un dommage aux serveurs informatiques et peut avoir pour conséquences, en risques opérationnels, la mise en péril de la continuité de l'activité ainsi que des coûts de remise en état. Autre exemple, la banque peut être jugée responsable des

conséquences induites par le changement climatique entraînant un risque de responsabilité qui peut se matérialiser par des sanctions, amendes et donc par un risque juridique et de réputation.

Le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur une matrice de matérialité des risques climatiques afin

d'appréhender l'impact potentiel des risques climatiques sur les autres catégories de risques prudentiels du conglomérat. L'étude de la significativité des risques climatiques se fait à la lumière de l'appétence aux risques du Crédit Mutuel Arkéa et de la relativité face aux autres catégories de risque de la cartographie des risques.

Dans l'objectif d'appréhender l'impact potentiel des risques climatiques sur l'ensemble des risques bancaires « classiques », **le Crédit Mutuel Arkéa a élaboré une matrice de matérialité des risques climatiques.** Cette matrice vise à proposer un processus adéquat de détection et de mesure pour évaluer le caractère significatif des risques liés au climat et à l'environnement qui pèsent sur son activité à différents horizons temporels (court, moyen et long terme).

La matrice de matérialité des risques climatiques distingue, de façon indépendante :

► **l'impact des risques physiques sur l'ensemble des risques bancaires « classiques », selon le scénario SSP5-8.5 du GIEC.**

La temporalité des risques physiques et du risque de transition est différente dans ce scénario.

Il s'agit du scénario le plus pessimiste du GIEC. Dans ce scénario, les niveaux actuels d'émissions de Gaz à Effet de Serre sont quasiment doublés d'ici à 2050. L'économie mondiale croît rapidement mais cette croissance est alimentée par l'exploitation des combustibles fossiles et des modes

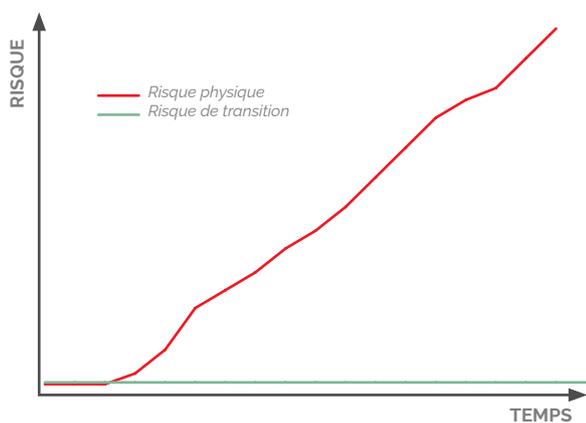
de vie très gourmands en énergie. L'adoption de politiques climatiques est absente.

► **l'impact des risques de transition sur l'ensemble des risques bancaires « classiques », selon le scénario de transition ordonnée du NGFS.**

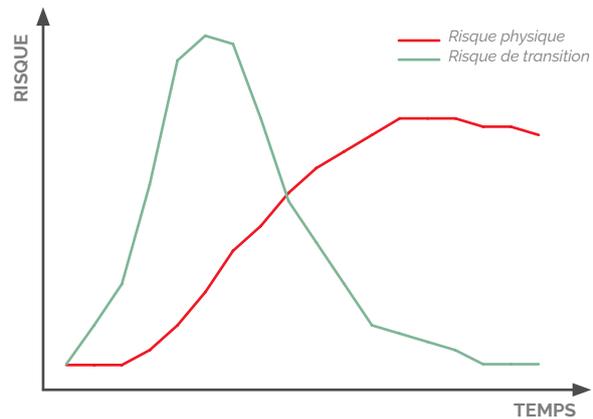
La temporalité des risques physiques et du risque de transition est différente dans ce scénario.

Il s'agit du scénario supposant une réduction immédiate des émissions de Gaz à Effet de Serre de façon mesurée afin d'atteindre les objectifs climatiques clairs et prédéfinis grâce à l'introduction de politiques climatiques ambitieuses.

TEMPORALITÉ DES RISQUES CLIMATIQUES SELON LE SCÉNARIO SSP5-8.5 DU GIEC



TEMPORALITÉ DES RISQUES CLIMATIQUES SELON LE SCÉNARIO DE TRANSITION ORDONNÉE DU NGFS



Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2022.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ DES RISQUES CLIMATIQUES CONSOLIDÉE DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Catégorie de risques / Horizon	Risque physique			Risque de transition		
	Court terme < 3 ans ⌚	Moyen terme 3-10 ans ⌚⌚	Long terme > 10 ans ⌚⌚⌚	Court terme < 3 ans ⌚	Moyen terme 3-10 ans ⌚⌚	Long terme > 10 ans ⌚⌚⌚
Risques de crédit	+	++	+++	+	+++	++
Risques opérationnels	+	++	+++	+	++	++
Risques de marché	+	++	++	+	++	++
Risques de taux	+	+	+	+	+	+
Risques de liquidité	+	+	+	+	+	+
Risques d'assurance de conglomérat	++	++	++	+	++	++
Risques action et participation	+	+	+	+	+	+
Risques stratégique et d'activité	+	+	++	++	+++	+++

Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2023.



### Les risques physiques

Selon les analyses du Crédit Mutuel Arkéa et sur la base prospective du scénario SSP5-8.5 du GIEC, l'accentuation du risque physique dans le temps, du fait de la fréquence et de la sévérité des événements aigus et chroniques, pourra avoir des conséquences en termes de crédit :

- les défauts de paiement seraient plus nombreux car la production et la productivité seraient moindres ;
- les valorisations des garanties situées en zones à risque (approche géographique) seraient en baisse.

D'un point de vue géographique, le portefeuille crédit du Crédit Mutuel Arkéa est très fortement concentré sur la France dont le risque est relativement faible, toutefois ce propos est à nuancer du fait de l'exposition à l'axe atlantique. D'un point de vue sectoriel, parmi les secteurs fortement sensibles au risque physique, le portefeuille crédit du Crédit Mutuel Arkéa est davantage exposé sur l'agriculture et l'immobilier. Le reliquat des principales concentrations concerne des secteurs faiblement ou moyennement exposés au risque physique.

Ces éléments peuvent entraîner indirectement une dégradation progressive de la qualité du portefeuille de crédit.

Le Crédit Mutuel Arkéa considère également que le risque physique

pourra se matérialiser de manière directe sur ses actifs matériels et aurait ainsi des conséquences sur les risques opérationnels.

### Les risques de transition

L'accentuation du risque de transition d'ici 2030, conformément au scénario de transition ordonnée du NGFS, qui correspond à la stratégie d'alignement bas carbone et à l'horizon moyen terme de la matrice de matérialité, résulte des activités non compatibles bas carbone et/ou d'investissement de mise à niveau environnementale trop élevée. Ces éléments entraîneraient, à leur tour, des conséquences en termes de crédit du fait des défaillances d'entreprises importantes. Après 2030, le marché étant épuré des entreprises non compatibles bas carbone, le risque de crédit serait moindre.

D'un point de vue géographique, le portefeuille crédit du Crédit Mutuel

Arkéa est concentré sur la France dont le risque est relativement fort. D'un point de vue sectoriel, le portefeuille crédit du Crédit Mutuel Arkéa est davantage exposé sur l'agriculture et l'immobilier dont le risque est moyen.

Ces éléments entraîneraient une dégradation progressive de la qualité du portefeuille de crédit.

Le Crédit Mutuel Arkéa considère également que le risque de transition, du fait de l'adoption d'une Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) et de l'accroissement des normes et réglementations en faveur de la transition (exemple : taxe carbone), pourrait avoir des conséquences sur les principales activités du groupe (exemple : investissements et stranded assets pour la gestion d'actifs et les activités d'assurance ou l'augmentation des défaillances pour les activités bancaires) l'amenant à adapter progressivement sa stratégie et son modèle d'affaires.

## LES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES

Le Département Finance durable a mené un travail d'identification des opportunités liées au climat pour les principaux métiers du groupe, par horizon de temps, en s'appuyant sur les experts métiers. La vision synthétique de ces principales opportunités est présentée ci-dessous.

### PRINCIPALES OPPORTUNITÉS IDENTIFIÉES

⌚ Court terme (< 3 ans)    ⌚⌚ Moyen terme (3-10 ans)    ⌚⌚⌚ Long terme (> 10 ans)

Contexte	Métiers concernés	Opportunités pour le groupe	Périmètre d'activité concerné	Horizons de temps
<b>Besoin d'accompagnement des parties prenantes dans leur transition environnementale et face aux enjeux d'adaptation au réchauffement climatique</b>	Banque de détail et banque des entreprises et institutionnels Crédits à la consommation	Accompagner les clients (particuliers, entreprises, institutionnels) par de la sensibilisation et du conseil Développer de nouvelles solutions/ nouveaux produits de financement Accroître les financements en faveur de la transition énergétique des clients et prospects Accélérer la montée en compétences des collaborateurs afin qu'ils conseillent et soutiennent les clients au-delà de la solution financière (aides à la rénovation, droits...) Renforcer les interactions et partenariats avec les parties prenantes au cœur des écosystèmes (collectivités locales...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Crédit Mutuel de Bretagne</li> <li>Crédit Mutuel du Sud-Ouest</li> <li>Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels</li> <li>Arkéa Crédit Bail</li> <li>Financo</li> <li>CFCAL</li> </ul>	<p>⌚</p> <p>-</p> <p>⌚⌚</p>
	Assurance-vie / gestion d'actifs Capital investissement	Accompagner les parties prenantes dans leur transition en s'engageant activement auprès des participations et des émetteurs	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suravenir</li> <li>Arkéa Investment Services</li> <li>Arkéa Capital</li> </ul>	<p>⌚</p> <p>-</p> <p>⌚⌚</p>
<b>Intérêt accru des clients pour les produits financiers en lien avec la transition</b>	Banque de détail Banque en ligne Assurance-vie / gestion d'actifs Activités de Salle des marchés	Augmenter la collecte sur des produits d'épargne qui promeuvent la transition climatique et environnementale Développer des produits d'épargne thématiques en adéquation avec les attentes d'une clientèle exigeante	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe (Suravenir, Crédit Mutuel de Bretagne, Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Investment Services, Arkéa Direct Bank, Crédit Mutuel Arkéa)</li> </ul>	<p>⌚</p> <p>-</p> <p>⌚⌚</p>
	Assurances non-vie	Se positionner comme un acteur innovant par des réflexions sur l'optimisation de l'ensemble de la chaîne de valeur des contrats d'assurances non-vie des particuliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suravenir Assurances</li> <li>Crédit Mutuel de Bretagne</li> <li>Crédit Mutuel du Sud-Ouest</li> </ul>	<p>⌚⌚</p>
<b>Intérêt grandissant des investisseurs institutionnels pour les investissements durables</b>	Salle des marchés	Asseoir notre positionnement sur le marché des Green Bonds et répondre ainsi aux attentes d'investisseurs institutionnels Assurer le refinancement du groupe par l'émission d'obligations vertes et sociales	<ul style="list-style-type: none"> <li>Crédit Mutuel Arkéa</li> </ul>	<p>⌚</p>
<b>Développement d'entreprises innovantes et de projets verts sur le marché à la recherche de financements</b>	Salle des marchés Assurance-vie	Accroître la part verte des investissements réalisés dans le cadre des placements de trésorerie et dans le cadre des investissements des fonds en euros	<ul style="list-style-type: none"> <li>Crédit Mutuel Arkéa</li> <li>Suravenir</li> </ul>	<p>⌚</p>

Ces opportunités seront régulièrement réévaluées, afin de prendre en compte le contexte externe dans lequel évolue le groupe ainsi que l'évolution de ses différents métiers.

# L'IMPACT DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS CLIMATIQUES SUR LES ACTIVITÉS, LA STRATÉGIE ET LA PLANIFICATION FINANCIÈRE DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

## L'IMPACT SUR LE PÉRIMÈTRE GROUPE

### L'impact sur le modèle d'affaires du groupe

Les risques et opportunités liés à l'enjeu climatique, décrits précédemment, ont d'ores et déjà induit des évolutions stratégiques et font évoluer, au quotidien, la manière d'exercer les activités du Crédit Mutuel Arkéa, par :

- la prise d'engagements publics en faveur d'une finance plus durable et la contribution aux travaux de Place ;
- la définition d'engagements dédiés à l'enjeu climatique par l'adoption d'une Stratégie climat propre au groupe ;
- le développement de nouvelles solutions pour accompagner

les parties prenantes dans leur transition vers un monde bas carbone et résilient ;

- la mise en œuvre d'actions de remédiation face aux risques ;
- la définition d'une appétence et l'intégration d'indicateurs d'encadrement des risques climatiques.

Le pilotage et l'analyse des impacts, risques ainsi que des opportunités climatiques permettent au Crédit Mutuel Arkéa d'adapter sa stratégie et de renforcer avantageusement son positionnement commercial, permettant ainsi une transformation positive.

À titre d'exemple, les différents engagements pris par le Crédit Mutuel Arkéa au travers des politiques sectorielles et de la Net Zero Banking Alliance impactent le modèle d'affaires du groupe par la réorientation de certains flux financiers (sortie du charbon d'ici 2027, sortie des énergies fossiles non conventionnelles d'ici 2030, respect d'une intensité carbone maximale pour certains secteurs dans le cadre des objectifs à 2030).



### Les engagements et la participation à des initiatives de Place en faveur d'une économie plus durable

Le Crédit Mutuel Arkéa contribue au développement et à la standardisation des pratiques de Place en faveur de la prise en compte des enjeux de durabilité, dont climatiques, par le secteur financier.

Il est important de préciser que les objectifs retenus par le Crédit Mutuel Arkéa sur le terrain du climat n'épuisent pas le champ de toutes les thématiques environnementales dont il reconnaît l'importance (respect de la biodiversité, protection des océans... cf. encart dédié à la biodiversité). Ces thématiques sont elles-mêmes dépendantes des enjeux sociétaux sur lesquels le Crédit Mutuel Arkéa entend être un acteur engagé.

Depuis 2020, le groupe a ainsi rejoint plusieurs initiatives reconnues, réaffirmant ainsi son engagement, déjà formulé dans sa Raison d'être, à orienter son modèle d'affaires vers une meilleure prise en compte des enjeux de durabilité.

C'est également, pour le Crédit Mutuel Arkéa et les différents acteurs financiers engagés, une opportunité de partage des meilleures pratiques en termes de méthodologie et de reporting. De plus, par son adhésion à ces initiatives, le Crédit Mutuel Arkéa encourage l'ensemble des entreprises à une plus grande transparence quant aux actions menées pour lutter contre le réchauffement climatique et à une adaptation de leur modèle d'affaires.



## LES ENGAGEMENTS ET INITIATIVES DE PLACE REJOINTS PAR **LE CRÉDIT MUTUEL ARKEA**

### **PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES**



Depuis 2015, le Crédit Mutuel Arkéa est engagé auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

### **CDP (EX-CARBON DISCLOSURE PROJECT) ET TASKFORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES (TCFD)**



En 2023, le Crédit Mutuel Arkéa a répondu au questionnaire du CDP (ex. Carbon Disclosure Project) dans une démarche de transparence, d'amélioration continue et d'influence. CDP a attribué la notation B au Crédit Mutuel Arkéa, en progression de deux crans (C et B-). En tant que signataire du CDP, le Crédit Mutuel Arkéa a également pris part à la quatrième édition de la Science-Based Targets Campaign<sup>6</sup>, via laquelle les institutions financières demandent aux entreprises à fort impact climatique de définir des objectifs de réduction d'émissions, basés sur la science.

### **FAIR**



Le Crédit Mutuel Arkéa est adhérent à l'association FAIR, née en 2021 de la fusion entre Finansol, acteur historique de la finance solidaire, et l'iiLab, laboratoire d'innovation sur l'impact. Fédérateur des acteurs de la finance à impact social en France et pôle d'expertise français dans ce domaine à l'international, FAIR réunit plus de 120 acteurs engagés. FAIR gère le label Finansol qui distingue les produits d'épargne solidaire

### **PRINCIPLES FOR RESPONSIBLE BANKING (PRB) ET NET ZERO BANKING ALLIANCE (NZBA)**



Le Crédit Mutuel Arkéa est devenu signataire des Principles for Responsible Banking (PRB) en 2021. Les PRB constituent un cadre international, établi par les Nations Unies, qui vise un alignement de la stratégie des acteurs signataires avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et l'Accord de Paris sur le climat.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'engage ainsi à :

- analyser l'impact actuel de ses activités sur la société ;
- fixer des objectifs de progrès et définir à cet effet les leviers d'amélioration à activer ;
- publier ses résultats sous forme de rapport annuel.

Le Crédit Mutuel Arkéa a rejoint l'alliance Net Zero Banking Alliance en 2022. Il s'agit d'un programme lancé en avril 2021 dans le cadre de l'Initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI). Le groupe s'engage ainsi à aligner ses investissements et portefeuilles sur l'objectif zéro émission nette d'ici 2050 et à fixer un objectif intermédiaire pour 2030 ou plus tôt, en utilisant les lignes directrices de l'alliance. La Net Zero Banking Alliance entend accélérer la mise en œuvre des stratégies de décarbonation tout en fournissant un cadre international pour la transition écologique du secteur financier.

### **FINANCE FOR BIODIVERSITY PLEDGE**



Le Crédit Mutuel Arkéa a rejoint l'initiative Finance For Biodiversity Pledge en 2021 dans le but de renforcer la prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans ses métiers. Finance For Biodiversity Pledge invite ses membres à échanger et collaborer autour des différentes méthodologies d'évaluation, des mesures et cibles liées à la thématique de la biodiversité, ainsi qu'au développement de solutions de financement à impact positif. En devenant signataire, le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé publiquement à contribuer à la protection de la biodiversité et des écosystèmes.

### **INSTITUT DE LA FINANCE DURABLE**



Finance For Tomorrow est devenu début 2023 l'Institut de la Finance Durable, une initiative de Paris Europlace qui vise à réorienter les flux financiers vers une économie bas carbone et inclusive. L'Institut de la Finance Durable réunit l'ensemble des acteurs, qu'ils soient privés, publics et institutionnels, désireux de s'engager pour une finance qui mise sur un avenir durable et conjugué investissement de long terme et prise en compte des défis environnementaux et sociaux. L'adhésion du Crédit Mutuel Arkéa en 2021 lui permet de participer à des commissions et des groupes de travail sur les sujets d'enjeux majeurs pour la place financière, autour notamment de l'impact, la transition juste, la biodiversité ou encore les évolutions réglementaires en matière de finance durable.

6 - <https://www.cdp.net/en/investor/engage-with-companies/cdp-science-based-targets-campaign>



LES ENGAGEMENTS ET INITIATIVES DE PLACE REJOINTS PAR  
**LES FILIALES**



Principles for Responsible Investment



CDP – ex Carbon Disclosure Project  
Principles for Responsible Investment  
Finance for Biodiversity Pledge



Adhésion à l'association FAIR



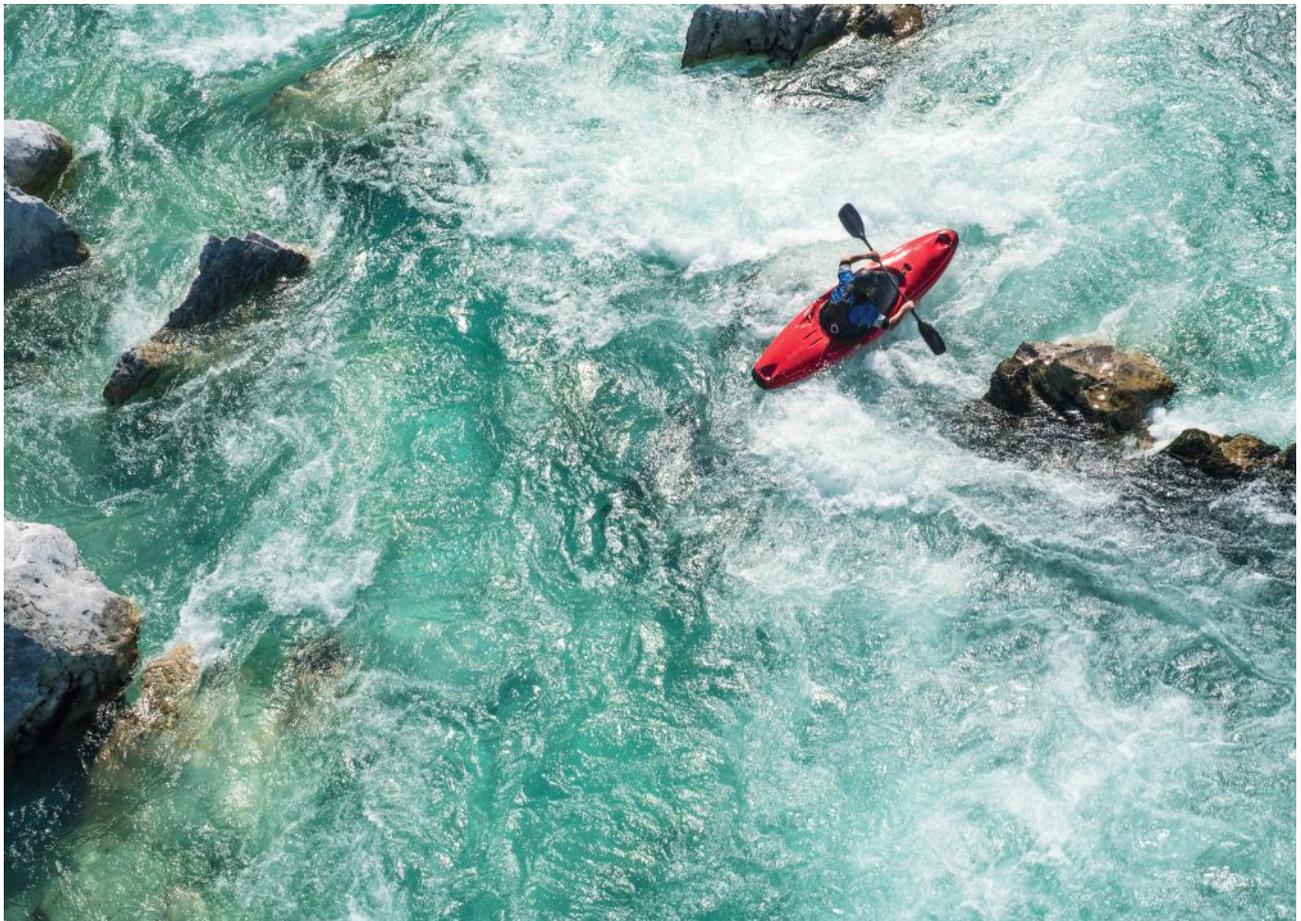
Manifeste de l'Initiative Climat International (2019)  
Principles for Responsible Investment  
Charte Parité France Invest  
Charte Partage de la valeur de France Invest



Principles for Responsible Investment  
CDP – ex Carbon Disclosure Project  
Signature de l'Appel de Paris  
Signature du "Global Investor Statement on Climate Change" de l'UNEPIFI  
Climate Action 100+  
Finance for Biodiversity Pledge



Principles for Responsible Investment



## La Stratégie climat

En complément de la participation à ces initiatives de Place, le Crédit Mutuel Arkéa a défini une Stratégie climat 2020-2024 qui lui est propre. Les opportunités associées à la lutte contre le réchauffement climatique et à l'adaptation sont au cœur de sa feuille de route, tout comme la gestion des risques climatiques. Des engagements ont été formalisés. Ils constituent des opportunités de développement sur l'ensemble du périmètre du groupe, pour les différents métiers, ainsi que pour les parties prenantes à court, moyen et long termes.

### L'accompagnement financier et extra-financier des clients et des territoires dans la mise en œuvre de leurs projets

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa s'engage à sensibiliser ses clients et parties prenantes, voire à les former, aux risques et aux opportunités liés à l'atténuation et à l'adaptation au réchauffement climatique.

À travers ses différents réseaux distributeurs, le Crédit Mutuel Arkéa se positionne comme un partenaire financier de proximité. Son ancrage territorial lui confère un rôle essentiel en termes d'accompagnement de ses clients et sociétaires, particuliers et professionnels, dans leurs projets de transition environnementale, via la banque de détail (fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest) et les financements à destination des entreprises et des institutionnels (Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et Arkéa Crédit Bail).

 *Pilier 2 • Stratégie « L'impact au niveau métier », p.49*

Le groupe renforce également son accompagnement auprès des entreprises qui développent des solutions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique, et ce, à travers ses métiers de banque et de capital-investissement spécifiquement.

Plusieurs filiales du groupe ont décliné leur propre Stratégie climat, en cohérence avec celle du groupe et en adéquation avec leur métier :

- En 2021, **Suravenir** a formalisé sa Stratégie climat, conformément au cadre fourni par la TCFD. Elle s'inscrit dans son plan stratégique « Ambition Suravenir 2024 » et illustre l'objectif de repenser l'assurance-vie pour une finance durable, au travers d'axes stratégiques centrés sur la force du collaboratif et sur une offre qui répond aux grands enjeux sociétaux. En tant qu'investisseur institutionnel, Suravenir intègre notamment le climat comme enjeu dans la sélection des unités de compte externes et le suivi des sociétés de gestion partenaires, influençant ainsi l'évolution des pratiques du secteur.
- En 2022, **Suravenir Assurances** a défini sa Stratégie climat qui formalise ses objectifs en matière de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre tant sur son périmètre d'action directe que sur celui de ses parties prenantes et investissements financiers.  
 *Pilier 2 • Stratégie « L'impact sur l'assurance de biens et de personnes », p.60*
- En 2022 également, **Arkéa Capital** a formalisé sa Stratégie climat Trajectoire 2024<sup>7</sup> et démarré les travaux sur sa stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris. En 2023, l'entité a également défini sa stratégie biodiversité à horizon 2030.
- En 2022, **Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels (ABEI)** a formalisé une stratégie climat 2022/2024 afin d'exprimer sa contribution à la stratégie climat du groupe et ses propres objectifs en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Son exécution s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique "Pôle Entreprises & Institutionnels (PEI) 2024". L'impact de l'enjeu climatique sur l'évolution de son modèle d'affaires de services bancaires, ses différents marchés et ses parties prenantes, se manifeste concrètement.

### Le suivi et l'engagement auprès des secteurs les plus émissifs

Face aux risques et opportunités liés au climat, le groupe et ses filiales s'engagent, via l'adoption de politiques sectorielles, à faire évoluer leurs pratiques vis-à-vis des secteurs les plus émissifs.

#### > Politique sectorielle Charbon<sup>8</sup>

Face à l'urgence climatique, certains secteurs d'activité doivent évoluer profondément et prioritairement évoluer car leur modèle, fortement émissif en Gaz à Effet de Serre, n'est pas compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris. C'est le cas de l'industrie du charbon qui représente une part importante

des émissions de CO<sub>2</sub> issues de la combustion d'énergies fossiles. Dans ce contexte, une politique d'encadrement des financements et investissements aux activités exposées au charbon a été mise en place en 2019 à l'échelle du groupe. Début 2021, le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé à une sortie totale du charbon thermique d'ici fin 2027.

La politique charbon du groupe est déclinée à l'identique pour l'ensemble des métiers, y compris sur le périmètre de la gestion d'actifs (Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion), qui s'engage dans une sortie du secteur d'ici fin 2027, à l'exception de produits pour lesquels les spécificités nécessitent une démarche différenciée<sup>9</sup>.

7 - <https://www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/Rapport%20Climat%20Ark%C3%A9a%20Capital%20VF.pdf>

8 - [www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-12/politique\\_charbon\\_2022\\_web.pdf](https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2022-12/politique_charbon_2022_web.pdf)

9 - tels que les fonds à formules, fonds indiciels, fonds structurés, fonds de fonds en gestion d'actifs ainsi que les fonds ou mandats dédiés pour lesquels les contraintes sont imposées par les clients.

### > Politique sectorielle Pétrole et Gaz<sup>10</sup>

La production et l'exploitation d'énergies fossiles ont de forts impacts, attestés scientifiquement, sur le réchauffement climatique et la perte de biodiversité. Ainsi, et dans le prolongement de sa position sur le charbon, le Crédit Mutuel Arkéa a formalisé une politique d'encadrement des financements et investissements aux activités exposées au pétrole et au gaz.

Dans le cadre de cette politique, adoptée en 2021 et révisée chaque année, le périmètre des activités concernées au sein du groupe Crédit Mutuel Arkéa est le suivant :

- activités de financement réalisées par le Crédit Mutuel de Bretagne, le Crédit Mutuel du Sud-Ouest, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et Arkéa Crédit Bail ;
- activités de capital-investissement gérées par Arkéa Capital ;
- investissements réalisés par Suravenir, dans le cadre de la gestion des fonds en euros, et Suravenir Assurances ;
- placements de trésorerie de la Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa ;
- investissements pour compte propre de Keytrade ;

- les nouveaux investissements réalisés dans des fonds par le Crédit Mutuel Arkéa et Arkéa Capital font l'objet de clauses d'exclusions relatives au pétrole et au gaz.

À l'exception des encours indirects dont le ratio d'emprise de Suravenir est inférieur à 50 %. Ces exceptions ont vocation à être revues chaque année.

Le Crédit Mutuel Arkéa s'interdit :

- ▶ s'agissant des entreprises
- les financements et investissements aux acteurs dont les Énergies Fossiles Non Conventionnelles représentent plus de 5 % de la production annuelle d'énergies fossiles ;
- les financements et investissements aux acteurs qui développent leurs capacités de production existantes en énergies fossiles conventionnelles ou en Énergies Fossiles Non Conventionnelles ;
- les financements et investissements aux acteurs qui ont une activité d'exploration liée à des nouveaux projets en énergies fossiles conventionnelles ou en Énergies Fossiles Non Conventionnelles ;
- les financements et investissements aux acteurs du MIDSTREAM qui développent des pipelines ou qui développent les capacités des terminaux GNL ;

- les financements et investissements aux acteurs du secteur pétrole et gaz impliqués dans des controverses liées à des conflits violents, la destruction de l'environnement, l'atteinte aux droits humains des communautés locales et/ou faisant l'objet d'actions en justice<sup>11</sup>.

Le Crédit Mutuel Arkéa cible les acteurs référencés dans la GO-GEL d'URGEGWALD (upstream et midstream) ou les acteurs dont le code NACE est :

- 06.10 - extraction de pétrole brut,
- 06.20 - extraction de gaz naturel,
- 09.10 - activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures,
- 19.20 - raffinage de pétrole,
- 35.21- production de combustibles gazeux.

▶ s'agissant des projets, tout financement et/ou investissement dans un projet dédié aux énergies fossiles :

- projets UPSTREAM : nouveau projet de forage ou d'exploration de pétrole ou de gaz naturel ; nouvelle plateforme pétrolière ou gazière, ou extension de plateforme pétrolière ou gazière existante ;
- projets MIDSTREAM : infrastructures de transport (nouvel oléoduc ou gazoduc, ou extension d'oléoduc ou gazoduc existant) ; infrastructures de stockage ou de transformation (nouveau terminal de stockage et liquéfaction de gaz naturel ou extension de terminal de stockage et liquéfaction de gaz naturel existant, nouvelle raffinerie ou extension de raffinerie existante).

À fin 2030, sur ce même périmètre, le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé à une sortie des acteurs engagés sur les Énergies Fossiles Non Conventionnelles ainsi qu'à une sortie des développeurs dans le conventionnel et le non conventionnel.

👁️ Les expositions relatives

à ces deux politiques sont présentées au Pilier 4 • « Indicateurs et objectifs », p.88



10 - [https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2023-12/politique-petrole-gaz-credit-mutuel-arkea\\_finance-durable\\_csr\\_2023.pdf](https://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2023-12/politique-petrole-gaz-credit-mutuel-arkea_finance-durable_csr_2023.pdf)

11 - controverses identifiées par la "Global Oil & Gas Exit List" d'Urgewald et décrites sur le site <https://gogel.org/reputational-risk-projects>



Les luttes contre le dérèglement climatique et contre l'effondrement de la biodiversité sont à mener de concert

### La recherche de l'impact positif des financements et investissements

---

Le Crédit Mutuel Arkéa souhaite accroître son impact environnemental positif pour contribuer à la transition bas carbone. Pour ce faire, il s'est engagé, en particulier, à :

- ▶ déployer la mesure de la part des activités vertes et à la faire progresser, dans le cadre de ses métiers d'investissements et de financements ;
- ▶ mobiliser l'épargne en faveur de la transition énergétique et écologique, par le développement de produits verts et innovants.



## Zoom sur LA BIODIVERSITÉ

**Les luttes contre le dérèglement climatique et contre l'effondrement de la biodiversité sont à mener de concert,** puisque ces deux enjeux sont étroitement liés et s'influencent mutuellement.

C'est pourquoi **le groupe Crédit Mutuel Arkéa intègre les enjeux de biodiversité dans sa stratégie Finance durable.** Des actions concrètes sont menées au sein de ses différentes entités pour initier **une évaluation à la fois des impacts de ses portefeuilles sur la biodiversité et de leur dépendance** et pour **orienter les flux financiers vers des projets en faveur de la nature.** Cette stratégie s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, eu égard à la complexité et l'interdépendance des enjeux. À l'instar du climat, le pré-requis consiste en **la montée en compétences de l'ensemble des parties prenantes** afin de mieux appréhender les interactions entre l'économie et la nature.

Le Crédit Mutuel Arkéa publie [un rapport "Biodiversité et capital naturel"](#), disponible sur le site institutionnel du Crédit Mutuel Arkéa.



## L'impact sur le fonctionnement interne

La réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre du groupe Crédit Mutuel Arkéa est l'un des enjeux définis dans le plan stratégique « Transitions 2024 », à travers d'une initiative baptisée « CO<sub>2</sub>acteur ».

L'ambition du groupe, définie en lien avec les objectifs fixés par l'Accord de Paris, est de **réduire son empreinte directe de 15 000 teq CO<sub>2</sub> à horizon 2024 par rapport à 2019** (hors émissions des financements et investissements) soit une baisse de 25 %. Cet objectif est progressivement atteint par des actions concrètes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, au service de la préservation des ressources naturelles.

Cinq leviers d'actions ont été identifiés pour contribuer à réduire leur impact :

- **#1** les déplacements domicile-travail ;
- **#2** les déplacements professionnels ;
- **#3** les fournitures à impact ;
- **#4** l'immobilier durable ;
- **#5** le numérique responsable.

Afin de piloter cette initiative transverse, une communauté composée d'une quarantaine de référents a été constituée. Chacun d'entre eux représente une entité du groupe : filiale ou direction centrale, et se porte garant de l'avancée de l'initiative CO<sub>2</sub>acteur au sein de sa structure. Des reportings réguliers sur l'avancement des actions sont menés auprès des instances de direction.

## Les déplacements des collaborateurs

Le Crédit Mutuel Arkéa met en place des actions volontaristes sur la thématique des déplacements, qu'il s'agisse des déplacements domicile-travail ou professionnels.

Les déplacements domicile-travail représentent une part importante de l'empreinte carbone du groupe avec plus d'un tiers des émissions. Il s'agit par conséquent du premier levier de réduction. Pour faire évoluer les pratiques vers l'éco-mobilité, le groupe a mis en place des actions incitatives sur le sujet. Deux axes clés de réduction des émissions des déplacements domicile-travail ont été définis :

- **#1** le recours au télétravail ;
- **#2** le développement de la mobilité douce.

En 2023, l'élargissement du télétravail s'est poursuivi. L'usage des visioconférences et des outils de partage de documents à distance s'est ainsi généralisé ayant pour conséquence directe une réduction des déplacements.

En 2023, un nouvel accord a été négocié pour l'UES Arkade permettant le télétravail 3 jours par semaine avec un maximum de 100 jours par an.

En 2023, le télétravail a permis d'éviter l'émission de plus de 3 000 teq CO<sub>2</sub>.

En parallèle, le Crédit Mutuel Arkéa a pour ambition de modifier les habitudes de déplacements de ses collaborateurs en soutenant la mobilité douce et durable. Depuis 2022, le groupe développe ses plans de mobilité. Pour inciter les collaborateurs à se déplacer de manière plus responsable, de nouveaux accords ont été signés par plusieurs entités, qui prévoient la prise en charge de tout ou partie des frais engagés par les collaborateurs dans le cadre de leurs trajets entre leur résidence habituelle et leur lieu de travail. Aussi, pour favoriser le covoiturage, le partenariat avec BlaBlaCar a été reconduit en 2023 pour plusieurs entités du groupe (UES et Suravenir notamment). En 2023, plusieurs webinaires de présentation ont été dispensés.

**S'agissant des déplacements professionnels, trois axes clés de réduction des émissions ont été définis : la réduction des déplacements, l'utilisation du train et le verdissement du parc automobile.** Dès 2021, le Crédit Mutuel Arkéa a souhaité se fixer une baisse des déplacements professionnels de 30 % et maintenir ce niveau chaque année jusqu'en 2024. Ainsi, lorsque cela est possible, les collaborateurs sont invités à privilégier une réunion en visioconférence plutôt qu'un déplacement.

Le Crédit Mutuel Arkéa souhaite remplacer le recours à l'avion et à la voiture par le train. Ainsi, 80 % des trajets dont la durée n'excède pas 3 h 30 doivent s'effectuer en train.

Le déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques, installées sur les parkings salariés de plusieurs sites du groupe, s'est également poursuivi, amenant leur nombre à 200.

Au niveau des filiales, on note également de nombreuses incitations à la mobilité douce.

**99 %**  
de consommation  
d'électricité verte

### Les achats de fournitures et de services

En matière d'achat de fournitures et de services, le Crédit Mutuel Arkéa promeut une démarche responsable prenant en compte l'impact environnemental des produits et services achetés tout en considérant le cycle de vie complet des produits.

**Le groupe a identifié trois axes clés de réduction de ses émissions sur ce poste : le papier, les fournitures de bureau et les objets publicitaires. Le Crédit Mutuel Arkéa est également particulièrement vigilant quant à l'impact environnemental des prestations de restauration d'entreprise et la gestion des déchets.**

En tant qu'acteur du secteur financier, les consommations de ressources naturelles du Crédit Mutuel Arkéa restent limitées au regard d'autres secteurs d'activité. Elles concernent principalement la consommation de papier. L'objectif du Crédit Mutuel Arkéa est de consommer 100 % de papier labellisé et/ou recyclé d'ici 2024. En 2023, la part du papier labellisé et/ou recyclé a représenté 99 % des commandes d'articles de papeterie, du papier utilisé pour la reprographie et l'édition. Afin de réduire l'usage de papier à destination de sa clientèle, le principal levier du groupe passe par la poursuite de la dématérialisation et de la signature électronique de ses offres.

En 2024, le Crédit Mutuel Arkéa vise des achats de fournitures de bureau éco-conçues pour 50 % minimum. Après 52 % en 2022, le montant des commandes de fournitures de bureau éco-conçues ou disposant d'un label RSE a représenté 58 % du montant global en 2023. 100 % des goodies et des objets publicitaires commandés devront être éco-

conçus et zéro plastique, ou fabriqués en France fin 2024.

Le Crédit Mutuel Arkéa s'engage auprès de fournisseurs responsables, en sélectionnant des fournisseurs ayant développé une politique environnementale et sociale engageante conforme aux valeurs du groupe.

Par ailleurs, le questionnaire de connaissance des pratiques RSE des fournisseurs intègre de nouveaux enjeux dont le risque climatique. Ce questionnaire d'auto-évaluation a été transmis à tous les prestataires en charge de prestations critiques ou importantes et est systématiquement intégré à tous les appels d'offres.

Le volet environnemental fait l'objet d'une analyse spécifique lors de l'évaluation des fournisseurs, et est intégré dans la notation des offres et propositions de service.

Pour les consommables bancaires, comme les sacs sécurisés pour les automates de remise d'espèces (pièces et billets), les articles sélectionnés intègrent systématiquement une part de composants recyclés (de 30 à 50 %).

### L'immobilier durable

Le Crédit Mutuel Arkéa veille constamment à l'optimisation énergétique de ses bâtiments. La nouvelle réglementation sur les bâtiments de bureau, intitulée Décret Tertiaire, vient aider à formaliser cette vigilance et fixe des objectifs quantifiés et planifiés, qui rejoignent ceux du groupe. Au-delà des bâtiments et de leurs caractéristiques techniques, le Crédit Mutuel Arkéa travaille à leur usage et au bien-être des occupants. **Le groupe a identifié quatre axes de réduction de ses émissions : l'amélioration**



**énergétique des bâtiments, la durabilité, l'optimisation des espaces et des constructions exemplaires.** En 2023, le groupe a poursuivi ses actions en faveur d'un immobilier plus durable.

Le groupe dispose de contrats « électricité verte » pour environ 99 % de sa consommation d'électricité et de contrats verts pour 95 % de sa consommation de gaz. Par exemple, le Crédit Mutuel Arkéa a lancé des travaux d'isolation thermique, d'éclairage basse consommation, d'optimisation des systèmes de chauffage ou de rafraîchissement.

## La sobriété énergétique

Fin 2022, dans le contexte de crise climatique et énergétique, le Crédit Mutuel Arkéa a accéléré sa mobilisation en faveur de la sobriété énergétique avec la mise en œuvre d'un plan de sobriété pour l'ensemble du groupe. Les premières mesures, mises en place à compter d'octobre 2022, ont porté sur le chauffage des bâtiments à une température de 19°C, l'extinction de la ventilation à partir de 19h00, l'extinction des enseignes extérieures lors de la fermeture, le recours à l'eau froide dans les sanitaires et l'augmentation de la plage d'extinction des équipements informatiques. En 2023, dans le prolongement de ces actions, le

groupe a procédé au recours aux LED pour l'éclairage et a lancé une étude de faisabilité de production autonome d'énergie renouvelable. Des actions similaires sont déclinées sur les sites des différentes entités et filiales (limitation de la climatisation et recours aux LED par exemple pour Financo).

Le groupe organise au sein de plusieurs directions et/ou filiales des journées "EcoFlex" ou "Cool friday" qui consistent à regrouper les collaborateurs présents sur un même site ou un même étage pour réduire la consommation énergétique, notamment liée au chauffage.

Les premiers résultats montrent une baisse de 5 % de consommations sur 2023 par rapport à l'année précédente.

## Le numérique responsable

Avec l'accélération du digital dans les usages professionnels, les échanges multicanaux se multiplient et l'impact environnemental du numérique augmente fortement. Les équipements des utilisateurs (PC, écrans, smartphones) et leurs usages représentent une part importante de l'empreinte écologique globale du numérique au sein du groupe. **Le Crédit Mutuel Arkéa a identifié trois axes de réduction de ses émissions sur lesquels des actions sont en cours de développement : la rationalisation du parc informatique, l'efficacité énergétique des datacenters et la promotion de l'usage du numérique responsable.** Un module de formation au numérique responsable a été proposé à l'ensemble des collaborateurs, en e-learning, courant 2023.

## L'IMPACT AU NIVEAU MÉTIER

Les différents engagements pris par le groupe se concrétisent à l'échelle de ses différents métiers, selon des calendriers et des plans d'actions adaptés à leurs spécificités.

Les priorités et les premières réalisations sont décrites dans la suite du document pour chaque famille d'activité du groupe prioritairement concernée par les enjeux climatiques : banque, assurance-vie, gestion d'actifs, capital investissement et assurances non-vie.

### L'impact au niveau de la banque

#### La connaissance et prise en compte de la performance environnementale et climatique des clients

Dans le domaine bancaire, l'enjeu climatique induit, pour un acteur financier engagé comme le Crédit Mutuel Arkéa, **le développement de nouveaux produits ou de nouvelles offres à destination des particuliers, des entreprises et des**

**institutionnels pour accompagner leur transition climatique.** Afin de les accompagner au mieux, il est nécessaire de connaître leur niveau de performance environnementale mais également leur exposition aux risques climatiques.

Pour évaluer spécifiquement les risques ESG à l'octroi de crédit, un questionnaire GRETA (Global Risk ESG Topics Assessment) a été construit au niveau groupe et déployé progressivement, à compter du second semestre 2022 puis en 2023, auprès des entreprises de secteurs à risques et de plus de dix millions d'euros de chiffre d'affaires.

En termes de solutions de financement, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a développé une gamme qui vise à accompagner les clients dans leur transition.

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels commercialise l'offre de crédit **PACT Carbone** qui permet à ses clients volontaires de bénéficier d'un bilan carbone et d'une bonification

du taux d'intérêt en fonction de la réduction de son intensité carbone. En outre, le prêt PACT Carbone attribue une sur-bonification visant à valoriser les contreparties ayant atteint un objectif de réduction en ligne avec une trajectoire carbone compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. La mesure carbone et la définition de la trajectoire sont réalisées par un organisme tiers indépendant. Un rapport est remis deux fois par an au client.

Les clients qui souscrivent au **Prêt Pact Trajectoire** auprès d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels bénéficient, pendant la durée du crédit, d'une évaluation ESG périodique qui conditionne l'évolution des conditions financières du prêt. Quatre thématiques sont évaluées : l'environnement, le social, la gouvernance et les relations avec les parties prenantes externes. L'évaluation ESG est réalisée par un organisme tiers indépendant et un rapport est remis périodiquement au client afin de l'aider à identifier ses axes de progrès. Arkéa Banque Entreprises et

Institutionnels propose également à ses clients volontaires, le dispositif d'accompagnement **ESG Spark** : dispositif de sensibilisation, d'évaluation et de progrès de leur performance ESG, qui s'appuie sur les thématiques de l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la biodiversité et le social.

Des travaux ont été menés en 2021 et en 2022 pour renforcer cette démarche et construire une grille d'évaluation ESG sectorielle avec un tiers de confiance spécialiste de l'ESG. Cette grille a été déployée en 2023 et constitue, tant pour l'entreprise que pour la banque, un outil pertinent pour identifier les points de force de l'entreprise, ses leviers de progression et accroître sa performance extra-financière.

L'offre de Prêt **Arkéa Impulse**,

lancée en 2023, est dédiée au financement de projets de transition environnementale et sociale, avec une durée pouvant aller jusqu'à 25 ans et des conditions bonifiées, pour des projets de transition dont le retour sur investissement n'est pas toujours immédiat. Les objectifs éligibles font l'objet d'une revue annuelle par un tiers externe afin de garantir une sélection en phase avec les enjeux de transition et les standards de place.

Concernant les aspects impacts sur le climat, l'offre intègre un indicateur d'émissions évitées dans les critères d'obtention d'une bonification de taux pour les thématiques énergies renouvelables, transitions agricoles et alimentaires, bâtiments durables, mobilité et logistique propres.

Pour accompagner davantage encore ses clients dans leur démarche de transition, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a noué, fin 2023, **un partenariat avec Birdeo**, cabinet précurseur du recrutement et du conseil RH spécialisé en RSE. Grâce à la filiale de Birdeo, People4Impact, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels souhaite proposer à ses clients des missions de conseils innovantes, pour leur permettre d'engager ou d'accélérer la transformation durable de leur modèle d'affaires.

Des formations ESG récurrentes et la mise en place d'un réseau d'experts ESG en appui au réseau commercial viennent optimiser l'accompagnement des collaborateurs dans l'exercice de leur métier de banquier.



### Une filière dédiée à l'immobilier

En cohérence avec son statut de banque coopérative et mutualiste, **le Crédit Mutuel Arkéa accompagne le secteur du logement et de l'immobilier grâce à des offres financières et immobilières portées par plus d'une vingtaine d'entités qui s'organisent autour de six familles d'activités : financements, placements, assurances, services à l'immobilier, bailleur social et proptechs**. Ainsi, le Crédit Mutuel Arkéa accompagne toute la chaîne de valeur et dispose d'une vision d'ensemble de ce secteur clé de l'économie réelle, qui représente une part significative de son produit

net de banque assurance (PNBA). **Il s'agit d'un secteur particulièrement matériel pour le groupe.**

Le Crédit Mutuel Arkéa a choisi de créer une filière immobilière afin de développer les synergies stratégiques, commerciales et opérationnelles entre ses différents métiers et expertises internes au bénéfice de l'ensemble de ses clients : particuliers, professionnels, entreprises et institutionnels. **Trois axes stratégiques prioritaires visent à agir en faveur d'un immobilier responsable et protecteur**, au service des territoires :

- ▶ soutenir l'accession au logement
- ▶ contribuer à la vitalité des territoires
- ▶ accélérer les transitions énergétiques et environnementales

En complément des dispositifs de financement classiques, **des offres et services dédiés** à cette filière existent :

#### > à destination des particuliers

Depuis 2022, **les deux fédérations proposent la plateforme Habitat Durable<sup>12</sup>**, en partenariat avec la Société Économie d'Énergie SAS, sur leur site internet respectif. À destination des particuliers, clients et prospects, cet applicatif permet d'estimer le diagnostic de performance énergétique (DPE) de son logement, d'identifier les travaux pertinents, de connaître le montant des aides associées et de projeter les économies d'énergie envisagées. **La plateforme Habitat durable a vocation à sensibiliser et accompagner les particuliers dans les démarches de rénovation énergétique de leur habitation.**

En 2023, les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest ont proposé **des prêts dédiés** tels que le Prêt Audit Énergétique<sup>13</sup> et le Prêt Rénovéo qui financent, d'une part, la réalisation d'un audit énergétique et, d'autre part, les travaux de rénovation énergétique ou l'achat d'équipements dédiés à la production d'énergies renouvelables des particuliers. Elles distribuent également l'offre Eco-PTZ Prime Renov', qui permet de financer le reste à charge des travaux de rénovation énergétique éligibles à MaPrimeRénov' dans des conditions précisées par un décret du 30 mars 2022.

Arkéa Direct Bank, sur les activités de sa marque commerciale **Fortuneo, commercialise une offre de crédit immobilier qui tient compte du DPE lorsqu'il s'agit de projets d'investissements locatifs.** La banque a en effet arrêté en 2023 de financer les biens classés G dans le cas de projets d'investissements locatifs sans travaux.

**La filiale Financo a développé une offre de financement baptisée Eco-Habitat.** Elle a également noué **des partenariats** avec des acteurs reconnus de la rénovation énergétique afin de faciliter le financement des opérations de rénovation de l'habitat.

**Le CFCAL commercialise une offre de prêt hypothécaire dont la tarification tient compte du DPE.** Cette offre, distribuée par le réseau de partenaires du CFCAL, s'adresse aux personnes physiques et leur permet de financer des travaux d'amélioration énergétique (en objet principal ou complémentaire d'une opération de regroupement de crédits). Par



ailleurs, depuis octobre 2023, le CFCAL tarifie les prêts d'acquisition aux particuliers et aux SCI en fonction du DPE du bien financé (bonus ou malus).

#### > à destination des professionnels et entreprises

À destination de leur clientèle professionnelle, les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest proposent le **prêt Pronovéo et le prêt Agrinovéo** pour accompagner les projets de transition et rénovation énergétiques.

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels décline **l'offre Impulse Immobilier Durable** qui permet de répondre à l'ensemble de la filière via une offre innovante et ambitieuse en termes de financement responsable avec des objectifs précis d'efficacité énergétique.

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a signé un partenariat avec une association pour accompagner les organismes du logement social dans leur reporting ESG avec la mise en place du premier **référentiel ESG dédié au secteur de l'habitat social.**

Arkéa Lending Services a développé une **offre d'accompagnement à l'intégration de critères ESG dont l'atteinte permet de réduire le taux d'intérêt.** Principalement destinée aux financements en pool, l'offre consiste à intégrer des critères ESG matériels et mesurables, assortis de trajectoires de progression ambitieuses, pour **encourager la mise en place de stratégies durables** par les clients et s'inscrit dans le cadre des Sustainability Linked Loan Principles (SLLP)<sup>14</sup>.

Au-delà de ces dispositifs d'accompagnement et afin de sécuriser l'octroi de ses financements, le groupe Crédit Mutuel Arkéa déploie des **analyses de risques ESG spécifiques**, via son outil GRETA, pour les clients entreprises<sup>15</sup> de plus de 10 M€ de chiffre d'affaires<sup>16</sup>, et l'actualise annuellement. Les critères d'analyse portent sur :

- ▶ la thématique des catastrophes climatiques pour les entreprises de l'immobilier ;
- ▶ la conformité et la sécurité des produits, les catastrophes climatiques (risques physiques), la biodiversité, la santé-sécurité des collaborateurs et les droits de l'Homme pour les entreprises de la promotion immobilière.

<sup>12</sup> - <https://renovation-energetique.cmb.fr/> et <https://renovation-energetique.cmso.com/>  
<sup>13</sup> - Depuis Avril 2023, réaliser un audit énergétique est obligatoire pour la vente des logements présentant un DPE classé G ou F

<sup>14</sup> - Standards de place en matière de Sustainability Linked Loan (Crédit à impact)

<sup>15</sup> - Hors acteurs publics, associations et acteurs du logement social

<sup>16</sup> - Dans le cas d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, cette analyse concerne les clients entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 10 M€ et dont l'encours cumulé de crédits dépasse 10 M€. La grille est applicable au niveau du groupe risque et s'applique au SIREN de l'entreprise du groupe risque dont le chiffre d'affaires est le plus important.

## Une filière dédiée à la transition environnementale

La Direction de la Transition Environnementale a été créée en 2020 au sein d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels pour accompagner les clients de la banque en matière de financement :

- ▶ de projets d'énergies renouvelables : photovoltaïque, éolien, hydrogène, géothermie, méthanisation...
- ▶ de la rénovation énergétique des bâtiments et l'efficacité énergétique : stockage d'énergie, réseau de chaleur, smart grids, stations électriques...

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a financé, via la Direction de la Transition Environnementale, **130 projets pour un total de production qui approche les 900 M€** au 31 décembre 2023 sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cet accompagnement vise à soutenir les PME, ETI, les collectivités, les institutionnels et les professionnels de l'immobilier dans leur démarche de transition vers une neutralité carbone. **Les énergies renouvelables** ont la part belle dans les projets

financés avec des technologies matures (photovoltaïque, éolien, hydraulique, méthanisation, biomasse, réseaux de chaleur, stations GNV, etc).

**La rénovation énergétique** des bâtiments fait, également, partie intégrante des activités de cette filière.

Par ailleurs, les prises de participations du Crédit Mutuel Arkéa dans les sociétés d'économie mixte (SEM) départementales d'énergies (des quatre départements bretons : Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan et des départements de l'Ain et la Gironde) s'inscrivent dans la volonté d'être au cœur des écosystèmes territoriaux **d'émergence des projets structurants d'énergies renouvelables**. La présence du groupe au Comité technique et stratégique de ces instances contribue à l'aide à la financiarisation des projets.

Plus largement, l'ambition d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est d'apporter des moyens adaptés pour **soutenir la transition environnementale et servir la vitalité économique des territoires**.



Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels a financé, via la Direction de la Transition Environnementale, 130 projets pour un total de production qui approche les 900 M€ au 31 décembre 2023 sur l'ensemble du territoire métropolitain. »

## Des financements de projets dédiés à la transition environnementale et climatique

Les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest commercialisent depuis début 2022 **une offre spécifique transition énergétique dédiée aux marchés des professionnels**, de l'agriculture et des entreprises : **Pronovéo et Agrinovéo**. Elle permet de financer des projets de production d'énergie renouvelable, de rénovation énergétique, du matériel d'efficacité énergétique ainsi que la mobilité durable.

Une nouvelle solution de financement a vu le jour, **Alter Agrinovéo**, qui vient compléter les offres destinées aux exploitants agricoles et viticoles Agrinovéo et Clémat+. Dans l'objectif d'un effet bénéfique sur la dimension sociale et/ou sociétale, cette offre peut **financer des projets en faveur du bien-être animal, des conditions de travail des exploitants et salariés, des filières de qualité, des circuits courts, de la décarbonation**.



## L'émission d'obligations durables

Afin de soutenir le développement des financements dédiés aux projets durables, dont ceux permettant de décarboner les activités, le groupe a développé un cadre d'émission de Green et Social Bonds en 2019. La Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa affiche une ambition forte en matière d'émission de Green Bonds (émissions publiques, placements structurés, Negotiable European Commercial Papers -NEU CP- à caractéristiques ESG, etc.).

Après avoir réalisé en 2022 une première émission de Green Bond publique de 500 millions d'euros visant à financer des projets d'énergies renouvelables, **la Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa a réalisé en 2023 une deuxième émission obligataire verte sous format SFH<sup>17</sup>** pour un montant de 1 milliard d'euros. Cette émission vise à refinancer des prêts pour l'habitat ayant les meilleures performances énergétiques, distribués auprès de clients particuliers par le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest.

**Tous les produits « Transition Globe »**, « Objectifs Globe », « Trajectoire Territoire » et « Obligations Globe », placements structurés de la Salle des marchés commercialisés en 2023 respectivement par les caisses locales affiliées aux fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, sont des produits d'épargne, éligibles à l'assurance-vie et/ou aux comptes titres ordinaires, reposant sur une **émission obligataire verte**. D'autres produits en placement privé ont été émis avec une émission verte pour des clients internes ou externes au groupe.



Dans le cadre de ces obligations vertes, les fonds levés visent à refinancer des projets éligibles consacrés aux énergies renouvelables et à la transition énergétique :

- ▶ prêts dédiés à l'acquisition, au développement, à l'exploitation et au décommissionnement d'activités relatives aux énergies renouvelables, notamment des centrales photovoltaïques ;
- ▶ prêts finançant des travaux d'économie d'énergie : installation de panneaux solaires (particuliers et PME).

En 2023, la Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa a produit **435 M€ de placements structurés en obligation verte de type « Transition Globe »**, « Objectifs Globe », « Trajectoire Territoire » et

« Obligations Globe », distribués par les réseaux Crédit Mutuel de Bretagne et Crédit Mutuel du Sud-Ouest, et **52 M€ de placements privés en obligation verte**.

Par ailleurs, la Salle des marchés du Crédit Mutuel Arkéa a poursuivi les émissions de **Negotiable European Commercial Papers (NEU CP)** à caractéristiques ESG. Ce programme se décline en trois compartiments : NEU CP Green, NEU CP Social et NEU CP Durable, qui permettent d'émettre en fonction des catégories d'actifs éligibles définies dans le Green, Social and Sustainable Bond framework du Crédit Mutuel Arkéa, et ainsi de soutenir le financement ou refinancement de projets durables.

17 - Société de financement de l'habitat

## L'impact sur le crédit à la consommation

Financo, la filiale du Crédit Mutuel Arkéa spécialiste des crédits à la consommation, a placé le financement de la transition environnementale et climatique au cœur de sa stratégie. Elle accompagne la transition de ses clients via deux axes majeurs : **la rénovation énergétique et la mobilité verte**. Différentes actions sont menées auprès des clients telles que la présentation des aides disponibles pour rénover son logement d'un point de vue énergétique, la création et la distribution de produits adaptés, ou encore un partenariat avec l'association Soliha. En 2023, Financo a d'ailleurs lancé **Nidomio**, qui a pour mission d'accompagner ses clients et partenaires dans l'objectif de multiplier les projets de rénovation en réponse aux défis environnementaux et sociétaux. Sa plateforme dédiée à la rénovation énergétique et à l'adaptation du logement pour le maintien à domicile présente aujourd'hui une **solution digitale facilitant les**

**interactions entre les particuliers et les professionnels d'un projet de rénovation.**

**Sur le marché de la rénovation énergétique, Financo affiche une production de crédits de 142 M€ en 2023 (+ 15 % par rapport à 2022).** La part de la production de crédits dédiés à la rénovation énergétique atteint 82 % sur le total de crédits habitat.

Financo a lancé un POC (proof of concept) de LOA sur le photovoltaïque afin d'évoluer d'une logique de financement de la propriété d'une installation vers une logique de financement de l'usage d'une production d'énergie décarbonée en autoconsommation et réinjection du surplus non consommé dans le réseau.

**Sur le marché de la mobilité, la production verte a encore progressé, représentant 23 % de la production automobile de Financo à fin novembre 2023 :** véhicules électriques VE (35 %) et hybrides PHEV (65 %). 2023 a vu la

poursuite du partenariat développé en 2022 avec Rev Mobilities, société spécialisée dans le retrofit (la conversion de véhicules thermiques en électriques). Un partenariat qui vise plusieurs objectifs :

- en complément aux VE/PHEV onéreux, rendre la mobilité verte accessible au plus grand nombre : 50 % d'économie en moyenne par rapport à un véhicule électrique ;
- recycler une partie du parc auto existant : faire du neuf avec de l'ancien, dans une logique d'économie circulaire ;
- répondre à la mise en place des ZFE (Zones à faible émission), notamment pour accompagner les artisans/TPE.

**Le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel du Sud-Ouest accompagnent également la mobilité verte via des conditions de prêt avantageuses** proposées aux futurs propriétaires (particuliers et professionnels) de véhicules électriques.

## L'impact sur le crédit bail

**Arkéa Crédit Bail**, la filiale de crédit bail du groupe, intègre également les enjeux climatiques à sa stratégie, notamment en accompagnant le groupe dans le **verdissement de sa flotte de véhicules** et en réfléchissant à de nouvelles offres, dont la commercialisation est accompagnée par des formations techniques dispensées sur le photovoltaïque, le retrofit et la méthanisation.



## L'impact

### EN TANT QUE COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

En 2023, Suravenir, la filiale d'assurance-vie du groupe a poursuivi le déploiement de sa stratégie Finance durable à travers **trois axes** :

- **Investisseur responsable,**
- **Assureur responsable,**
- **Employeur responsable.**

Une offre de produits responsables qui se renforce

En 2023, Suravenir a développé son offre de produits responsables et durables :

> **À travers les unités de compte :**

▶ **intégration du FCPR Tikehau Financement Décarbonation** géré par Tikehau Capital, contribuant à la transition énergétique via le financement de PME et ETI européennes qui s'engagent à décarboner leur modèle d'affaire en suivant une trajectoire de réduction de leurs émissions de Gaz à Effet de Serre en ligne avec l'Accord de Paris.

▶ Lancement des émissions Obligation Globe 2028 et Obligation Globe 2031 : **obligations vertes émises par La Salle des marchés** du Crédit Mutuel Arkéa, destinées à financer ou refinancer des prêts pour l'acquisition, le développement, l'exploitation ou la maintenance d'activités ayant un impact environnemental positif.

▶ Lancement d'un **fonds dédié avec Swen Capital engagé en faveur de la transition énergétique et écologique en infrastructure equity non cotée**. Suravenir Infrastructures Durables financera des projets d'infrastructures d'avenir avec un objectif très ambitieux d'alignement à la taxonomie européenne d'au moins 70 % de ses investissements. Le fonds sera classifié Article 8 au sens de la réglementation SFDR tout en réservant une part dédiée significative à des investissements durables.

La stratégie d'investissement vise à investir au moins 50 % de l'engagement global dans des fonds primaires et un maximum de 50 % sur des opérations secondaires et des opérations de co-investissements directs.

> **À travers les fonds en euros**

▶ la plupart des fonds euros de Suravenir sont classés Article 8 selon SFDR.

Sur le périmètre des actifs financiers, hors unités de compte, Suravenir s'appuie sur l'expertise ESG de Federal Finance Gestion.

🔗 *Pilier 2 • Stratégie « L'impact sur la gestion d'actifs » • p.46*

### L'alignement à l'Accord de Paris

Afin de contribuer à la limitation du réchauffement climatique et réduire les risques financiers induits par la transition énergétique à court/moyen terme, **Suravenir**

**a défini et publié une stratégie climat en 2021, alignée à celle du Crédit Mutuel Arkéa et intégrant des spécificités liées à ses métiers.** Cette stratégie climat est accessible sur le site internet de Suravenir.<sup>18</sup> Suite aux travaux menés en 2023 de définition d'une stratégie d'alignement **à horizon 2030, Suravenir s'est fixé un objectif de réduction de 60 % de l'empreinte carbone (émissions scopes 1 et 2) des actions et obligations d'entreprises.**

Afin de piloter sa trajectoire de décarbonation, Suravenir mesure, régulièrement, la température de son portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises. Cette mesure est complétée par la détermination de l'empreinte carbone de son portefeuille corporate direct par classe d'actifs et par sous-secteurs climatiques. Un suivi est réalisé et une cible est déterminée sur les flux par rapport à un benchmark représentatif de l'univers d'investissement. **En 2023, plus de 52 % du portefeuille a une trajectoire climatique conforme à l'Accord de Paris (< 2°C)** contre 49 % en 2022. Concrètement, les efforts se poursuivent pour orienter les investissements vers une trajectoire encore plus conforme à l'Accord de Paris : **près de 70 % des flux d'achat présentent une trajectoire < 2°C**, ce qui est supérieur au résultat de 2022 (60 %).

### Un acteur engagé auprès de son écosystème

Dans l'objectif de poursuivre son action de sensibilisation des clients à la Finance durable, Suravenir a mis à disposition sur son site internet en 2023, un deuxième volet de la **brochure « La Finance durable, notre responsabilité »**. Suravenir y présente ses actes et engagements dans la Finance durable autour des 3 axes « investisseur responsable », « assureur responsable » et « entreprise responsable ». Suravenir a débuté en 2023 la diffusion sur les réseaux sociaux d'un ensemble de **contenus (podcasts, vidéos, documentation) intitulés « La preuve par l'exemple »** pour être transparent sur ses actions et réalisations concrètes en accompagnement de la transition énergétique et écologique.

Suravenir encourage la société de gestion Federal Finance Gestion à réaliser des actions directes d'engagement auprès des émetteurs dont les notations extra-financières sont faibles au regard de celles de leurs concurrents. En complément, depuis fin 2021, Suravenir demande à Federal Finance Gestion qu'un dialogue spécifique soit initié avec les entreprises en portefeuille représentant les pressions les plus importantes sur le climat, mesurées en émissions de Gaz à Effet de Serre, ou présentant des projections de températures particulièrement élevées. Suravenir délègue par ailleurs à Federal Finance Gestion sa politique d'exercice de droit de vote.

18 - [www.suravenir.fr/wp-content/uploads/2021/09/Strategie-Climat-Suravenir-2021-1.pdf](http://www.suravenir.fr/wp-content/uploads/2021/09/Strategie-Climat-Suravenir-2021-1.pdf)

## L'impact sur la gestion d'actifs

La stratégie des sociétés de gestion Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion s'illustre notamment par **l'augmentation du nombre de fonds labellisés, l'intensification de l'engagement actionnarial, la création et le développement de fonds thématiques.**

## La prise en compte du climat dans la gestion

**Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion ont intégré les enjeux ESG au cœur de leurs processus d'investissement.**

Cela leur permet de réaliser une analyse approfondie des émetteurs. Pour ce faire, Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion ont déployé **une approche propriétaire et des outils dédiés.** L'analyse ESG repose sur la combinaison de deux approches complémentaires, l'une normative et l'autre best-in-class. **L'approche normative** permet de garantir la conformité des investissements aux grands enjeux de développement durable (via notamment l'application de politiques sectorielles sur le charbon et les hydrocarbures et l'exclusion des entreprises les plus controversées précisément sur les enjeux environnementaux).

**L'approche best-in-class** a pour sa part vocation à mettre en avant les acteurs qui, au sein de leurs secteurs d'activité, démontre la meilleure gestion de leurs enjeux de développement durable et notamment environnementaux. En 2023, les deux sociétés de gestion ont contractualisé avec **un nouveau prestataire de données climat** permettant d'avoir des calculs de température de meilleure qualité.

## Le développement de produits d'épargne durable

### > La labellisation des fonds

L'amélioration continue de la démarche ESG chez Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion s'est déclinée depuis 2021 par un plan de labellisation des nouveaux fonds ouverts, notamment vers les Label ISR et Label LuxFlag. **En 2023, la démarche de labellisation a été renforcée et étendue : 44 fonds sont ainsi labellisés GreenFin, Towards Sustainability, LuxFlag, Relance ou ISR.**

Cette démarche de labellisation des fonds a été retenue pour faciliter l'accès des épargnants aux produits d'épargne durable, par la garantie d'un processus robuste d'intégration des enjeux ESG.

### > Les fonds thématiques

Dans l'objectif d'accompagner la transition vers un modèle bas carbone, Arkéa Investment Services et ses filiales de gestion d'actifs, Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion, ont développé différents types de fonds :

► en 2020 : **Federal Global Green Bonds**, un fonds dédié aux obligations vertes qui permet de financer des projets en lien avec certains des Objectifs de Développement Durable, principalement le recours aux énergies renouvelables (Objectif n°7), l'établissement d'infrastructures résilientes et la promotion d'une industrialisation durable (Objectif n°9) et enfin, de manière transverse, la lutte contre le changement climatique (Objectif n°13). Ce fonds, labellisé GreenFin, suit les Green Bond Principles ;

► en 2021, est né **Autofocus Low Carbon**, dont l'indice est composé d'actions de la zone euro, sélectionnées en fonction de leur stratégie de réduction de l'empreinte carbone de leurs activités et des résultats obtenus par ces stratégies.



2021 est également marquée par la proposition de **nouveaux mandats de gestion qui intègrent des indices climatiques** « Paris Aligned Benchmark » et « Climate Transition Benchmark » ;

► Depuis 2022, Arkéa Investment Services développe **la gamme de produits « Transition / Climat »** avec :

- le lancement du FPS Suravenir Actions Internationales Climat ;
- la gamme Autofocus Transition Climat, alignée « Paris Aligned Benchmark » et labellisée Towards Sustainability. Ces fonds permettent de contribuer à une transition vers une économie à faible émission carbone, en investissant directement dans des entreprises alignées avec les exigences de l'Accord de Paris pour le climat, et fortement contributrices au développement de l'économie française.
- le lancement de la SCI Territoires Avenir, labellisée ISR et qui a pour objectif de minimiser l'impact environnemental des actifs.

► En 2022, Schelcher Prince Gestion a déployé la **Plateforme Infrastructure Transition** dont l'ambition est de financer des infrastructures essentielles au développement durable. Deux fonds de dette infrastructure multi-investisseurs ont ainsi été lancés :

- Schelcher Euro Core Infrastructure Transition Debt pour le financement en dette senior long terme des projets de transition environnementale et digitale en Europe (classifié Article 8 SFDR) ;
- Schelcher Euro Impact Infrastructure Transition Debt pour le financement en dette junior des acteurs et projets de la transition énergétique en Europe (classifié Article 9 SFDR).

Ces deux fonds intègrent **des objectifs ambitieux d'alignement des projets financés à la taxonomie européenne** et, pour le second, répond au cadre des fonds à impact du Crédit Mutuel Arkéa. Les premiers investissements ont été réalisés dans le domaine des énergies renouvelables, du déploiement des réseaux de fibre optique et de la construction d'un datacenter avec efficacité énergétique élevée.

### > L'amélioration continue des outils et processus

- En 2023, Schelcher Prince Gestion et Federal Finance Gestion ont œuvré à l'amélioration des outils et mesures de performance des fonds gérés liés notamment aux enjeux climatiques. Ainsi, pour la plupart des fonds gérés, l'Intensité carbone scopes 1 et 2 (tonnes de CO<sub>2</sub> émises/M€ de chiffre d'affaires) est dorénavant choisie comme indicateur de performance ESG. De même, 2023 aura marqué une nouvelle étape dans le suivi des enjeux climatiques via l'intégration des données publiées par les entreprises investies.



### Un acteur engagé en faveur du climat auprès des entreprises

Par ailleurs, les analystes de l'équipe Recherche ESG mènent auprès des entreprises des démarches d'engagement individuel. Sont ciblées par cette démarche les entreprises présentant une faible performance extra-financière, un important défaut de communication ou des controverses liées à l'ESG.

Les thématiques d'engagement sont définies en fonction de leur matérialité et de la performance de l'entreprise sur ces sujets. Ces échanges ont vocation à les inciter à :

- adopter des politiques et des comportements responsables concernant des enjeux extra-financiers non traités ou insuffisamment traités ;
- identifier leurs impacts extra-financiers négatifs et les réduire pour limiter l'exposition au risque des investissements et des fonds détenus par les clients.

Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion représentent lors des Assemblées générales des sociétés les actionnaires minoritaires qui détiennent des parts via des fonds ou des mandats de gestion. L'exercice du droit de vote permet aux sociétés de gestion de défendre les intérêts de leurs clients et de faire part de leurs attentes en tant qu'investisseur responsable. Ainsi, les politiques de vote et d'engagement de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion prévoient spécifiquement un soutien aux résolutions ayant trait aux enjeux environnementaux ou sociaux.

Les politiques de vote et d'engagement des sociétés de gestion prévoient spécifiquement un soutien aux résolutions ayant trait aux enjeux environnementaux ou sociaux. »



## L'impact sur l'investissement non-coté

Dans le domaine du capital-investissement, Arkéa Capital a pleinement intégré les enjeux ESG à sa politique d'investissement. Cette intégration se traduit notamment par la **déclinaison des politiques sectorielles du groupe**, par une **analyse ESG de chaque opportunité d'investissement** et par **l'accompagnement des participations dans leur démarche RSE**. Arkéa Capital souhaite se positionner comme un acteur de référence sur les sujets ESG-climat. Par la signature du manifeste de l'Initiative Climat International en 2019<sup>19</sup>, Arkéa Capital s'est engagé à se mobiliser pour contribuer, à son niveau, à l'objectif de la COP 21 de limiter le réchauffement climatique à 2°C voire 1,5°C, à contribuer à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre des entreprises de son portefeuille et à assurer la durabilité de la performance.

En 2020 et en 2021, Arkéa Capital a fait réaliser une analyse de l'exposition des entreprises de son portefeuille aux risques liés au changement climatique par un consultant externe. L'empreinte carbone des participations d'Arkéa Capital a également été estimée dans le cadre de cette analyse.

**En 2022, Arkéa Capital a formalisé sa Stratégie climat Trajectoire 2024<sup>20</sup> qui repose sur quatre piliers :**

- ▶ mobiliser la gouvernance et l'ensemble des collaborateurs sur les enjeux du changement climatique ;

- ▶ construire une trajectoire d'alignement aux objectifs de l'Accord de Paris ;
- ▶ accompagner la transition environnementale des participations ;
- ▶ renforcer l'intégration des enjeux du changement climatique au cycle d'investissement.

À noter : dans le cadre de sa Stratégie climat, Arkéa Capital s'est engagé à ce que ses prochains fonds soient à minima Article 8, c'est-à-dire ayant pour objectif la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, selon le règlement SFDR.

En 2022, Arkéa Capital a contribué aux travaux du groupe de travail « Matérialité de l'enjeu climat » organisé par France Invest, travaux qui ont conduit à la publication du guide « Évaluer la matérialité des risques climatiques par l'ICI » (Initiative Climat International).

En 2023, l'entité a réalisé une cartographie et une évaluation des risques bruts de transition liés au changement climatique basée sur l'indicateur d'intensité carbone par million d'€ de chiffre d'affaires des participations (pour en savoir davantage, le Rapport Article 29 d'Arkéa Capital est accessible via ce [lien](#)).

En 2023, Arkéa Capital a poursuivi ses travaux pour construire sa stratégie d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris.

## La prise en compte de la performance et des risques environnementaux et climatiques dans les participations

Arkéa Capital formalise la prise en compte de critères ESG dans ses décisions d'investissement pour les véhicules Arkéa Capital Investissement, Arkéa Capital Managers, Arkéa Capital 1 et 2, Arkéa Capital Partenaire, Breizh Ma Bro et We Positive Invest 1 et 2.

**Arkéa Capital intègre les critères ESG à chaque étape du cycle d'investissement.**

En phase d'investissement, chaque opportunité d'investissement fait l'objet d'une analyse ESG réalisée par une équipe dédiée comportant :

- ▶ une analyse qualitative de la sensibilité de l'entreprise aux risques de durabilité ;
- ▶ une synthèse de l'analyse approfondie intégrant les recherches internes et les échanges avec le management le cas échéant ;
- ▶ la définition des points d'attention qui seront suivis régulièrement et mesurés par Arkéa Capital au titre de la performance extra-financière.

Des audits ESG approfondis de l'entreprise peuvent être mis en place, avec l'appui d'un cabinet de conseil externe, selon la matérialité des enjeux ESG pour l'entreprise.

19 - [www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2019-10/arkea\\_capital\\_rejoint\\_initiative\\_climat\\_international\\_1.pdf](http://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/upload/docs/application/pdf/2019-10/arkea_capital_rejoint_initiative_climat_international_1.pdf)

20 - [www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/Rapport%20Climat%20Ark%C3%A9a%20Capital%20VF.pdf](http://www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/Rapport%20Climat%20Ark%C3%A9a%20Capital%20VF.pdf)

Post-investissement, chaque année, la campagne de reporting ESG réalisée par Arkéa Capital permet de collecter les données extra-financières auprès de ses participations afin d'en réaliser une analyse et de suivre l'évolution des performances extra-financières des entreprises en portefeuille. La démarche mise en place par Arkéa

Capital vise à **ouvrir un dialogue** avec les participations à partir du reporting afin de contribuer à l'amélioration de leurs pratiques en matière d'ESG, à atténuer les risques de durabilité et favoriser une plus grande transparence sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance des entreprises dans lesquelles elle est investie.

## Prise en compte du climat DANS LE CADRE DES PRISES DE PARTICIPATION

### DIRECTES DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Dans le cadre de prises de participation ou d'opérations de croissance externe réalisées en direct par le Crédit Mutuel Arkéa, **un avis ESG intégrant les enjeux climatiques est émis systématiquement et complète les analyses en risques menées dans le cadre du processus d'approbation préalable**. Cet avis fait ainsi partie intégrante du dossier de prise de décision présenté aux organes de gouvernance. L'avis ESG est rendu par le Département Finance durable sur la base d'un processus défini :

- analyse des documents, lors des due-diligences, et rédaction d'un questionnaire ESG à destination de la société ;
- entretien avec le(s) gérant(s) et/ou le(s) dirigeant(s) au besoin ;
- mission d'un avis ESG consolidé, fondé sur l'analyse de la stratégie ESG de la société et/ou du fonds, sa démarche ESG, ses pratiques environnementales, sociales et de gouvernance internes, les ressources déployées sur la thématique et l'évolution prévue.

#### Cet avis oriente la décision finale d'investissement.

Au-delà de la prise en compte des enjeux climatiques dans l'ensemble des dossiers, le Crédit Mutuel Arkéa cible également des fonds ou acteurs pouvant contribuer aux solutions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique. À titre d'exemples, ces dernières années, le Crédit Mutuel Arkéa a pris des participations directes au capital d'entreprises telles que Le Train et Rev' mobilities.

À noter par ailleurs, qu'en matière d'investissement dans des fonds de capital-investissement, l'analyse préliminaire avant toute instruction en intérêt stratégique repose sur une grille de notation qui donne un poids prépondérant aux thèses d'investissements couvrant l'impact sociétal et la transition environnementale ainsi qu'un poids important à la classification SFDR et à la labellisation.

Cela a conduit le Crédit Mutuel Arkéa à investir dans un certain nombre de fonds classifiés Article 9 SFDR qu'il s'agisse de fonds d'infrastructures vertes, tels que *Andera Smart Infra*, ou de fonds à impact qui promeuvent, entre autres, des objectifs de transition climatique tels que *Shift for good.2050.ventures*, *Raise Impact* ou *French Food Capital Positive Impact*.

## L'accompagnement des participations

Arkéa Capital a déployé un plan de sensibilisation et de formation à destination de l'ensemble de son équipe d'investissement sur la thématique climat. Une montée en compétences qui permet d'orienter et d'accompagner les entreprises du portefeuille. La société de gestion a également systématisé la démarche d'échange avec les participations dans lesquelles **Arkéa Capital est investisseur financier de référence sur les sujets ESG**, en amont des investissements et durant la vie de l'investissement. Ces actions se sont révélées pertinentes et ont conduit par exemple certaines entreprises à construire un plan d'actions pour réduire leurs émissions de Gaz à Effet de Serre. **Arkéa Capital propose de valoriser ces actions menées par les entreprises en faveur du climat via des actions de communication, permettant de mettre en lumière les bonnes pratiques et d'inspirer d'autres acteurs**<sup>21</sup>.

Depuis 2021, suite à la campagne de reporting ESG annuelle, Arkéa Capital propose un retour personnalisé aux participations dans lesquelles elle est investisseur de référence. Sont notamment identifiés les points d'amélioration possibles et les actions éventuelles à mettre en place. Arkéa Capital peut proposer la prise en charge financière partielle de missions de conseil réalisées par des consultants externes. Ces missions peuvent porter par exemple sur la réalisation d'un bilan carbone ou encore la construction d'une feuille de route RSE. L'équipe ESG d'Arkéa Capital accompagne également les participations dans la construction de leur démarche RSE.

21 - [https://www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/ARKEA%20Rapport%20ESG%202022\\_BD.pdf](https://www.arkea-capital.com/Medias/Fichier/ARKEA%20Rapport%20ESG%202022_BD.pdf)

## L'impact sur l'assurance de biens et de personnes

Dans le prolongement des travaux d'envergure menés dès 2022, Suravenir Assurances a poursuivi sa mise en œuvre opérationnelle d'actions en faveur de la lutte contre le réchauffement climatique.

Pilotée par un comité transverse qui s'assure de la cohérence des projets et du respect de l'ambition stratégique, **la Stratégie climat adoptée en 2022 influence toutes les décisions prises au sein de la compagnie d'assurances de biens et de personnes.**

Cette Stratégie climat a été définie selon la méthode ACT lancée par l'ADEME en partenariat avec l'ONG CDP. Elle s'inscrit à horizon 2050 et établit la trajectoire de décarbonation pour limiter le réchauffement climatique à 2°C voire 1,5°C en intégrant les émissions directes et indirectes de Suravenir Assurances, sur toute sa chaîne de valeur. Elle fait l'objet d'un suivi régulier par la mise en place d'un tableau de bord d'indicateurs et la mise en place de mesures concrètes à court, moyen et long termes (2025, 2030, 2050).

Une politique de gestion des risques climatiques est en place et inclut des dispositifs spécifiques de gestion de ces risques et l'utilisation de notations extra-financières sur les flux d'investissements dès 2023 et de température des portefeuilles avec cibles 2027 et 2030.

**2023 a été marquée par le lancement, en mai, d'un contrat d'assurance multirisques Habitation (MRH) dit "positive". Un contrat novateur qui mise sur l'économie circulaire.** En effet, l'indemnisation prévoit prioritairement, en cas de sinistre, la réparation ou le recours au reconditionné pour l'électroménager par exemple. Dans ce cadre, Suravenir Assurances a noué plusieurs partenariats techniques avec des acteurs reconnus de l'économie circulaire.

Pour accompagner le lancement de ce produit, des webinaires de sensibilisation à destination des réseaux commerciaux ont été conçus.

**Progressivement, l'ensemble de la gamme d'offres et de services sera adapté.** À noter : certains dispositifs vertueux existent au sein des offres depuis plusieurs années.

Via son offre d'assurance habitation, **Suravenir Assurances encourage également la production d'électricité renouvelable en accompagnant les assurés équipés en cas de sinistre pour protéger leur installation et couvrir la perte financière due à l'arrêt de production.**

Sur le volet de l'adaptation au réchauffement climatique, la **prévention** et le développement de la culture risque auprès des assurés se traduisent, dans le cadre des contrats d'assurances habitation, par des systèmes de détection des dégâts des eaux, incendies, vols et des alertes et conseils dédiés à l'arrivée d'une tempête ou d'un orage.

En termes d'assurance automobile, l'accompagnement à la réduction de l'empreinte carbone des assurés est renforcé par des **incitations tarifaires selon l'usage des véhicules** (fonction du nombre de kilomètres parcourus, ou du nombre de jours d'utilisation du véhicule) **ou selon les émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules assurés** (avantages tarifaires pour les véhicules électriques).

Si l'ensemble des métiers du groupe évoluent de manière volontariste pour accompagner les clients et contreparties vers des trajectoires de décarbonation, conformément aux objectifs que s'est fixé le groupe, des exercices prospectifs sont également menés afin d'évaluer les effets d'un réchauffement climatique supérieur à 2°C sur le modèle d'affaires du groupe.



En cas de sinistre, la multirisques Habitation positive prévoit prioritairement, la réparation ou le recours au reconditionné pour l'électroménager. »

# LA RÉSILIENCE DE LA STRATÉGIE DE LA SOCIÉTÉ, EN TENANT COMPTE DES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS CLIMATIQUES, Y COMPRIS LE SCÉNARIO D'UNE AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES DE 2°C OU MOINS

L'approche backward-looking, traditionnellement utilisée en analyse du risque en finance, se base sur l'extrapolation des données historiques avec l'idée sous-jacente d'une continuité entre le passé, le présent et l'avenir. Cependant, contrairement aux crises économiques, il n'existe pas d'épisode passé de crise climatique majeure et internationale. Cette absence d'historique et cette situation d'incertitude impliquent

d'accepter des méthodologies de rupture plus prospectives et d'adopter une approche forward-looking, telles que l'analyse de scénarios pour projeter les conséquences multiples des opportunités et risques climatiques. Les outils prospectifs utilisant les scénarios climatiques tels que les stress tests climatiques ou les trajectoires d'alignement ont des usages opérationnels, tactiques et stratégiques.



## SCÉNARIOS CLIMATIQUES UTILISÉS PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Organisation	Scénario	Trajectoire (en °C)	Horizon	Usage au sein du Crédit Mutuel Arkéa
Agence Internationale de l'Énergie (AIE)	Net Zero Emissions by 2050	1.4	2100	Analyses de scénarios climatiques Alignement
	Net Zero 2050	1.4		
Network for Greening the Financial System (NGFS)	Below 2°C	1.7	2100	Analyses de scénarios climatiques Stress tests climatiques volontaires et obligatoires auprès des superviseurs Matrice de matérialité
	Delayed Transition	1.7		
	Nationally Determined Contributions	2.4		
	Current Policies	2.9		
Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC)	SSP2-4.5	2.7	2100	Analyses de scénarios climatiques Indirectement, via les scénarios précédemment cités Risques physiques PRISM Matrice de matérialité
	SSP5-8.5	4.4		

Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2022.



## INTERNALISATION DES STRESS TESTS CLIMATIQUES

Parallèlement aux stress tests climatiques des superviseurs, la Direction des Risques et la Direction des Marchés Financiers du Crédit Mutuel Arkéa ont lancé conjointement, fin 2021, un projet dédié aux scénarios climatiques. Finalisé en 2022, il contribue à la construction d'une **méthodologie propre de stress test**. Grâce à un travail préliminaire de modélisation,

l'objectif est d'étudier la possible déclinaison de scénarios climatiques reconnus (GIEC, NGFS...), traitant du risque de transition et du risque physique, en indicateurs macro-économiques et financiers et, in fine, en impacts sur les activités du Crédit Mutuel Arkéa à horizon 2050. Le projet se compose de cinq étapes distinctes.

### Identifier les objectifs et les expositions

Dans le cadre des stress tests climatiques, les objectifs sont les suivants :

- ▶ **Identifier** les opportunités de diversification des activités du Crédit Mutuel Arkéa dans le cas d'une évolution des marchés induite par une forte réduction des émissions de CO<sub>2</sub> et à l'inverse les activités en risque ;
- ▶ **Évaluer** la vulnérabilité du modèle d'affaires, des activités et des actifs du Crédit Mutuel Arkéa dans le cas de changements climatiques majeurs, notamment en termes d'impact bilan, de rentabilité, de capital ou de modèle d'affaires ;
- ▶ **Mesurer** l'impact financier d'un choc climatique sur les variables critiques du Crédit Mutuel Arkéa telles que les prêts non performants, les provisions, les pertes de crédit attendues, les exigences en fonds propres...

### Choisir les scénarios climatiques

Le Crédit Mutuel Arkéa considère le narratif d'un scénario climatique comme le point d'entrée de l'analyse par scénario. Le narratif du scénario est une description qualitative et rédigée du futur, structurée autour de déterminants de plusieurs natures. Le narratif constitue le cadre de pertinence pour l'ensemble des hypothèses d'entrée et des projections quantitatives qui permettent de décrire le futur.

Le Crédit Mutuel Arkéa a élaboré un inventaire des scénarios climatiques, émanant d'une dizaine d'organismes différents, avec des caractéristiques issues de chacun des narratifs (trajectoire en °C, horizon temporel, hypothèses principales...). Cet inventaire a permis de mettre en évidence trois familles de scénarios susceptibles de convenir au projet de stress tests climatiques :

- Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) ;
- Network for Greening the Financial System (NGFS) ;
- Agence Internationale de l'Énergie (AIE).

#### PROCESSUS DE L'ANALYSE DE SCÉNARIOS CLIMATIQUES



1 IDENTIFIER LES OBJECTIFS  
ET LES EXPOSITIONS



2 CHOISIR LES SCÉNARIOS  
CLIMATIQUES



3 ÉVALUER LES IMPACTS  
ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS



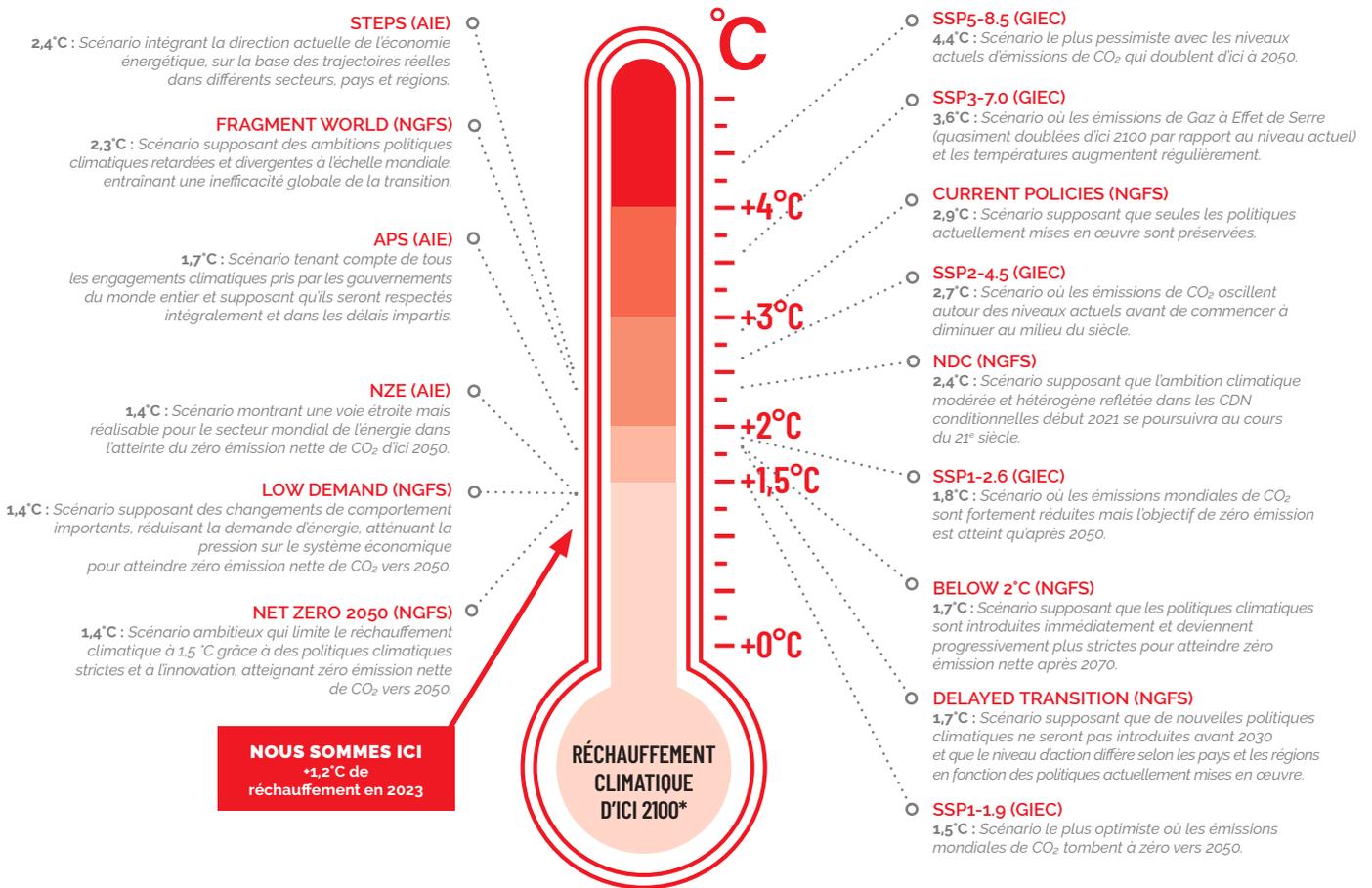
4 COMMUNIQUER LES RÉSULTATS



5 UTILISER LES RÉSULTATS

Source : Requirements for scenario-analysis, NGFS, 2020, et adapté par le Crédit Mutuel Arkéa, 2022.

**TOUR D'HORIZON DES PRINCIPAUX SCÉNARIOS CLIMATIQUES**



\* Par rapport à la température moyenne pré-industrielle  
Source : Direction des Risques, Crédit Mutuel Arkéa, 2024.

## Évaluer les impacts économiques et financiers

Le Crédit Mutuel Arkéa a été accompagné par TAC Economics dans le développement de l'outil quantitatif SPICE (Scénarios Prospectifs des Impacts Climatiques sur l'Économie) permettant de modéliser les conséquences économiques et financières d'un scénario climatique sur un jeu d'indicateurs :

- ▶ Indicateurs de marché : spread de crédit souverain, marché actions cotées (CAC 40, S&P 500, Euro Stoxx 50), courbes de taux...
- ▶ Indicateurs macro-économiques : PIB, inflation, chômage...
- ▶ Indicateurs départementaux : PIB, population...

Afin d'éprouver l'outil SPICE et de se préparer aux futurs exercices de stress tests climatiques, le Crédit Mutuel Arkéa a lancé un POC (proof of concept) de test de résistance climatique interne en collaboration avec sa filière Risques. L'exercice, lancé fin 2022 et abouti en 2023, a réuni :

- les risques de crédit ;
- les risques de marché ;
- les risques de participation.

Le Crédit Mutuel Arkéa a utilisé les variables économiques et financières issues de SPICE pour les scénarios Net Zero 2050 et Delayed Transition de NGFS sur une horizon temporel de 3 ans, en cohérence avec l'ICAAP et l'ILAAP.



Le Crédit Mutuel Arkéa reconnaît être à la fois un miroir de l'économie réelle et un levier de la transition climatique et écologique. »

## LES SCÉNARIOS CLIMATIQUES, INTRANTS DU FUTUR PLAN À MOYEN TERME (PMT)

Le changement climatique a et va continuer à avoir un impact sur l'environnement, l'économie et la société. Cependant, la nature de ses impacts (physiques et transition), leur magnitude ou l'horizon de survenance sont incertains.

Le Crédit Mutuel Arkéa, en qualité d'établissement bancaire, reconnaît être à la fois un miroir de l'économie réelle (via son bilan) et un levier de la transition climatique et écologique.

Face à ce constat et dans le cadre de son futur plan à moyen terme, **le Crédit Mutuel Arkéa a intégré les scénarios climatiques à ses réflexions stratégiques.** En effet, les scénarios climatiques permettent d'étudier et de se préparer à différents environnements futurs (climatiques, économiques, politiques, sociaux...) avec les incertitudes et les ruptures les caractérisant, ainsi que les répercussions sur le modèle d'affaires.

Selon le scénario climatique retenu, l'environnement et les répercussions sur le modèle d'affaires divergent. À ce titre et afin de se projeter, le Crédit Mutuel Arkéa souhaite se positionner sur un scénario climatique central pour le cadrage de son prochain plan à moyen terme avec des scénarios climatiques adverses :

- ▶ **un scénario climatique central de référence** reflétant les perspectives macroéconomiques les plus probables ;
- ▶ **des scénarios climatiques adverses** intégrant des challenges économiques, financiers et politiques afin de mesurer les sensibilités.



Dans le cadre de sa Stratégie climat, le groupe a pris l'engagement de « mettre en place dès 2021 les outils d'évaluation des risques climatiques pesant sur ses activités afin d'en assurer la meilleure maîtrise possible ».



# #3

## GESTION DES RISQUES

---

Le Crédit Mutuel Arkéa a souhaité accélérer le rythme d'instruction de ces sujets autour des leviers d'action suivants :

- **renforcer la prise en compte du climat** par la Fonction de Gestion des Risques sur la base des plans d'actions adoptés par les instances de gouvernance du groupe, prenant notamment en considération les recommandations des superviseurs européens et nationaux (ACPR, ABE, BCE...);
- disposer d'une **première évaluation complète des risques climatiques** (risques physiques et risques de transition) sur des portefeuilles de financements et d'investissements significatifs ;
- **intégrer progressivement ces résultats dans les outils d'aide à la décision de financement et d'investissement** afin de mieux maîtriser le niveau des risques climatiques, et les compléter par une métrique d'analyse de la performance environnementale des grandes entreprises.

L'engagement du Crédit Mutuel Arkéa et sa déclinaison en matière de gestion des risques se concrétisent au travers de trois actions :

- disposer de **processus**, dispositifs et outils d'identification et d'évaluation des risques climatiques ;
- définir son **appétence au risque climatique**, via les différents processus de gestion des risques ;
- intégrer les processus, dispositifs et outils d'identification et d'évaluation des risques climatiques dans la **gestion globale des risques** selon l'appétence au risque.



## LES PROCESSUS VISANT À IDENTIFIER ET À ÉVALUER LES RISQUES CLIMATIQUES

Le Crédit Mutuel Arkéa a mis en place différents processus, dispositifs et outils visant à identifier et évaluer les activités et expositions sensibles et vulnérables aux risques environnementaux.

## L'APPROCHE SECTORIELLE

Dans un contexte où l'appréhension de l'exposition aux risques environnementaux est complexe et où les référentiels d'analyse externes sont insuffisamment détaillés et parfois contradictoires, **la nécessité de créer un référentiel sectoriel d'exposition aux risques environnementaux a été identifiée par le Crédit Mutuel Arkéa**. Ce référentiel est actuellement utilisé pour la gestion des risques de crédit et de contreparties afin de mesurer la part des encours de crédit en risque.

Dès 2021, la Direction des Risques a développé un référentiel sectoriel climatique pour les risques physiques et de transition, apte à fournir l'exposition aux risques climatiques d'une entreprise du fait de son secteur d'activité. L'objectif est de fournir une exposition brute aux risques climatiques par approximation sectorielle.

Établi selon la classification sectorielle européenne (nomenclature NACE<sup>22</sup>), le référentiel sectoriel cli-

matique se fonde en premier lieu sur des études d'organismes reconnus tels que l'OCDE, les Nations Unies, la TCFD, etc. Ces études permettent d'**objectiver le niveau de risques climatiques associé à un secteur d'activité**.

Dans le cas du risque de transition, il est pertinent de considérer que les secteurs qui émettent le plus de CO<sub>2</sub> seront fortement concernés par la transition vers une économie sobre en carbone. L'analyse des émissions de CO<sub>2</sub> par secteur d'activité permet d'affiner l'approche qualitative décrite ci-dessus par un indicateur quantitatif. De plus, cette approche est complétée par la présence ou non des secteurs d'activité dans le cadre des stress tests climatiques de la Banque Centrale Européenne (BCE). Par déduction, si l'autorité de tutelle interroge les banques européennes sur la projection de leurs encours et les paramètres de crédit sur ces secteurs selon des scénarios climatiques, le Crédit Mutuel Arkéa a estimé que lesdits secteurs

sont à considérer comme exposés au risque de transition.

Dans le cas du risque physique, il n'a pas été trouvé d'indicateur quantitatif permettant de compléter la démarche. L'approche est donc uniquement qualitative pour ce risque.

Finalement, **les expositions des secteurs sont classées selon une échelle à 3 degrés : faible, moyen, fort**.

**Dans une démarche d'amélioration continue, les travaux poursuivis en 2022 et 2023 ont porté sur l'amélioration de la granularité du référentiel pour le risque de transition.**

À cet effet, des indicateurs définis comme pertinents et objectifs, tant quantitatifs que qualitatifs, sont agrégés et pondérés. Cette nouvelle version du référentiel, intégrant des composantes réglementaires et technologiques couvrant ainsi les différents pans des risques de transition, est actuellement testée pour pouvoir, in fine, être validée par la gouvernance et appliquée.

## L'APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

**En 2022, le Crédit Mutuel Arkéa a développé un outil interne dédié à l'évaluation et la mesure géographique des risques climatiques physiques, au niveau des communes** (granularité : code postal) pour la France métropolitaine et couvrant les six aléas climatiques selon deux sous-catégories précédemment décrites :

- ▶ les risques physiques aigus : inondations, sécheresses et tempête-grêle-neige ;
- ▶ les risques physiques chroniques : hausse de la température de l'air, modification du régime des précipitations et élévation du niveau de la mer.

Cet outil, baptisé PRISM (Physical Risk Internal Scoring Model), s'appuie sur des bases de données

scientifiques de recensement des risques et de projections climatiques nationales (Géorisques, DRIAS) et internationales (PREPdata).

De par leurs natures et leurs caractéristiques, les risques physiques aigus s'appuient sur des données historiques, tandis que les risques chroniques se basent sur des données de projection à l'horizon 2050, combinant ainsi **une approche rétrospective et prospective**.

L'outil PRISM a vocation à être affiné dans le temps en descendant à un niveau de granularité géographique plus fin et en couvrant davantage le spectre des aléas climatiques, afin de gagner en précision sur la mesure du risque. Les travaux se poursuivent en ce sens.



## L'APPROCHE D'ÉVALUATION EN RISQUES ESG INDIVIDUALISÉE

Le Crédit Mutuel Arkéa considère comme essentiel de compléter les deux approches précédemment citées par une analyse au niveau des clients et des contreparties.

### Pour les clients entreprises

Dans le cadre de ses activités de prêts aux entreprises, et afin de respecter les lignes directrices de l'Autorité Bancaire Européenne relatives à l'octroi et au suivi des prêts, **le Crédit Mutuel Arkéa déploie de manière progressive un outil de cotation des risques ESG.**

Baptisé GRETA (pour Global Risk ESG Topics Assessment), il est destiné à collecter les données de risques ESG des grandes entreprises emprunteuses afin de déterminer leur cotation de risques ESG. Il vise en particulier à évaluer les mesures prises par les entreprises pour atténuer les risques ESG auxquels elles sont exposées notamment du fait de leur secteur d'activité.

En 2023, GRETA porte sur trois facteurs environnementaux (la biodiversité, les risques climatiques physiques et de transition) et deux facteurs sociaux (santé et sécurité des collaborateurs et droits de l'Homme, conformité des produits). Il sera enrichi d'autres facteurs ESG, notamment sur la gouvernance, courant 2024.

### Pour les contreparties de marché

#### Périmètre gestion collective

Les contreparties entreprises du périmètre gestion collective dont le suivi est réalisé par le Comité de contreparties du Crédit Mutuel Arkéa font l'objet d'une notation ESG. Cette notation est issue d'un modèle interne développé par Arkéa Investment Services, basé sur les données de Sustainalytics.

Les entreprises sont ainsi classées sur une échelle allant de A pour les sociétés les plus performantes sur les sujets de l'ESG à E pour celles dans lesquelles les enjeux extra-financiers sont encore peu abordés.

#### Périmètre bancaire et assurance

Les contreparties entreprises du périmètre bancaire et assurance dont le suivi est réalisé par le Comité de contreparties du Crédit Mutuel Arkéa font l'objet d'un score de risque de durabilité. Ce score est fourni par Sustainalytics. Il prend en considération l'exposition aux risques ESG d'une entreprise du fait de son secteur d'activité et les mesures qu'elle a mis en œuvre pour les atténuer.





## L'APPROCHE PAR SCÉNARIO : LES SCÉNARIOS CLIMATIQUES

Les premiers stress tests issus des autorités de régulation et supervision (ACPR, ABE et BCE), ont participé à la montée en expertise du Crédit Mutuel Arkéa, afin de développer sa propre méthodologie de stress test et de répondre ainsi à l'attente n°11 du guide de la BCE relatif aux risques environnementaux.

La méthodologie adaptée aux besoins et caractéristiques du Crédit Mutuel Arkéa, permet ainsi :

- ▶ d'encadrer sa stratégie climatique, en contribuant notamment à la mise en place de conditions optimales pour le financement d'une transition ordonnée vers une économie durable ;

- ▶ de communiquer auprès des superviseurs, sur ses expositions et sur sa gestion des risques climatiques ;

- ▶ de construire un outil privilégié de surveillance et d'anticipation des risques, sur base de scénarios climatiques déclinés en interne.

Comme évoqué précédemment, le Crédit Mutuel Arkéa a lancé dès 2021 un projet dédié aux scénarios climatiques, accéléré en 2022, afin de définir, à court terme, sa propre méthodologie de stress test climatique. Afin d'éprouver l'outil SPICE et de se préparer aux futurs exercices de stress tests climatiques, le Crédit Mutuel Arkéa a lancé en 2022 un POC (proof of concept) de test de résistance climatique interne en collaboration avec sa filière Risques qui s'est terminé courant 2023.

## LES DONNÉES

**Pallier le manque de données extra-financières est un défi majeur pour l'identification, l'évaluation et la gestion des risques climatiques.**

Les principales limites en matière de données climatiques sont les suivantes :

- ▶ la disponibilité ;
- ▶ la cohérence ;
- ▶ la comparabilité.

Pour remédier au manque de données ESG, le Crédit Mutuel Arkéa a adopté une stratégie transversale et coordonnée.

Le groupe peut utiliser des méthodes par approximations, auquel cas une note méthodologique détaille les limites et biais de l'approche utilisée. Le déficit de données persistera dans une certaine mesure dans les années à venir. Le recours aux

approches par estimation restera donc important pour le Crédit Mutuel Arkéa qui a recours à des fournisseurs de données ESG.

**En interne, le Programme de Données Extra-Financières (PDEF) a été mis en place au sein du Crédit Mutuel Arkéa depuis 2021. Il vise à assurer la gouvernance de la donnée ESG et à centraliser son pilotage** afin de mutualiser les besoins (collecte, stockage, etc.) des différents services, directions ou entités et coordonner les chantiers. À titre d'exemple, le PDEF a initié le renforcement de la collecte de données relatives au Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) des habitations au regard des différents usages identifiés au sein du Crédit Mutuel Arkéa.

De son côté, la Direction des Risques s'est dotée de capacités et compétences au sein de sa Maîtrise d'Ouvrage dans le but de faciliter les enjeux internes et externes liés aux données ESG. En effet, des effectifs sont spécifiquement dédiés aux données ESG afin d'améliorer leurs collectes et de les structurer au sein du système d'information du Crédit Mutuel Arkéa.

De plus, une importante collecte de données ESG auprès des clients entreprises a été lancée en 2022 et poursuivie en 2023 dans le cadre de la mise en conformité avec les lignes directrices de l'ABE (Autorité bancaire européenne) sur l'octroi, via le questionnaire de risques ESG, GRETA.



## LES PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

**E**n appui sur les différentes parties prenantes et les différentes expertises qui sont mobilisées au sein du Crédit Mutuel Arkéa, la mise en place et le déploiement d'outils de gestion des risques environnementaux, dont climatiques, s'inspirent des bonnes pratiques de Place en la matière (TCFD) et des exigences des superviseurs européens et nationaux (ACPR, ABE, BCE...).

Le guide de la BCE relatif aux risques liés au climat et à l'environnement constitue un des textes de référence sur lequel se fonde la démarche déployée de façon transverse.

Le plan d'actions pluriannuel de mise en conformité avec ce guide, validé par la Direction générale, a été remis aux Autorités de tutelle en mai 2021. Sa mise en œuvre est suivie dans les instances de gouvernance du groupe.



## LA CARTOGRAPHIE DES RISQUES

En lien avec l'élaboration de la matrice de matérialité des risques climatiques, les risques environnementaux, dont climatiques, ont été intégrés à la cartographie des risques du Crédit Mutuel Arkéa via les principaux facteurs de risque :

- ▶ le risque de transition ;
- ▶ le risque physique ;
- ▶ le risque de responsabilité.

Ils ont tous été valorisés dans l'échelle de classification interne (de 1 à 5) selon une appréciation à date et en vision prospective à trois ans. Les risques environnementaux représentent, à date, un risque relativement faible pour la banque sur cet horizon de temps (notation à 4), eu égard aux autres risques de la cartographie comme par exemple le risque de crédit.

## LE CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE

Dans le prolongement de l'introduction des risques environnementaux et climatiques à la cartographie des risques, le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa a approuvé l'introduction des risques climatiques et environnementaux dans le cadre d'appétence au risque afin de les intégrer de façon visible et détaillée pour l'ensemble du Crédit Mutuel Arkéa. Le cadre d'appétence au risque a vocation à mesurer et à limiter le risque du groupe Crédit Mutuel Arkéa face aux sujets environnementaux, dont climatiques, et donc à formaliser son niveau d'appétence intrinsèque.

**LE CADRE D'APPÉTENCE CONSTITUE L'OUTIL FAÏTIER DE LA GESTION DES RISQUES ET EST FORMALISÉ PAR DEUX ÉLÉMENTS**



**La déclaration d'appétence aux risques**



**Le dispositif de limites**



### La déclaration d'appétence aux risques

**Les risques ESG, dont environnementaux, ont été insérés dans la déclaration d'appétence aux risques, validée dès 2020 par le Conseil d'administration de Crédit Mutuel Arkéa.**

Les principes d'appétence du Crédit Mutuel Arkéa en matière de risques ESG sont les suivants :

- assurer l'adéquation de la prise de risque avec les engagements pris au travers de la Raison d'être, le statut d'Entreprise à mission et la Stratégie climat du groupe ;

- intégrer dans les dispositifs, et de manière progressive, les risques ESG et leurs mécanismes de transmission aux autres types de risques (principalement au risque de crédit) ;
- prendre en compte les impacts liés aux risques climatiques, notamment par l'encadrement des expositions par notation ESG, par secteur (en fonction de leur sensibilité au risque physique et au risque de transition) et par implantation géographique ;
- maîtriser l'empreinte carbone induite par les activités du conglomérat.



### Le dispositif de limites

Depuis 2021, la déclaration a été successivement complétée d'indicateurs quantitatifs développés pour le suivi de ces risques tant au niveau opérationnel que par l'organe de direction via le dispositif de limites (ce dernier étant alerté si un seuil est dépassé).

L'un des objectifs prioritaires est de pouvoir insérer de façon visible et détaillée les risques environnementaux et leurs composantes dans le cadre d'appétence au risque du Crédit Mutuel Arkéa. Au même titre que les risques déjà présents dans le cadre d'appétence, l'objectif est de pouvoir déterminer la sensibilité du groupe au sujet environnemental dont climatique et donc son niveau d'appétence intrinsèque.

Des indicateurs propres aux risques environnementaux dont climatiques associés à des niveaux de limites internes pertinents et efficaces permettent un pilotage éclairé de la prise de risques climatiques, de son évolution et de son anticipation. Le cadre de surveillance s'inscrit naturellement dans celui déjà mis en place au Crédit Mutuel Arkéa.

Y sont donc associés les niveaux de seuils définis pour l'ensemble des risques clés du Crédit Mutuel Arkéa. Ces limites globales propres aux risques climatiques pourront également être déclinées de façon plus opérationnelle auprès des métiers, entités/filiales du Crédit Mutuel Arkéa de façon à maîtriser la consommation des risques climatiques et mieux appréhender le niveau réel d'exposition du groupe à ce risque dans ses activités quotidiennes.

Les indicateurs environnementaux et climatiques du dispositif de limites 2023 traitent à la fois des risques directs et des risques indirects portés par le Crédit Mutuel Arkéa. À titre d'exemple, ces indicateurs couvrent l'aspect sectoriel et géographique des risques climatiques mais également les engagements du groupe pris en la matière.

Ces indicateurs propres aux risques environnementaux sont complétés de niveaux de limites internes, pertinents et efficaces. Ces limites permettent un pilotage éclairé de la prise en compte des risques environnementaux, dont climatiques, de leur évolution et de leur anticipation.



L'un des objectifs prioritaires est de pouvoir insérer de façon visible et détaillée les risques environnementaux et leurs composantes dans le cadre d'appétence au risque du Crédit Mutuel Arkéa.

Le cadre de surveillance s'inscrit dans le cadre d'appétence au risque déjà mis en place par le groupe. Y sont donc associés les niveaux de seuils déjà définis pour l'ensemble des risques clés du Crédit Mutuel Arkéa.

Le suivi de ces indicateurs est réalisé au niveau opérationnel et au niveau des organes de gouvernance selon les responsabilités qui leur incombent, en lien avec les recommandations ACPR et BCE sur la gouvernance des risques climatiques.

Le cadre d'appétence au risque a vocation à s'enrichir au rythme des engagements environnementaux (et ESG ou extra-financiers) pris par le Crédit Mutuel Arkéa et du déploiement des dispositifs de gestion des risques.

## LE TABLEAU DE BORD DES RISQUES COMME OUTIL DE SUIVI ET DE PILOTAGE

La Direction des Risques du Crédit Mutuel Arkéa a pour mission de piloter l'intégration des risques climatiques dans les métiers. À travers la réalisation d'un tableau de bord des risques climatiques à fréquence trimestrielle, la Direction des risques de Crédit Mutuel Arkéa veille à :

- informer la gouvernance des risques encourus et suivre le niveau de risque pris aux bornes du groupe ;
- décliner en risque des engagements stratégiques du Crédit Mutuel Arkéa, dont sa stratégie climat et ses différentes politiques sectorielles.

Le suivi des engagements, qui se matérialise au travers du tableau de bord des risques environnementaux réalisé par le Crédit Mutuel Arkéa, est :

- mis à disposition de son organe de direction (Comité de surveillance des Risques, Comité Exécutif et Comité des Risques et de Contrôle Interne) ;
- transmis à l'Autorité de tutelle.

Depuis 2021, le tableau de bord des risques s'est progressivement enrichi d'indicateurs en lien avec les enrichissements du cadre d'appétence au risque. Tous les

indicateurs du cadre d'appétence au risque sont suivis dans le tableau de bord des risques.

En complément, des informations ainsi que des indicateurs environnementaux et climatiques supplémentaires sont intégrés au tableau de bord des risques.

Ce tableau de bord des risques a vocation à s'enrichir davantage au rythme des engagements environnementaux (et extra-financiers) pris par le Crédit Mutuel Arkéa et du déploiement des dispositifs de risques associés.



## LA POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

Afin de structurer la gestion des risques environnementaux, la Direction des Risques rédige une politique interne de gestion des risques environnementaux qui complète les politiques internes préexistantes par type de risque et vise à :

- présenter le cadre général et le contexte des risques environnementaux (définitions, enjeux, cadre réglementaire) ;
- organiser la gestion des risques, notamment en termes de gouvernance ;
- identifier et mesurer les risques ;
- encadrer les risques ;
- surveiller et gérer les risques ;
- contrôler les risques ;
- communiquer.

L'assimilation et la gestion des risques environnementaux, dont climatiques, se matérialisent par une documentation permettant de rendre compte des engagements du groupe et de la déclinaison en risque de sa stratégie en matière environnementale et climatique.

La politique de gestion des risques environnementaux est revue a

minima annuellement, voire plus fréquemment au fur et à mesure de l'avancée des travaux assurant ainsi la traçabilité et le suivi des actions déployées au fil du temps.

Cette politique permet de répondre tant aux enjeux internes du groupe dans les objectifs qu'il s'est fixés, tels que la Stratégie climat, que des engagements pris en externe et des exigences réglementaires, notamment ceux liés aux attentes du guide BCE sur les risques liés au climat et à l'environnement.

Les politiques des autres types de risques (crédit, opérationnel, liquidité, marché) sont enrichies et intègrent progressivement ces enjeux, concourant ainsi à la gestion des risques environnementaux. À titre d'exemple, la politique de gestion du risque juridique a été rédigée en 2021 et intègre le risque de responsabilité. De la même manière, les politiques de gestion du risque de crédit intègrent les modalités ainsi que les seuils relatifs aux politiques sectorielles en vigueur (charbon, pétrole et gaz).

# L'INTÉGRATION DES PROCESSUS DANS LA GESTION GLOBALE DES RISQUES

Les risques environnementaux et climatiques sont progressivement intégrés dans l'organisation et les outils existants au sein de la filière Fonction de Gestion des Risques.



## L'INTÉGRATION DANS LES DÉCISIONS DE FINANCEMENT, D'INVESTISSEMENT ET D'ÉPARGNE

### Les financements

Le Crédit Mutuel Arkéa a lancé en 2021 un projet visant à intégrer l'analyse des risques ESG dans la distribution de crédit et la gestion du risque de crédit. Ce projet répond à plusieurs enjeux :

- la feuille de route ESG-climat qui prévoit que les évaluations ESG soient renforcées dans les différents métiers du groupe ;
- la réponse aux attentes du régulateur (Lignes directrices de l'ABE sur l'octroi).

**Afin d'appréhender au mieux les risques climatiques dans la distribution de crédit et la gestion du risque de crédit, le Crédit Mutuel Arkéa adopte une approche selon le type de client et la nature du financement.**

### Approche selon le type de client

Depuis mi 2022, l'outil de cotation de risques ESG qui intègre les risques climatiques, qu'ils soient physiques ou de transition, baptisé GRETA, est déployé progressivement au sein du groupe Crédit Mutuel Arkéa. La cotation de risques ESG est intégrée au processus d'octroi de crédit, formalisée dans la décision de crédit bancaire (fiches d'études Engagements et Comités de crédit) et prise en compte dans la tarification. Cette cotation est ventilée sur une échelle à trois niveaux (fort/moyen/faible), avec un malus pour les sociétés ayant une cotation Risque ESG fort.

### Approche selon la nature du financement

Le Crédit Mutuel Arkéa est doté d'une politique tarifaire chapeau déclinée en politiques tarifaires pour les entités qui prend en compte les diagnostics de performance énergétique, indicateur de risque de transition pour le secteur immobilier. Cette politique intègre un système de bonus variant selon le niveau du diagnostic de performance énergétique de l'objet financé. De plus, une méthodologie permettant d'évaluer l'impact des risques climatiques physiques et de transition sur la valorisation des garanties des biens immobiliers a également été développée. Le Crédit Mutuel Arkéa a privilégié dans un premier temps le périmètre de l'immobilier résidentiel.

## Les investissements

Les contreparties de marché dont le suivi est réalisé par le Comité de contreparties du Crédit Mutuel Arkéa, font l'objet d'une notation ESG ou d'un score de risque de durabilité, selon le périmètre concerné.

Il est obligatoire pour les contreparties (sauf secteurs « collectivités françaises » et assimilés et « organismes supranationaux ») faisant l'objet de demandes de référencement et/ou de limites auprès du Comité de contreparties du Crédit Mutuel Arkéa de bénéficier d'une notation interne ESG ou d'un score de risque de durabilité, selon le périmètre concerné.

Les notations, scores et analyses ESG ou de risque de durabilité lorsqu'elles existent, complètent la notation et l'analyse traditionnelle en matière de crédit. Elles permettent aux membres des comités d'apprécier le risque de crédit et le risque ESG des émetteurs de marché soumis à sa validation.

**Selon l'évaluation extra-financière, le comité de contreparties peut refuser certaines demandes de référencement.**

## L'épargne

Pour les produits d'épargne proposés aux clients, soumis aux exigences du règlement (UE) 2019/2088 SFDR (dit « Disclosure »), les résultats de l'évaluation des risques de durabilité, dont climatiques, sont mis à disposition des gérants de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion, afin qu'ils puissent tenir compte de l'incidence de leurs investissements sur la variation du niveau de risque en matière de durabilité de leurs portefeuilles. Le suivi des risques en matière de durabilité pour les portefeuilles est couvert par les comités des risques de Federal Finance Gestion et Schelcher Prince Gestion.



## LE DÉPLOIEMENT AU SEIN DE LA FONCTION DE GESTION DES RISQUES (FGR)

En lien avec l'évolution du modèle d'affaires du Crédit Mutuel Arkéa, les suivis en risques de la Fonction de Gestion des Risques ont intégré le dispositif de gestion climatique du groupe, la gestion des risques climatiques devant être progressivement déployée dans toutes les entités du groupe.

Les échanges préliminaires avec les responsables FGR des filiales les plus exposées aux risques climatiques ont permis de réaliser un état des lieux des pratiques, d'échanger sur les canaux de transmission du risque et enfin d'étudier les possibilités quant à la mise en place d'indicateurs. Dans l'optique d'une mise en place d'un suivi des risques climatiques et d'une adaptation des dispositifs du Crédit Mutuel Arkéa, une matrice de matérialité climat sera déclinée en 2024 dans plusieurs filiales. A partir de la matrice de matérialité élaborée au niveau du Crédit Mutuel Arkéa, cette démarche vise à évaluer les risques climatiques et de transition sur chacun des facteurs de risques identifiés (opérationnel, crédit, marché, taux, stratégique...). Cette matrice de matérialité aura pour vocation d'illustrer le Dispositif de Gestion des Risques Environnementaux et de cartographier à l'échelle du

groupe l'ensemble des risques climatiques et environnementaux de chaque filiale.

En corollaire de la création du service risques ESG, au sein de la Direction du Pilotage Transverse des Risques, des correspondants risques ESG, interlocuteurs privilégiés du service risques ESG groupe, ont été nommés dans chaque filiale courant 2022 et reconduits ou remplacés en 2023. Du fait du caractère transverse des risques ESG, et de la nécessité de traiter ces risques selon une approche matricielle, le correspondant risques ESG est, sauf mention contraire, le responsable FGR.

En 2023, les responsables FGR ont été associés à la constitution du cadre d'appétence aux risques climatiques qui doit être décliné au niveau de leur entité. La Direction du Pilotage Transverse des Risques assure le suivi consolidé de la gestion des risques climatiques pour le groupe en accompagnant 21 filiales dans la mise en place du suivi des risques climatiques et dans l'adaptation des dispositifs à leurs niveaux respectifs.

Les dispositifs d'animation et d'accompagnement des correspondants risques ESG se poursuivent en 2024.



## L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES ET DES LIQUIDITÉS

### L'ICAAP

Depuis 2023, la couverture éventuelle des risques environnementaux par un niveau de fonds propres interne suffisants est étudiée dans le cadre de l'exercice interne d'adéquation du capital (ICAAP). Une analyse poussée est mise en œuvre et met en avant les différents travaux en cours sur l'identification, la mesure et la gestion des risques climatiques. Comme évoqué précédemment, les risques climatiques sont par essence polymorphes et matriciels, puisqu'ils ne se matérialisent pas directement et se transmettent aux autres risques par des facteurs de transmission :

- risque de crédit ;
- risque opérationnel ;
- risque de marché ;
- risque de liquidité ;
- risque de responsabilité (juridique) ;
- risque de réputation.

En lien avec ses propres ambitions et en référence aux demandes des régulateurs, superviseurs européens et nationaux ainsi que certaines associations publiques internationales, le Crédit Mutuel Arkéa analyse progressivement l'impact des risques physiques et de transition sur le niveau des différents risques repris précédemment.

Le dispositif est progressivement élargi par les avancées dans les méthodologies d'analyse des facteurs de risques ESG et d'interactions avec les risques traditionnels.

Comme indiqué précédemment, le Crédit Mutuel Arkéa s'est doté d'un outil dédié aux scénarios climatiques afin de définir, à terme, sa propre méthodologie de stress test climatique. Cet outil et les chantiers associés doivent permettre au Crédit Mutuel Arkéa d'alimenter les travaux sur l'intégration des risques environnementaux dans l'ICAAP.

L'analyse mise en œuvre conclut sur l'absence d'allocation de fonds propres additionnels à court terme au titre des risques climatiques pour le Crédit Mutuel Arkéa.

### L'ILAAP

En ce qui concerne l'incidence des risques environnementaux sur les éventuels besoins de liquidité (ILAAP), une analyse qualitative des canaux de transmission des risques climatiques physique et de transition a été réalisée en 2023. Contrairement au risque physique qui ne semble pas être vecteur d'un réel risque de liquidité à court terme, le risque de transition à moyen-long terme (>10 ans) doit être pris en compte au plus tôt dans la stratégie de refinancement et de diversification des sources de liquidité des banques. En effet, bien qu'étant limité de par son caractère non vital et lent, laissant ainsi le temps aux établissements d'adapter leurs pratiques commerciales, il représente toutefois un enjeu important pour les banques, tant d'un point de vue réglementaire, concurrentiel que d'image.

L'analyse mise en œuvre conclut à l'absence de nécessité d'allocation de coussins de liquidité supplémentaire au titre des risques climatiques pour le Crédit Mutuel Arkéa.



## L'INTÉGRATION DES RISQUES ESG AUX PLANS DE CONTRÔLE

Dans l'optique d'intégrer les effets à court, moyen et long termes des risques ESG, le Crédit Mutuel Arkéa a optimisé sa structure organisationnelle et opérationnelle dans le prolongement des évolutions apportées à la gouvernance, dans le but de prendre en compte les Risques ESG par les Fonctions de contrôle interne.

En coordination avec les travaux des lignes métiers opérationnelles, tout en respectant le principe d'indépendance vis-à-vis de celles-ci, la deuxième ligne de défense, organisée autour de ses composantes de gestion des risques, de contrôle et de conformité, contribue à sécuriser l'exposition aux risques climatiques et environnementaux des activités du groupe.

Le département Conformité au sein de la Direction Conformité et Contrôle Permanent participe pleinement à l'intégration des risques ESG dans le pilotage et le suivi des activités du Crédit Mutuel Arkéa.

À ce titre, les dispositifs cadre de conformité intègrent désormais les risques ESG dans leurs analyses, notamment :

- ▶ le dispositif cadre d'approbation préalable de la conformité (ex : analyse des risques ESG associés à la commercialisation des nouveaux

produits et projets) ;

- ▶ **le dispositif cadre de gouvernance et de surveillance des produits** qui intègre le respect des obligations et objectifs en matière de durabilité ;

- ▶ le dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêts complété des obligations issues de la directive déléguée 2021/1270 et du règlement délégué 2021/1255 sur les risques de durabilité ;

- ▶ les dispositifs applicables en matière de services d'investissement qui intègrent désormais les facteurs de durabilité dans leurs analyses ;

- ▶ l'intégration et le suivi du risque ESG dans le cadre d'appétence au risque groupe ;

- ▶ le contrôle des diligences en cas d'application de la procédure d'escalade du cadre d'appétence au risque ;

- ▶ l'intégration des contrôles liés au Risque ESG du Pilier 3 dans les contrôles déjà existants

Trois contrôles relatifs aux risques ESG ont été réalisés en 2023 par le Contrôle Permanent :

- ▶ contrôle des diligences en cas d'application de la procédure d'escalade du cadre d'appétence au risque ;

- ▶ contrôle de l'intégration des risques ESG dans les politiques de gestion des risques du Crédit Mutuel Arkéa ;

- ▶ contrôle de l'intégration et du suivi du risque ESG dans le cadre d'appétence au risque groupe.

Enfin, le département Contrôle Permanent de la Direction Conformité et Contrôle Permanent a élaboré, en lien avec le département Finance Durable et la Direction des Risques chargée du suivi, les cadres de contrôles transverses concernant les politiques sectorielles charbon, pétrole et gaz et tabac, le respect de la réglementation SFDR, le respect de la loi relative au devoir de vigilance, mis en œuvre dans les plans 2023 des entités concernées.

# #4

## INDICATEURS ET OBJECTIFS

Afin de piloter sa Stratégie climat et s'assurer de l'efficacité de ses actions, tant en termes d'impact, d'opportunités que de gestion de ses risques, le Crédit Mutuel Arkéa œuvre au développement d'indicateurs qui visent à :

- ▶ mesurer les impacts de l'activité du groupe sur le changement climatique et leur contribution globale aux objectifs de l'Accord de Paris, pour définir des actions efficaces ;
- ▶ mesurer et piloter les opportunités et risques associés au climat pour le modèle d'affaires du groupe.



# LA MESURE DES IMPACTS DE L'ACTIVITÉ DU GROUPE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LEUR CONTRIBUTION GLOBALE AUX OBJECTIFS DE L'ACCORD DE PARIS

## LES OBJECTIFS CLIMATIQUES SECTORIELS À 2030

Dans le cadre de sa Stratégie climat, le Crédit Mutuel Arkéa s'est engagé à adopter une trajectoire d'alignement bas carbone de ses financements à horizon 2030. Cet engagement a été conforté par l'adhésion à la Net Zero Banking Alliance (NZBA) en 2022. Cette alliance de banques, inscrite dans l'initiative financière du Programme des Nations unies pour l'environnement (UNEP-FI), soutient la mise en œuvre de stratégies de décarbonation en fournissant un cadre et des lignes directrices cohérentes aux institutions financières, s'appuyant sur la science. Elle implique la définition de trajectoires climatiques relatives à neuf secteurs prioritaires : fer et acier, ciment, aluminium, pétrole et gaz, charbon, transport, immobilier, agriculture et production d'énergie.

Le groupe vise, à terme, les objectifs suivants :

- ▶ confirmer son engagement vis-à-vis de ses parties prenantes ;
- ▶ définir et piloter des actions de long terme ;
- ▶ contribuer aux efforts de limitation du réchauffement climatique mondial et à la transition vers une économie bas-carbone ;
- ▶ réduire les expositions aux actifs échoués.



**En tant qu'acteur financier, la grande majorité des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) des activités du Crédit Mutuel Arkéa est liée à ses financements et investissements.** Le Crédit Mutuel Arkéa a publié la mesure de ses émissions financées au 31/12/2022 dans le cadre de son rapport NZBA.

*👁️ Pilier 2 • Stratégie « La matérialité d'impact » p.33*

En 2023, le Crédit Mutuel Arkéa a adopté les premiers objectifs d'alignement à 2030 sur certains secteurs carbo-émissifs.

Validés par le Conseil d'administration du Crédit Mutuel Arkéa en décembre 2023, ces objectifs viennent fixer le cap qui guidera, à moyen terme, les actions du groupe en faveur d'un monde plus durable.

Il s'agit des secteurs et activités suivants : charbon, pétrole et gaz, acier, ciment, transport aérien et immobilier résidentiel. Le Crédit Mutuel Arkéa a construit deux types d'objectifs climatiques à 2030 :

- ▶ des objectifs à 2030 portant sur les clients et/ou contreparties : secteurs de l'acier, du ciment, du charbon, du pétrole et gaz et de l'aérien (compagnies aériennes) ;
- ▶ des objectifs d'intensité carbone à l'échelle de certains projets financés : aéronefs et biens immobiliers résidentiels

## ACIER, CIMENT, TRANSPORT AÉRIEN ET IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

L'analyse des émissions financées, des scénarios climatiques de référence ainsi que les tendances économiques et réglementaires de chaque secteur ont permis la **définition des objectifs d'intensité carbone à 2030** suivants :

Secteur	Périmètre couvert	Scénario de référence	Scopes couverts	Objectif d'intensité carbone à 2030
 ► <b>ACIER</b>	Entreprises du Code NACE 24.10 entreprises productrices d'acier <sup>23</sup>	NZE 2050 de l'AIE (version 2021)	scopes 1 et 2	1024 kgCO <sub>2</sub> par tonne d'acier produit
 ► <b>CIMENT</b>	Entreprises du Code NACE 23.51 entreprises productrices de ciment <sup>23</sup>	NZE 2050 de l'AIE (version 2021)	scopes 1 et 2	463 kgCO <sub>2</sub> par tonne de ciment produit
 ► <b>TRANSPORT AÉRIEN</b>	Entreprises du Code NACE 51.10 compagnies aériennes <sup>24</sup>	NZE 2050 de l'AIE (version sept. 2023)	scope 1	72 kgCO <sub>2</sub> par km et par passager
 ► <b>IMMOBILIER RÉSIDENTIEL</b>	90 % du portefeuille de prêts habitat du groupe couvert par la mesure <sup>25</sup>	-	scopes 1 et 2	12 kgCO <sub>2</sub> e par m <sup>2</sup> et par an

► **Scénario NZE 2050 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE)** : le scénario d'émissions "net zero" d'ici à 2050 est un scénario normatif qui montre la voie à suivre pour que le secteur mondial de l'énergie parvienne à des émissions nettes de CO<sub>2</sub> nulles d'ici à 2050.

Il permet de limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle (avec une probabilité d'au moins 50 %), conformément aux réductions d'émissions évaluées dans le sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

Le groupe a initié ses travaux en utilisant la version 2021 des chiffres de l'AIE, disponibles jusqu'en septembre 2023.

L'AIE a publié une version actualisée de son scénario à cette date. Les données concernant les enjeux climatiques du secteur aérien sont donc fondées sur la version publiée en septembre 2023 alors que les engagements sur les secteurs de l'acier et du ciment ont été pris en s'appuyant sur les chiffres de 2021, disponibles lors de la construction de ces objectifs.

Les méthodologies construites et appliquées par le Crédit Mutuel Arkéa sont susceptibles d'évoluer dans le temps. Elles sont dépendantes notamment de l'accès aux données extra-financières, de la qualité des données, de l'évolution du périmètre couvert et des futurs scénarios climatiques disponibles. Le cas échéant, ces évolutions seront présentées à l'occasion des prochaines publications annuelles. Elles sont également susceptibles de faire évoluer les objectifs à 2030.

Le Crédit Mutuel Arkéa a détaillé ses engagements par secteur dans son [rapport NZBA "Objectifs climatiques"](#), publié en décembre 2023, et disponible sur le site [cm-arkea.com](http://cm-arkea.com)



Le groupe a adopté en 2023 de premiers objectifs NZBA qui viennent fixer le cap qui guidera, à moyen terme, ses actions en faveur d'un monde plus durable. »

23 - Périmètre recentré sur les entreprises dont l'activité principale est couverte par le scénario de l'AIE. Périmètre des financements du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, d'Arkéa Crédit-Bail, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkéa

24 - Périmètre recentré sur les entreprises dont le cœur de métier est couvert par le scénario de l'AIE. Périmètre des financements du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, d'Arkéa Crédit-Bail, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels et placements de trésorerie du Crédit Mutuel Arkéa

25 - Périmètre du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest

## LES MESURES ET LE PILOTAGE DES ÉMISSIONS OPÉRATIONNELLES DE GAZ À EFFET DE SERRE

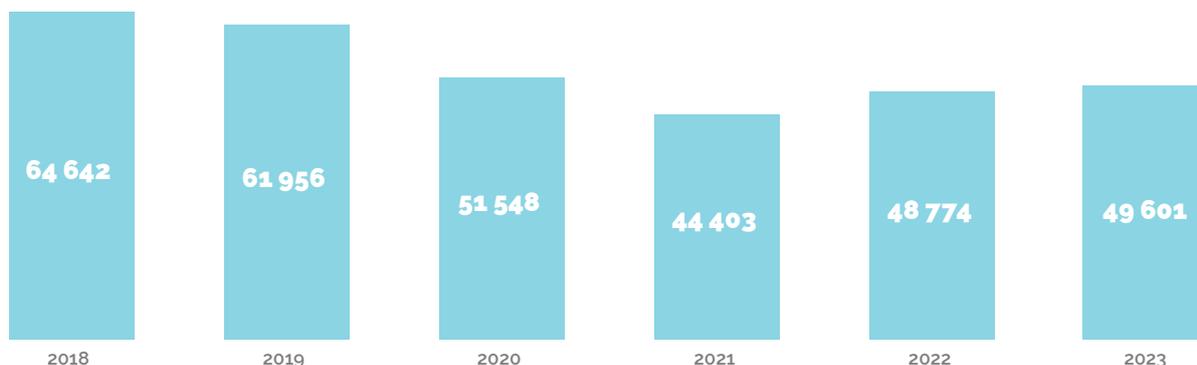
Chaque année, le Crédit Mutuel Arkéa mesure son empreinte carbone à travers la réalisation d'un bilan carbone groupe. Ainsi, le bilan carbone du groupe a été réalisé début 2024, sur la base des données 2023, selon la méthode de l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC) et a fait l'objet d'une revue de sincérité de la part d'un Organisme Tiers Indépendant (OTI). En publiant chaque année son bilan carbone, le Crédit Mutuel

Arkéa rend compte de ses progrès tout en faisant part de sa feuille de route pour anticiper et respecter la réglementation et avoir un impact positif sur son propre environnement. Du fait de son fort maillage territorial, le groupe a fait le choix d'intégrer les déplacements domicile-travail à son scope 3. À date, le scope 3 n'intègre pas l'empreinte carbone des financements et investissements directs.

**Pour l'exercice 2023, le bilan carbone du groupe (selon la méthode BGES) s'établit à 49 601 teq CO<sub>2</sub>, soit 4,4 teq CO<sub>2</sub> par équivalent temps plein.**

L'augmentation de 2 % par rapport à 2022 est essentiellement due à l'inflation qui induit une hausse du poste des achats exprimée en ratio euros. Les émissions ramenées à l'ETP sont en baisse de 1 % par rapport à 2022 et de 27 % par rapport à 2019.

BILAN CARBONE DU GROUPE EN TEQ CO<sub>2</sub>  
(SCOPE 1 + SCOPE 2 + SCOPE 3 PARTIEL)



## LA MESURE DE LA PERFORMANCE GLOBALE

En octobre 2021, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu la première banque française à mesurer en euros ses impacts extra-financiers, ouvrant ainsi la voie à la mesure de sa performance globale, associant performance financière et performance extra-financière, calculée en euros.

Depuis, les équipes se sont fortement mobilisées pour appliquer cette méthodologie de calcul à un plus grand périmètre au sein du groupe, couvrant plus d'entités, une plus grande part des achats ainsi qu'une plus grande part des salariés.

**En 2023, 1 million d'euros de financements accordés par le groupe**

**génèrent en moyenne 145 000 € d'impacts socio-économiques positifs et 22 000 € d'impacts environnementaux négatifs.** Dans le cadre de cet impact environnemental, s'agissant du climat, les émissions de Gaz à Effet de Serre sont évaluées et monétarisées via la valeur tutélaire du carbone.



## LE PILOTAGE ET LA GESTION DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS ASSOCIÉS AU CLIMAT DANS LE MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE

### L'INTÉGRATION DE L'ESG DANS LES POLITIQUES DE RÉMUNÉRATION

Les critères ESG sont intégrés dans les politiques de rémunération du groupe à plusieurs niveaux :

▶ pour les collaborateurs (périmètre de l'Unité Économique et Sociale), l'accord d'intéressement intègre, depuis 2017, un critère de majoration de l'enveloppe lié à la baisse du bilan carbone groupe ;

▶ pour les mandataires sociaux, les cadres dirigeants et les cadres de direction du groupe, des indicateurs financiers et extra-financiers en lien avec la Finance durable sont définis en fonction des métiers et activités.

## LES MESURES UTILISÉES PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA POUR ÉVALUER ET PILOTER LES OPPORTUNITÉS LIÉES AU CLIMAT

### PRINCIPAUX INDICATEURS

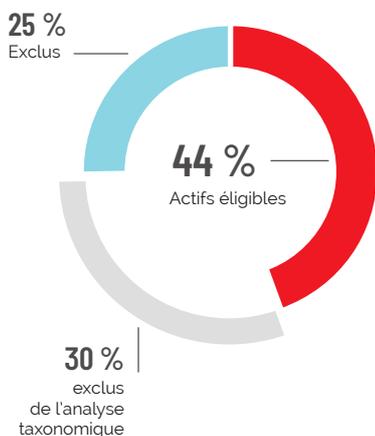
Contexte	Opportunités pour le groupe	Description de l'indicateur	Entités concernées	Données 2023	Données 2022	Données 2021
<b>Besoin d'accompagnement des parties prenantes dans leur transition environnementale et face aux enjeux d'adaptation au réchauffement climatique</b>	Accompagner les clients (particuliers, entreprises, institutionnels) par de la sensibilisation et du conseil	Production annuelle de crédits en faveur de la transition environnementale	CMB, CMSO, Financo, ABEI	1003 M€	860 M€	587 M€
	Développer de nouvelles solutions/nouveaux produits de financement	Encours de crédits aux particuliers en faveur de la transition environnementale	CMB, CMSO, Financo	1200 M€	885 M€	560 M€
		Encours de crédits aux entreprises en faveur de la transition environnementale	CMB, CMSO, ABEI	758 M€	609 M€	517 M€
	Accroître les financements en faveur de la transition énergétique des clients et prospects	Encours de prêts PACT	ABEI	720 M€	616 M€	-
	Accélérer la montée en compétences des collaborateurs afin qu'ils conseillent et soutiennent les clients au-delà de la solution financière (aides à la rénovation, droits...)	Nombre de collaborateurs qui ont été conviés à un atelier de sensibilisation la Fresque du climat	Groupe	Près de 8700	Plus de 5000	-
<b>Intérêt accru des clients pour les produits financiers en lien avec la transition</b>	Augmenter la collecte sur des produits d'épargne qui promeuvent la transition climatique et environnementale	Collecte brute d'épargne en faveur de la transition environnementale (produits fabriqués ou référencés par les fabricants)	Federal Finance Gestion, Schelcher Prince Gestion, Suravenir, Salle des marchés	689 M€	182 M€	88 M€
	Développer des produits d'épargne thématiques en adéquation avec les attentes d'une clientèle exigeante	Part des encours ESG	Federal Finance Gestion, Suravenir	72 %	69,95 %	-
<b>Intérêt grandissant des investisseurs institutionnels pour les investissements durables</b>	Asseoir notre positionnement sur le marché des Green Bonds et répondre ainsi aux attentes d'investisseurs institutionnels	Part du programme annuel de refinancement et des campagnes de placements structurés réalisée à partir d'émissions Green ou Social Bonds	Salle des marchés	36,20 %	12,6 %	41 %
<b>Développement d'entreprises innovantes et de projets verts sur le marché à la recherche de financements</b>	Accroître la part verte des investissements réalisés dans le cadre des placements de trésorerie	Part verte des investissements réalisés dans le cadre des placements de trésorerie	Salle des marchés	8,80 %	6 %	-



## Zoom sur LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

Depuis 2021, le Crédit Mutuel Arkéa mesure son Green Asset Ratio d'éligibilité dans le cadre de la mise en œuvre de la Taxonomie européenne et, pour la première fois au titre de l'exercice 2023, son Green Asset Ratio d'alignement.

### ACTIFS COUVERTS ET ACTIFS ÉLIGIBLES



Données en euros

31.12.23 31.12.22

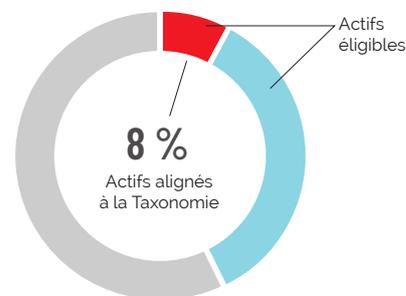
		31.12.23	31.12.22
<b>TOTAL FINREP</b> (périmètre de consolidation prudentielle)		<b>138 Mds</b>	<b>137 Mds</b>
<b>Actifs exclus du dénominateur GAR</b>	(-) Émetteurs souverains, banques centrales, financements généraux aux collectivités locales	-35	-36
	(-) Portefeuille de transactions	-0,5	-1
<b>DÉNOMINATEUR DU GAR</b> (Actifs couverts - Financements couverts)		<b>103 Mds</b>	<b>100 Mds</b>
<b>Actifs exclus du numérateur, exclus de l'analyse taxonomique</b>	(-) Expositions envers les entreprises autres que NFRD (i.e. : sociétés EIP ou cotées et dont l'effectif est supérieur à 500 salariés)	-33	-30
	(-) Dérivés, prêts interbancaires à vue et trésorerie, et autres actifs non transactionnels	-9	-9
<b>ACTIFS ADMISSIBLES À LA TAXONOMIE</b> (maximum des actifs éligibles))		<b>61 Mds</b>	<b>62 Mds</b>
Crédits immobiliers résidentiels		40	38
Expositions aux sociétés NFRD (expositions pondérées par les ratios d'éligibilité de ces sociétés)		3	2
Crédits Automobiles aux particuliers après le 01.01.2022		1,5	0,7
Crédits Rénovation énergétique des bâtiments résidentiels		1	0,7
Financements spécialisés alignés aux NFRD et Administrations locales		0,1	0,4
Obligations vertes alignées		0,2	
<b>Actifs éligibles à la Taxonomie</b>		<b>46 Mds</b>	<b>42 Mds</b>



RATIO DES ACTIFS ALIGNÉS À LA TAXONOMIE VERTE EUROPÉENNE

Actifs alignés au 31.12.2023 (en euros)	8 Mds
Crédits immobiliers résidentiels	75
Expositions aux sociétés NFRD (expositions pondérées par les ratios d'alignement de ces sociétés)	0.3
Obligations vertes alignées	0.2
Financements spécialisés alignés aux NFRD et Administrations locales	0.1
Crédits automobiles et rénovation énergétique aux particuliers (soumis aux DNSH Adaptation au changement climatique. Circularité de l'économie et Prévention de la pollution -> pas d'information sur ces éléments)	0
<b>Dénominateur du GAR (Actifs couverts)</b>	<b>103 Mds</b>

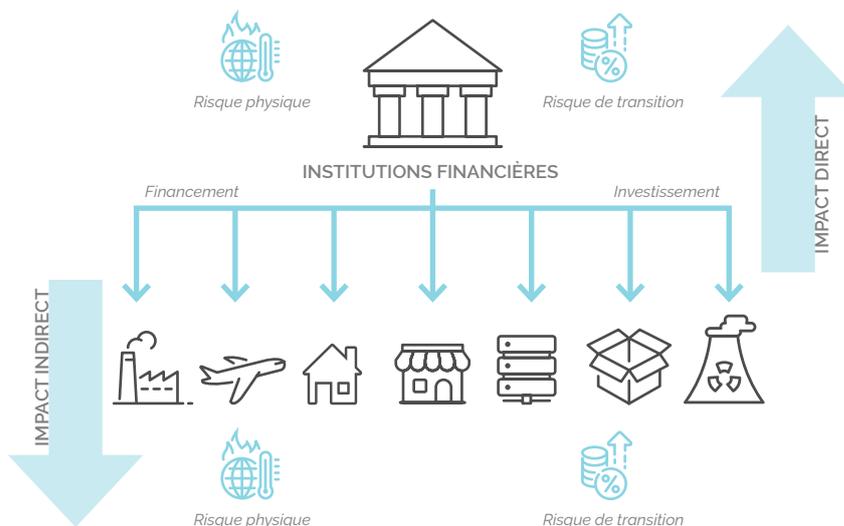
Le groupe Crédit Mutuel Arkéa souhaite accroître son impact environnemental positif pour contribuer à la transition bas-carbone. Pour ce faire, il s'est engagé à faire progresser la part d'actifs verts dans le cadre de ses métiers d'investissements et de financements.



**LES MESURES UTILISÉES PAR LE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA POUR ÉVALUER ET PILOTER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT**

L'évaluation et le pilotage des risques liés au climat et à l'environnement sont des processus en amélioration continue, ils s'enrichissent dans le temps grâce à une meilleure disponibilité des données sous-jacentes. Des indicateurs relatifs aux risques climatiques et environnementaux permettent un suivi tant au niveau opérationnel que par la gouvernance. Ces indicateurs portent sur les risques physiques et de transition qu'ils soient directement ou indirectement supportés par le Crédit Mutuel Arkéa.

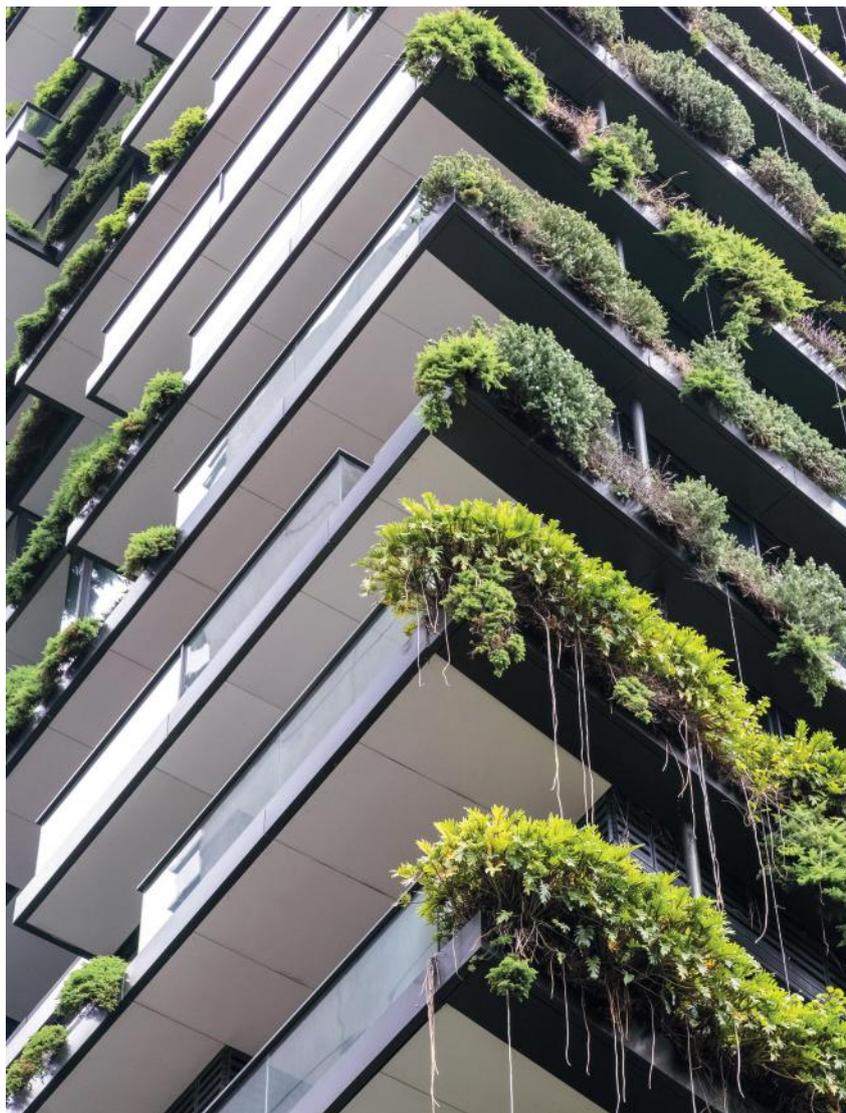
DISTINCTION ENTRE RISQUE DIRECT ET INDIRECT



LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES SONT À LA FOIS CONFRONTÉES À :

- des risques climatiques (physique et transition) auxquels elles sont **directement** confrontées (exemple : implantation géographique de son réseau bancaire, future réglementation des autorités bancaires et financières) ;
- des risques climatiques (physique et transition) auxquels elles sont **indirectement** confrontées à travers les financements et les investissements de ses clients particuliers/entreprises/institutionnels quel que soit leur secteur d'activité (exemple : implantation géographique des clients, innovation disruptive, actifs échoués...).

Source : Crédit Mutuel Arkéa, 2022



EXEMPLES D'INDICATEURS DIRECTS ET INDIRECTS SUR LES RISQUES PHYSIQUES ET LE RISQUE DE TRANSITION



RISQUE PHYSIQUE

RISQUES DIRECTS

Immobilier d'exploitation (en m<sup>2</sup>) à fort risque physique aigu non couverts par un plan de continuité (en %).

RISQUES INDIRECTS

Les expositions sensorielles aux risques physiques.  
Les expositions géographiques aux risques physiques.



RISQUE DE TRANSITION

RISQUES DIRECTS

Les émissions de CO<sub>2</sub> directes (scope 1, scope 2 et scope 3 partiel).

RISQUES INDIRECTS

Les expositions aux entreprises du secteur du charbon.  
Les expositions aux entreprises du secteur du pétrole et du gaz.  
Les expositions aux 20 premières entreprises à forte intensité carbone.  
Les expositions envers les entreprises exclues des indices de référence Paris Aligned Benchmark (PAB).  
Les expositions sectorielles au risque de transition.  
La ventilation des prêts garantis par des biens immobiliers et sûretés en fonction des DPE.



## Les risques physiques

Afin d'appréhender les risques physiques, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie à la fois sur **une approche sectorielle et une approche géographique**. Les risques physiques peuvent avoir des **conséquences directes**, par exemple des dommages causés aux biens immobiliers ou une baisse de productivité, **ou indirectes**, comme la perturbation des chaînes d'approvisionnement.

### Les risques physiques directs

#### > L'immobilier d'exploitation

Le Crédit Mutuel Arkéa mesure l'exposition de son immobilier d'exploitation aux risques physiques aigus et les mesures de remédiation le cas échéant. Ce périmètre concerne les bâtiments des agences bancaires, les sièges sociaux, les directions départementales et pôles

d'expertises des entités du Crédit Mutuel Arkéa. Cette évaluation s'appuie sur Bat-ADAPT, un outil créé par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID) permettant d'initier une analyse de vulnérabilité des biens immobiliers aux risques physiques climatiques selon une approche géographique. Les aléas climatiques concernés sont les vagues de chaleur, les sécheresses et RGA (retrait et gonflement des argiles), les inondations et les submersions marines. L'outil

évalue, sur le périmètre de la France métropolitaine, l'exposition à quatre aléas climatiques avec un niveau de granularité élevé : le code postal ou l'adresse du bien immobilier selon les aléas. **L'indicateur retenu est donc la part de l'immobilier d'exploitation du Crédit Mutuel Arkéa en m<sup>2</sup> exposée aux risques physiques aigus et non couverts par un plan de continuité. À fin 2023, cet indicateur s'élève à 0 %.**

## Les risques physiques indirects sur le périmètre bancaire

### > Les expositions sectorielles aux risques physiques

Le Crédit Mutuel Arkéa mesure le niveau d'exposition des encours bancaires d'entreprises appartenant à des secteurs risqués du point de vue des risques physiques grâce à son référentiel sectoriel des risques climatiques.

### > Les expositions géographiques aux risques physiques

Le Crédit Mutuel Arkéa mesure ses expositions sensibles aux risques physiques aigus, chroniques ainsi qu'à la fois aigus et chroniques. Cette évaluation s'appuie sur un outil interne dédié à l'évaluation et la mesure géographique des risques climatiques physiques, au niveau des communes (granularité : code postal) pour la France métropolitaine.

Baptisé PRISM (Physical Risk Internal Scoring Model), l'outil couvre actuellement six aléas climatiques en s'appuyant sur des bases de données scientifiques de recensement des risques et de projections climatiques nationales (Géorisques, DRIAS) et internationales (PREPdata) :

#### • Aléas climatiques aigus :

Les aléas climatiques aigus considérés dans l'évaluation sont les inondations, les sécheresses et les tempêtes-grêle-neige.

#### • Aléas climatiques chroniques :

Les aléas climatiques chroniques considérés dans l'évaluation sont la hausse de température de l'air, la modification du régime des précipitations et l'élévation du niveau de la mer.

#### • Aléas climatiques chroniques et aigus :

L'indicateur retenu est celui des montants investis et financés sensibles aux risques physiques à la fois chroniques et aigus, soit une combinaison des deux indicateurs précédents.



L'outil PRISM a vocation à être amélioré dans le temps en descendant à un niveau de granularité géographique plus fin et en couvrant davantage d'aléas climatiques.



## Les risques de transition

Afin d'appréhender le risque de transition, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur le volume d'émissions de Gaz à Effet de Serre. Il est, en effet, communément admis que les risques de transition pèsent davantage sur les entreprises les plus émettrices, du fait de leurs expositions à des réglementations climatiques contraignantes, aux actifs échoués ou encore aux variations du sentiment et des préférences de marché...

### Le risque de transition direct

#### > Les émissions de CO<sub>2</sub> du Crédit Mutuel Arkéa

Dans le cadre de son plan d'action à moyen terme, le Crédit Mutuel Arkéa a décidé de se fixer un objectif de réduction de ses émissions directes (scope 1, scope 2 et scope 3 partiel) de 15 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> d'ici à 2024 par rapport au niveau de 2019.

La mesure des émissions scope 1, scope 2 et scope 3 partiel ainsi que leur réduction dans le temps constituent un indicateur de risque de transition. En effet, plus les émissions de CO<sub>2</sub> sont élevées, plus les entreprises pourront être exposées à des réglementations climatiques contraignantes.

**Pour l'exercice 2023, le bilan carbone du groupe s'établit à 49 601 teq CO<sub>2</sub>, soit 4,4 teq CO<sub>2</sub> par Équivalent Temps Plein.**



## Le risque de transition indirect sur le périmètre conglomérat

### > Les financements et investissements dans des entreprises du secteur du charbon

Le charbon est l'énergie fossile la plus émettrice de CO<sub>2</sub> et est de facto extrêmement exposée au risque de transition. Le Crédit Mutuel Arkéa a adopté une politique sectorielle de sortie.

**L'indicateur retenu est donc celui des montants financés et investis dans des entreprises dont les seuils d'activité dépassent ceux autorisés par la politique sectorielle en vigueur.**

La politique charbon du Crédit Mutuel Arkéa est en vigueur depuis 2019. **À fin 2023, ces encours représentent 0,25 M€. Ils sont gérés en extinction et ne seront plus dans le bilan du Crédit Mutuel Arkéa avant la fin 2027, conformément à la politique en vigueur.**

### > Les financements et investissements dans des entreprises du secteur du pétrole et du gaz

Le pétrole et le gaz sont des énergies fossiles fortement émettrices de CO<sub>2</sub> et sont également particulièrement exposés au risque de transition. **Dans le prolongement de sa position prise sur le charbon, le Crédit Mutuel Arkéa a adopté une politique sectorielle.**

## Le risque de transition indirect sur le périmètre bancaire

### > Les expositions aux 20 premières entreprises à forte intensité de carbone

Le Crédit Mutuel Arkéa mesure son exposition sur les 20 entreprises mondiales les plus émettrices de Gaz à Effet de Serre **selon la liste du Carbon Accountability Institute (CAI).**



### > Les expositions envers les entreprises exclues des indices de référence Paris Aligned Benchmark (PAB)

Le Crédit Mutuel Arkéa mesure son exposition envers les entreprises exclues des indices de référence Paris Aligned Benchmark de l'Union Européenne, à savoir les sociétés dont le chiffre d'affaires est issu à plus de :

- 1 % du charbon ;
- 10 % du pétrole ;
- 50 % du gaz ;
- 50 % de la production d'électricité à une intensité carbone dépassant 100 gCO<sub>2</sub>/kWh.

Pour l'identification des entreprises exclues, le groupe Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de s'appuyer sur **les données fournies par l'ONG Urgewald**, qui dresse et alimente deux listes distinctes : la Global Coal Exit List (GCEL) et la Global Oil&Gas Exit List (GOGEL).

### > Les expositions sectorielles au risque de transition

Le Crédit Mutuel Arkéa mesure le niveau d'exposition des encours bancaires d'entreprises appartenant à des secteurs risqués du point de vue du risque de transition grâce à son référentiel sectoriel des risques climatiques.

### > La ventilation des prêts garantis par des biens immobiliers et sûretés en fonction des DPE

Le diagnostic de performance énergétique (DPE) renseigne sur la performance énergétique et climatique d'un logement ou d'un bâtiment (étiquettes A à G), en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en termes d'émissions de Gaz à Effet de Serre. Il s'inscrit dans le cadre de la politique énergétique définie au niveau européen afin de réduire la consommation d'énergie des bâtiments et de limiter les émissions de Gaz à Effet de Serre et sert notamment à identifier les passoires énergétiques (étiquettes F et G du DPE). **Les passoires énergétiques (classes F et G du DPE) sont soumises à un risque de transition** puisqu'elles constituent la cible prioritaire des politiques publiques de rénovation du parc de logements, compte tenu du **caractère élevé de leur consommation énergétique et de l'exposition de leurs occupants à des risques de précarité énergétique.**

## Les autres indicateurs sur le périmètre gestion collective

### > Les expositions aux émetteurs ayant des notations ESG dégradées

Les entreprises du périmètre gestion collective dont le suivi est réalisé par le Comité de contreparties ont des notations ESG, incluant une composante climatique, en complément de leurs **notations de crédit**. **Le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur les notations ESG réalisées par les entités d'Arkéa Investment Services. Ces notations portent sur une échelle qui va de A pour les entreprises les mieux notées à E.**

## Sur le périmètre bancaire et assurance

### > Les expositions aux émetteurs ayant des scores de risque de durabilité dégradés

Les entreprises du périmètre bancaire et assurance dont le suivi est réalisé par le Comité de contreparties ont des scores de risque de durabilité, incluant une composante climatique, en complément de leurs notations de crédit. Le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur **les scores de risque de durabilité réalisés par Sustainalytics. Ces scores portent sur une échelle qui va de 0 pour les entreprises les mieux notées à 100.**

## Sur le périmètre bancaire

### > Le Green Asset Ratio d'alignement de la taxonomie européenne

Le Green Asset Ratio (GAR) d'alignement calcule **la proportion des actifs de l'établissement bancaire investis dans des activités économiques durables, ou écologiquement responsables** (c'est-à-dire les actifs durables) par rapport au total des actifs d'une entreprise, en lien avec la Taxonomie verte européenne.

*👁 Zoom sur la taxonomie européenne • p.84*





## PERSPECTIVES

Conscient que les enjeux climatiques ne peuvent se mesurer à l'aune d'un seul indicateur mais par une combinaison de différentes métriques, tant statiques que dynamiques, le Crédit Mutuel Arkéa a déployé des indicateurs de pilotage et de mesure devant être opérationnalisés en 2024. Les travaux suivants seront menés afin d'optimiser l'intégration des enjeux climatiques :

- ▶ construction de nouveaux objectifs d'alignement bas carbone sur des secteurs émissifs ;
- ▶ poursuite des travaux d'implémentation d'actions permettant de contribuer au Green Asset Ratio de la Taxonomie européenne ;
- ▶ poursuite des travaux prospectifs dans le domaine de l'accompagnement de l'adaptation au réchauffement climatique ;
- ▶ étude et expérimentation de solutions de contribution carbone, permettant de compléter la démarche de mesure et de réduction des émissions carbone menées par le groupe depuis 2020 ;
- ▶ bilan de la stratégie climat 2020/2024 du groupe et définition de la prochaine stratégie climat ;
- ▶ estimation financière des risques ESG, dont climatiques ;
- ▶ poursuite des travaux d'identification, d'évaluation et de gestion des risques environnementaux.

La mise en œuvre de ces engagements passe notamment par les facteurs clés de succès suivants :

- ▶ l'accompagnement et la pédagogie auprès des différentes parties prenantes du groupe ;
- ▶ l'enrichissement des données extra-financières, dont climatiques, des financements et investissements ;
- ▶ la progression et la fiabilisation des méthodologies de mesure ;
- ▶ une veille permanente des solutions émergentes pour contribuer aux enjeux d'atténuation et d'adaptation ;
- ▶ l'accompagnement continu de la montée en compétences des différentes équipes sur la compréhension des enjeux et des indicateurs de mesure.

# Crédit Mutuel **ARKEA**

1, rue Louis Lichou - 29480 Le Relecq-Kerhuon

Tél. : 02 98 00 22 22

[cm-arka.com](http://cm-arka.com)

@cmarkea

---

Crédit Mutuel Arkéa, société anonyme coopérative de crédit à capital variable et de courtage d'assurances.  
Siège social : 1 Rue Louis Lichou 29480 Le Relecq-Kerhuon - SIREN : 775 577 018 RCS BREST.

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé du Crédit Mutuel Arkéa, des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Crédit Mutuel du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir, Suravenir Assurances..).